



RECHERCHE 03

Répondre aux besoins actuels et futurs en logements dans les centralités via l'optimisation spatiale

Année 01 - Rapport final
Décembre 2024



Sommaire

A. Introduction

- A.1 Contexte et objectifs de la recherche
- A.2 Méthodologie
- A.3 Calendrier
- A.4 Récapitulatif de l'année 2024

B. Résultats

- B.1. Conceptualisation
 - B.1.1 Clarification de la demande – *Quel type de référentiel ? Quelle approche ? Quel public cible ? Quels objectifs ? Quels besoins ?*
 - B.1.2 Collecte de bonnes pratiques – *Identifier des points d'attention en matière de conception.*
 - B.1.3 Organisation du contenu du référentiel
- B.2. Définition du contenu du référentiel
 - B.2.1 Synthèse des recherches CPDT
 - B.2.2 Cas d'étude - *Projets de densification résidentielle en centralités et cœurs excentrés*
 - Base de données - *Analyse des projets sous l'angle urbanistique*
 - Enrichissement de la base de données – *Intégration de projets recensés par d'autres acteurs / plateformes*
 - Fiches projets
 - B.2.3 Fiches thématiques - *Intensification qualitative des centralités et cœurs*

C. Perspectives 2025-2026

D. Annexes

A. Introduction



A.1 Contexte et objectifs de la recherche

Contexte

- SDT : centralités, mesures guidant l'urbanisation
- Optimisation spatiale
- --> Besoin d'accompagner / éclairer / encourager la mise en œuvre de l'intensification des centralités



Objectifs de la recherche

Élaborer un référentiel web évolutif pour guider les praticiens de l'aménagement du territoire

A.1 Contexte et objectifs de la recherche

Contexte

Les réformes du Code du Développement Territorial (CoDT) et du Schéma de Développement du Territoire (SDT) introduisent le concept d'optimisation spatiale pour préserver les terres et assurer une utilisation efficace du sol. Ce concept vise à répondre aux défis majeurs de l'aménagement territorial, en se concentrant sur les centralités. L'optimisation spatiale se présente comme une réponse stratégique aux problématiques suivantes :

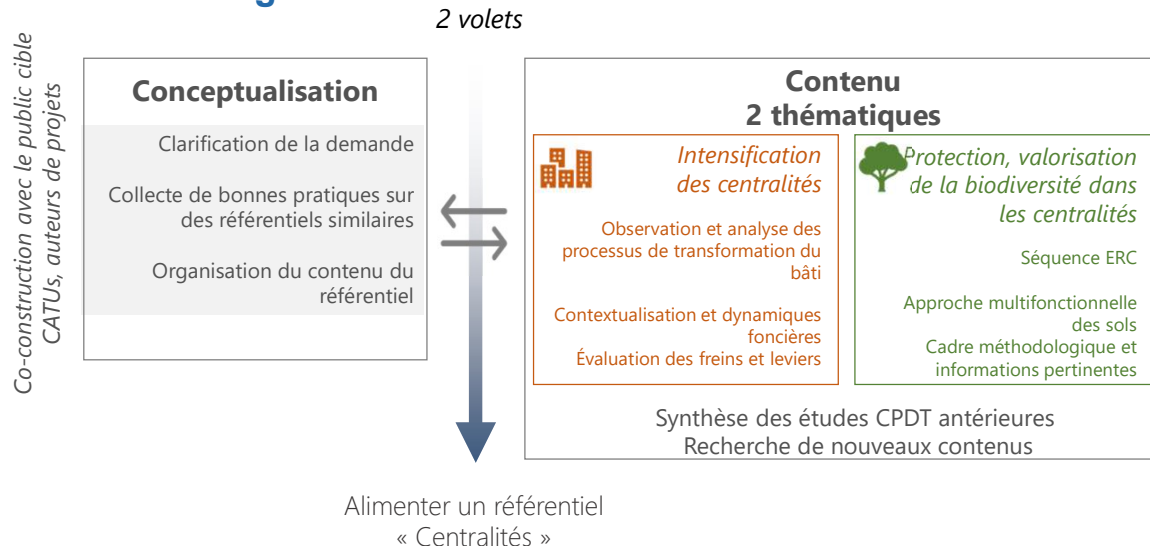
- **Réduction de l'artificialisation et de l'étalement urbain** : L'artificialisation et l'expansion non maîtrisée des zones urbaines entraînent des effets négatifs tels que la fragmentation du territoire, la surconsommation de terres agricoles et naturelles, ainsi que des coûts élevés en termes de fonctionnement et d'infrastructures.
- **Transition énergétique** : La concentration des activités et des logements dans les centralités permet une utilisation plus efficace des ressources énergétiques, réduisant ainsi l'empreinte carbone liée aux déplacements et aux besoins énergétiques des bâtiments.
- **Évolution démographique** : Les centralités, en offrant une concentration plus élevée de logements et des options résidentielles variées, sont des espaces adaptés aux besoins démographiques en termes de taille, typologie, mobilité et proximité avec les services publics.
- **Accès à un logement abordable** : Le développement urbain concentré dans les centralités

crée des opportunités pour des logements diversifiés et abordables, tout en préservant la qualité de vie et en facilitant l'accès aux services et aux emplois.

Objectifs

Cette recherche vise à explorer et documenter deux thématiques essentielles : l'intensification des centralités pour répondre aux besoins en logements et la protection, valorisation et régénération de la biodiversité au sein des centralités. L'objectif est de produire un référentiel évolutif en ligne pour guider les praticiens de l'aménagement du territoire.

A.2 Méthodologie



A.2 Méthodologie

La recherche s'étend sur 3 ans. La première année s'organise comme suit:

Volet 1: Conceptualisation

1.Précision de l'objectif du référentiel en fonction du public cible :

1. Définir précisément l'objectif du référentiel pour répondre aux défis de l'intensification des centralités et de la préservation de la biodiversité.
2. Analyser les besoins actuels et les défis en intensification urbaine en collaborant avec le public cible et en s'appuyant sur les études CPDT antérieures.
3. Adapter le référentiel aux professionnels de l'aménagement du territoire (architectes, fonctionnaires communaux et régionaux).

Résultat attendu : Une définition affinée de l'objectif du référentiel adaptée aux besoins spécifiques des professionnels de l'aménagement du territoire.

2.Collecte de bonnes pratiques sur des référentiels similaires :

1. Analyser les référentiels existants locaux, régionaux, nationaux ou internationaux concernant l'intensification des logements et la biodiversité.
2. Se concentrer sur le contenu, la structure, les fonctionnalités et les publics cibles de ces référentiels.

Résultat attendu : Compilation de bonnes pratiques pour guider la conception du référentiel.

3. Organisation du contenu du référentiel :

1. Définir les contours du contenu du référentiel en s'appuyant sur les bonnes pratiques identifiées et les besoins du public cible.
2. Préciser les sujets à développer, le type d'informations, les supports visuels, et le niveau de détail des informations.
3. Identifier le terme approprié pour le livrable final (référentiel, vade-mecum, guide, catalogue de bonnes pratiques).

Résultat attendu : Un cadre clair définissant les principaux contenus à produire pour le référentiel.

Volet 2: Élaboration des Contenus

1.Synthèse des études CPDT antérieures :

1. Synthétiser les connaissances existantes sur l'intensification des centralités à partir des études CPDT antérieures.
2. Compiler les enseignements, recommandations et bonnes pratiques tout en identifiant les besoins de recherche complémentaire.

Résultat attendu : Synthèse documentée des études antérieures et identification des besoins de recherche complémentaire.

2.Elaboration du contenu sur l'intensification et la division des logements :

1. **Observation et analyse :** Examiner les processus de transformation des tissus bâtis existants dans les centralités, en particulier les "dents creuses".
2. **Contextualisation et dynamiques foncières :** Analyser les contextes et dynamiques foncières pour mettre en lumière les implications spécifiques.
3. **Évaluation des freins et leviers :** Identifier les freins et les facteurs favorisant l'acceptabilité des transformations du tissu bâti existant.

3.Elaboration du contenu sur la protection, valorisation et régénération de la biodiversité :

1. **Séquence ERC :** Analyser l'application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser dans les centralités.
2. **Approche multifonctionnelle des sols :** Intégrer une approche multifonctionnelle des sols en évaluant les services écosystémiques offerts.
3. **Cadre méthodologique :** Développer un cadre méthodologique pour guider les praticiens dans la mise en œuvre des centralités en mettant l'accent sur la biodiversité.

Résultat attendu : Directives pratiques pour l'intensification des centralités tout en préservant la biodiversité, avec contenu de base pour le site internet du SPW-TLPE.

Co-construction avec le Public cible (SPW, CATUs, auteurs de projets)

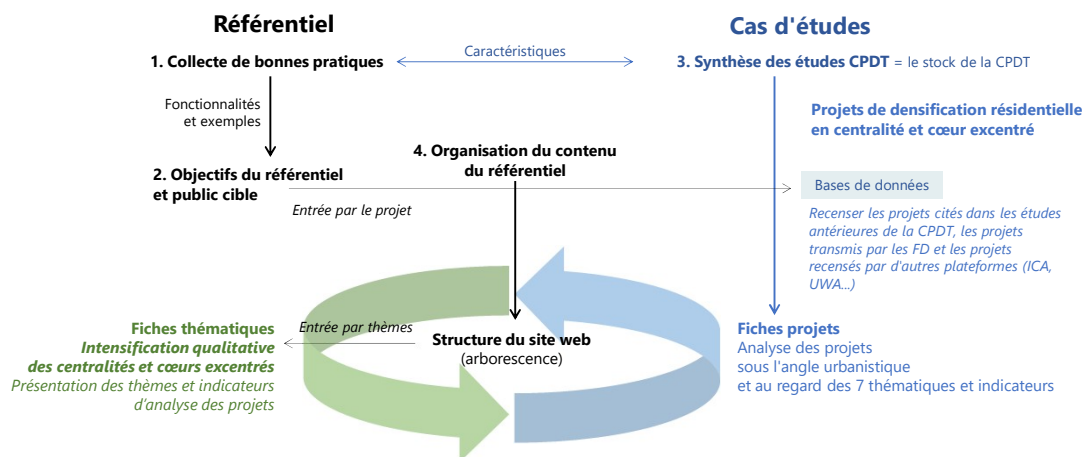
Cette étape transversale consiste à impliquer activement le public-cible pour valider les contenus et recueillir des retours pour affiner les aspects pratiques du référentiel. Des sessions collaboratives seront organisées tout au long de l'année pour :

- Préciser l'objectif du référentiel.
- Débattre des structures et fonctionnalités similaires.
- Organiser la structure du référentiel.
- Présenter de nouveaux contenus.

Résultat attendu : Validation pratique et opérationnelle des contenus du référentiel grâce aux contributions directes du public-cible.

Le Schéma repris ci-dessus illustre l'approche méthodologique de la recherche.

A.3 Année 2024



Ce schéma illustre le déroulement de la recherche. Trois missions ont été menées en parallèle:

- la conceptualisation du référentiel (en noir) qui constitue le livrable (site web).
- l'élaboration de la base de données de projets / cas d'étude (en bleu), point 3 du cahier des charges
- l'identification des thématiques pour une intensification qualitative (en vert) qui comprennent la protection, valorisation de la biodiversité dans les centralités (CSC),

La recherche a débuté par la collecte de bonnes pratiques afin d'identifier l'objectif et le public cible du référentiel. En parallèle, la synthèse des études de la CPDT a permis de constituer un stock de projets/cas d'étude. Cette base de données croise les projets recensés avec différents critères d'analyse.

Ces deux premières missions ont contribué à l'identification de l'organisation du contenu du référentiel (point 4 du cahier de charges) : une entrée par le projet et une entrée par thématique.

A.4 Calendrier

	2024											
Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
0. Rédaction du cahier des charges	X	X										
1. Synthèse des études CPDT (2.1)		X										
2. Objectif du référentiel et publics-cible (1.1)		X										
3. Collecte de bonnes pratiques (1.2)		X	X									
4. Définition du contenu du référentiel (1.3)			X									
5. Co-construction (étape transversale)				X	X	X	X	X	X	X	X	X
6. Elaboration des contenus (2.)			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CA de lancement		X										
CA intermédiaire / rapport intermédiaire						X						
CA final / rapport final												X
CT réunions techniques				X	X		X	X		X	X	

A.3 Calendrier

Le calendrier de la recherche repris ci-dessus a été établi en fonction des différentes étapes de la recherche.

B. Résultats



B. Résultats

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande :

- *B.1.1.1 Quel type de référentiel ? Quelle approche ?*
- *B.1.1.2 Quels publics cible ?*
- *B.1.1.3 Quels objectifs pour quels besoins ?*

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

B.1.3 Organisation du contenu

B.2. Définition du contenu du référentiel

B.2.1 Synthèse des recherches CPDT

B.2.2 Cas d'étude

- Base de données
- Enrichissement de la base de données
- Fiches projets

B.2.3 Fiches thématiques

B.1. Conceptualisation

- B.1.1 Clarification de la demande
- B.1.2 Collecte de bonnes pratiques
- B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

B.1. Conceptualisation

- B.1.1 Clarification de la demande
- B.1.2 Collecte de bonnes pratiques
- B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

B.1.1.1 Quel type de référentiel ?

Référentiel thématique

Traiter les thématiques dans le cadre de la mise en œuvre des centralités

Approche globale/transversale

Vademecum

Accompagner la réalisation d'outils de planification pour intégrer les thématiques

Approche par l'outil

Référentiel de projets

Illustrer la mise en œuvre des centralités par des exemples concrets et exemplaires au regard des thématiques

Approche par le projet

>> *Pour éclairer ce choix, un relevé d'exemples a été réalisé. Ces derniers sont présentés ci-après.*

Clarification des attentes en matière de référentiel à produire.

Trois options de structuration du référentiel ont été identifiées, chacune répondant à des objectifs et approches distincts :

1. Référentiel thématique : Cette approche propose de traiter les thématiques principales dans une perspective globale et transversale. L'objectif est de guider la mise en œuvre des centralités en fournissant un cadre théorique structurant.

2. Vademecum : Ce format privilégie une approche par l'outil. Il vise à accompagner directement la réalisation d'outils de planification, en intégrant les thématiques de manière pratique et opérationnelle dans les projets de centralités.

3. Référentiel de projets : Cette approche met l'accent sur l'illustration par des cas concrets. Elle propose une série d'exemples inspirants et exemplaires pour illustrer la mise en œuvre effective des centralités au regard des thématiques.

Afin d'éclairer ce choix et d'appuyer la réflexion, un relevé d'exemples concrets a été réalisé. Ces exemples, présentés dans les sections suivantes sont 4 référentiels thématiques, 2 vademecum et 2 référentiels de projets.

Voici les 4 référentiels thématiques présentés à titre d'exemples

Exemples pertinents



Référentiel thématique

Traiter ces 2
thématiques dans le cadre
de la mise en œuvre les
centralités

**Approche
globale/transversale**

Perspective Brussels. 2022. *Densité urbaine: cahier de recommandations*

- Public cible : autorités publiques
- 3 parties : 01|développement du concept de densité, 02| fiches de recommandations, 03| cas d'études
- Concept de densité: interviews, paramètres et balises
- Fiches type « recommandations » détaillées par des indicateurs (1., 2., 3.) et des actions (étapes 1, etc)
- Cas d'étude évolutifs https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/20220922_projecting_density.pdf

https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/20220922_projecting_densite_cahier.pdf

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE

perspective-brasés pour une nouvelle approche de la planification

NOTATION(S)

Dans le service de la qualité de vie : répondre aux termes du débat
Une méthode exploratoire et interrogative

Durables en chiffres comparés

**POUR UNE DÉFINITION ÉLÉGANTE DE LA DENSITÉ QUI RIME
AVEC QUALITÉ**

1. Différents exemples de mesure de la densité

2. Le decapage Δ : Point de vue des experts entendus lors des
workshops et le système de recherche

3. Les nouveaux paramètres de la densité

4. 6 Rôles du guide de la pratique de perspective-brasés

**RECOMMANDATIONS POUR UNE NOUVELLE ÉQUATION
URBAINE**

1. Recommandations sur la mesure de la densité de qualité

2. Recommandations « Et l'air ? »

3. Recommandations sur les mesures élémentaires

4. Recommandations sur la gouvernance

PROLONGEMENT : JOURNÉE COLLECTIVE

ANNEXES

RECOMMANDATIONS SUR LA MESURE DE LA DENSITÉ DE QUALITÉ

La densité de qualité est une question de (re)définition et d'(*nouvelle*) mesure. Elle appelle la constitution d'outils dédiés d'intelligence territoriale susceptibles de favoriser le dialogue des parties prenantes.

L'Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse mène un important travail d'identification d'indicateurs de la qualité du cadre de vie. L'étude, en cours, a identifié un peu plus d'une centaine d'indicateurs potentiels. L'objectif est d'obtenir une liste opérationnelle d'indicateurs permettant de mesurer et de comparer la qualité du cadre de vie dans les quartiers bruxellois. Il y a lieu de partager ces indicateurs avec l'ensemble des parties prenantes afin d'en confirmer la pertinence. Cette batterie d'indicateurs constituera, à terme, la grille de lecture multicritères permettant de consolider les diagnostics préalables aux projets.

- Étape 1 : Considérer le tableau de bord
- Étape 2 : Partager les indicateurs entre parties prenantes en organisant des focus groupes
- Étape 3 : Formaliser un référentiel commun aux parties prenantes

Stat : à consolider

Vu d'ailleurs, à Vienne:

Viennese, the Citizens' Council in Salzburg, Vienna to elect a Salzburg-based Council. The success is largely due to the world's second largest annual cabinet meeting. The success is largely due to the world's second largest annual cabinet meeting. The success is largely due to the world's second largest annual cabinet meeting.

Vu d'ailleurs, en Suisse:

La statistique publique possède sur un grand nombre de données. Le Gouvernement les met à la disposition du grand public dans le cadre du nouveau système d'indicateurs « Mesure du bien-être ». Selon le gouvernement, « Le système d'indicateurs propose des informations statistiques sur l'état et l'évolution du bien-être dans un large contexte, et qui pourront servir de base à la formation de l'opinion publique et aux prises de décisions politiques ».

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/accueil/fam/france/022728?module=rest-&cat=022728&lang=fr&id=9226&indicateurs=9226&2%20NATION%20Mesure+du+Bien-etre+de+Nos+Citoyens>

2. Compléter les connaissances nécessaires à la densité de qualité

largir la définition de la dentelle étendue de disposer d'une connaissance rigoureuse de la recherche à l'échelle de la ville, l'exigence de la qualité assurée par la fois d'élaborer de nouveaux types de disposer de diagnostics plus fins. Les diagnostics réalisés dans le cadre des PIG ou des opérations de réhabilitation urbaine illustrent cette connaissance fine qu'il conviendrait de systématiser, il y a lieu de poursuivre cette démarche et de lancer une série d'études permettant d'appliquer la démarche d'une recherche systématique de la qualité dans la dentelle. Investir de l'architecture, elle capotera des réseaux, tout d'occupation des logements... apparaissent comme autant de données d'entrée au même titre qu'un état précis des fonctions publiques à recréer.

- Action :**
- **Étape 1 :** perspective bruxelloise capitalise les nombreux travaux en cours (publications de synthèses)
 - **Étape 2 :** Diffusion et mise en débat de l'expertise de perspective bruxelloise (table, table-ronde)
 - **Étape 3 :** Lancer de nouvelles études et démarches de qualité pour consolider l'expertise partagée notamment dans le cadre de l'année thématique 2022 consacrée aux quartiers

 État : à consolider

Nous avons vu plus haut que la densité de quarte doit être un concept qui réunit les parties prenantes afin de sortir des impasses de la controverse telle qu'elle est actuellement posée. Pour ce faire, la construction d'un outil simple, facilement appropriable, permettant d'engager le dialogue et partager les consensus de la densité, dans une acception élargie, sur un territoire donné, nous apparaît nécessaire. Cet outil de diagnostic simple et panoramique doit faire l'objet d'une co-construction avec les acteurs afin que la mesure ne souffre pas de biais ou de contestations. Il pourra utilement être expérimenté en différents lieux du territoire.

- Action :**
- Étape 1 : lancer un focus groupe partenarial pour construire l'outil
 - Étape 2 : Tester l'outil sur différents quartiers bruxellois
 - Étape 3 : Généraliser l'expérimentation
- État :** à compléter en 2022

État : à connecter

 État : à consolider, en 2022

Le référentiel "*Perspective Brussels. 2022. Densité urbaine: cahier de recommandations*" est conçu pour les autorités publiques. Il est structuré en trois parties principales :

1.Développement du concept de densité : Cette partie intègre des interviews, des paramètres et des balises pour définir et approfondir le concept de densité urbaine.

2.Fiches de recommandations : Ces fiches sont détaillées par des indicateurs (1., 2., 3.) et des actions (étapes 1, etc.), offrant des recommandations pratiques pour la mise en œuvre de politiques de densité urbaine.

3.Cas d'études : Présentant des exemples évolutifs, cette section offre des études de cas concrètes pour illustrer l'application des recommandations.

Ce référentiel propose ainsi une approche complète et évolutive pour comprendre et appliquer les principes de densité urbaine, soutenue par des recommandations pratiques et des études de cas détaillées.

Ce référentiel inclut également des illustrations et une analyse de projets concrets, offrant ainsi une vision claire et détaillée des différentes facettes de la densification urbaine et des moyens pour la promouvoir efficacement.

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

Exemples pertinents



Référentiel thématique

Traiter ces 2 thématiques dans le cadre de la mise en œuvre les centralités

Approche globale/transversale

Vivre en ville. 2024. Milieux de vie en santé, densification verte – fiches de bonnes pratiques

- Public cible : auteurs de projets (et grand public)
- Entrée par deux parties (01| Type de projet; 02|stratégie)
- Fiches de type « outil »
- Points d'attention adressés aux concepteurs
- Illustration de cas concrets en image



<https://milieudiversante.org/>

Le référentiel "*Vivre en ville. Milieux de vie en santé, densification verte - fiches de bonnes pratiques*" est destiné aux auteurs de projets et au grand public. Il est structuré en deux parties principales :

1.Type de projet : Cette section classe les fiches selon différents types de projets de densification verte.

2.Stratégie : Propose des stratégies spécifiques pour la mise en œuvre de projets de densification verte.

Les fiches sont de type "outil" et incluent des points d'attention spécifiques destinés aux concepteurs de projets. Chaque fiche est illustrée par des images de cas concrets, offrant ainsi des exemples visuels et pratiques pour guider les auteurs de projets dans leurs initiatives de densification verte.

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

Exemples pertinents



Référentiel thématique

Traiter ces 2 thématiques dans le cadre de la mise en œuvre les centralités

Approche globale/transversale

Vivre en ville. 2024. *Et si la densification verte pouvait avoir un effet positif*

- Public cible : auteurs de projets et grand public

⇒ <https://www.youtube.com/watch?v=OahegRVAS6U>



Le référentiel "*Vivre en ville. 2024. Et si la densification verte pouvait avoir un effet positif*" est conçu pour les auteurs de projets ainsi que le grand public.

Structure :

1. Type de projet : Cette section regroupe les fiches par différents types de projets de densification verte, offrant des exemples concrets et des solutions pratiques pour divers contextes urbains.
2. Stratégie : Propose des stratégies spécifiques et détaillées pour la mise en œuvre efficace de projets de densification verte, prenant en compte les meilleures pratiques et les défis courants.

Contenu des fiches :

- Type "outil" : Chaque fiche fournit des outils pratiques et des recommandations pour les concepteurs.
- Points d'attention : Des points clés sont adressés aux concepteurs pour guider leur travail et assurer la qualité des projets.
- Illustration de cas concrets en image : Des exemples concrets sont illustrés par des

images, offrant une visualisation claire des concepts et des pratiques de densification verte.

Ce référentiel sert de guide complet pour encourager et faciliter la mise en œuvre de projets de densification verte, en mettant l'accent sur les bénéfices potentiels pour les milieux de vie urbains.

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

Exemples pertinents



Vademecum

Accompagner la
réalisation d'outils de
planification pour intégrer
ces 2 thématiques

Approche par l'outil

Perspective Brussels. 2021.

Les plans particuliers d'affectation du sol (PPAS) - Guide pratique pour les communes et leurs bureaux d'étude

- Public cible : autorités publiques et auteurs de projets
- Entrée par l'outil
- Outil d'aide (évolutif) à l'élaboration/ modification/ abrogation d'un PPAS

https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/guide_pratique_ppas.pdf

perspective brussels asbl	
PPAS GUIDE PRATIQUE	
TABLE DES MATIERES	
Préambule..... 5	
1. Introduction.....	6
2. Dispositions générales.....	8
2.1. Révision du COSAT.....	8
2.2. Adhésion au COSAT : place dans la hiérarchie des normes et contenu du PPAS.....	9
3. Procédures et délais.....	12
3.1. Procédures d'élaboration, de modification et d'abrogation des plans.....	12
3.2. Solutions de procédures et délais.....	31
4. Contenu du PPAS (version du 2 avril 2020).....	38
4.1. Adhésion au COSAT : place dans la hiérarchie des normes et contenu du PPAS.....	38
4.2. Acteurs des PPAS.....	44
4.3. Effets du PPAS.....	46
4.4. Liens entre PPAS et autres plans et règlements.....	47
4.5. Conseils pratiques.....	48
4.6. Prescriptions graphiques.....	49
4.7. Prescriptions techniques.....	50
4.8. Rubriques des PPAS.....	60
4.9. Révisions et actualisation par voie électronique.....	64
4.10. Brouillon/ Révision PPAS analyse.....	64
...	
10.2. NOUVEAU PPAS.....	65
10.3. Communication par voie électronique.....	66
11. Documents et liens utiles.....	68
12. Glossaire.....	69
13. Liste des acronymes.....	69
14. Contacts.....	70
15. Annexes.....	71

perspective brussels asbl	
PPAS GUIDE PRATIQUE	
3. PROCÉDURES ET DÉLAIS	
3.1. PROCÉDURES D'ÉLABORATION, DE MODIFICATION ET D'ABROGATION DES PPAS	
Mêmes procédures : Les procédures de modification et d'abrogation des PPAS se réfèrent aux celles de l'élaboration, hormis quelques différences procédurales (voir e.g. par 3.1.1. Procédures particulières d'abrogation).	
perspective brussels asbl	
PPAS GUIDE PRATIQUE	
Conseil n°1. Tout plan doit contenir le titre et le type de plan (localisation, ...), la légende, l'orientation, l'échelle graphique et numérique et la cartouche annexe 2.	
Bonnes pratiques (projet de PPAS)	
48	

Voici les deux vademecum présentés à titre d'exemples

LES PLANS PARTICULIERS D'AFFECTATION DU SOL (PPAS) - Guide pratique pour les communes et leurs bureaux d'étude

Ce guide pratique est conçu pour assister les communes et leurs bureaux d'étude dans la gestion des Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS). Il est destiné principalement aux autorités publiques responsables de l'aménagement du territoire ainsi qu'aux auteurs de projets impliqués dans l'élaboration, la modification ou l'abrogation des PPAS.

Le vademecum se présente comme un « outil évolutif » et didactique qui :

- Facilite l'élaboration des PPAS : Il fournit une méthodologie détaillée pour la conception de nouveaux plans, intégrant les besoins locaux tout en respectant les réglementations régionales.
- Guide la modification des PPAS : Le document propose des étapes claires pour la modification des plans existants afin de répondre aux évolutions urbaines, aux nouvelles orientations politiques ou aux projets spécifiques.
- Explique le processus d'abrogation des PPAS : En cas de besoin, le guide explique

comment abroger un PPAS devenu obsolète ou inadapté, en assurant une transition harmonieuse et légale.

Le guide est structuré pour être accessible via un « outil d'aide évolutif », ce qui signifie qu'il est régulièrement mis à jour en fonction des nouvelles législations, des retours d'expérience et des besoins des utilisateurs. Cet aspect évolutif permet de garantir que les informations et les procédures restent pertinentes et efficaces face aux changements constants dans le domaine de l'aménagement du territoire.

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

Exemples pertinents

CPDT. 2023-2024.

Vade-mecum pour l'élaboration des schémas de développement communaux thématiques « optimisation spatiale »



Vademecum

Accompagner la réalisation d'outils de planification pour intégrer ces 2 thématiques

Approche par l'outil

- Public cible : autorités publiques et auteurs de projets
- Entrée par l'outil
- Vise un outil spécifique
- Fiches type « outils »

Table des matières	
1. Introduction	7
1.1. Pourquoi se doter d'un SDC thématique « optimisation spatiale » ?	11
1.2. Quels sont les concepts de structuration spatiale à décliner ?	11
1.2.1. De quoi est composée la structure territoriale communale ?	11
1. Les courbes	11
2. Les courbes de centralité	12
3. Les axes structuraux de centralité	13
4. Les espaces excroissés	13
5. Les courbes excroissées	14
1.2.2. Dispositifs liés aux concepts thématiques déclinaires dans un SDC	14
1.2.3. En quoi la structure territoriale régionale influence-t-elle la structure territoriale communale ?	15
1. Les axes de la structure territoriale régionale	15
2. Les axes de développement de la structure territoriale régionale	15
3. Les axes et réseaux de communication et de transport de fluides et d'énergie de la structure territoriale régionale	15
2. L'élaboration d'un SDC thématique « optimisation spatiale »	17
2.1. Le contenu d'un SDC thématique « optimisation spatiale »	19
2.2. L'analyse contextuelle	20
2.2.1. Objectifs de l'analyse contextuelle	20
2.2.2. Comment structurer l'information dans l'analyse contextuelle ?	21
2.3. La stratégie territoriale d'optimisation spatiale communale	22
2.3.1. Valeur globale	22
1. Définir des catégories, des principes et modalités de mise en œuvre et des mesures	22
a. Que représentent les objectifs, les principes et modalités de mise en œuvre et les mesures ?	23
b. Exemple de déclinaison	24
c. Exemple de points d'attention en termes de résilience	25
2. Les modalités de mise en œuvre de l'ajustement urbain et de l'articulation	25
3. L'ordre de priorité de mise en œuvre et l'affectation des ZACC	32
4. Les implications de l'ordonnance de plan de secteur	34
5. Les SDC, SDC et SDC à élaborer, définir ou abroger	35
2.3.2. Valeur cartographique	36
1. Définir la structure territoriale communale du SDC thématique « optimisation spatiale »	36

a. Identifier, adapter et décrire les centralités	37
b. Identifier les courbes et les axes structuraux de centralité	42
c. Identifier les courbes excroissées et les modalités de la structure territoriale excroissée	43
2. Carte de mise en œuvre de la stratégie territoriale d'optimisation spatiale	44
2.3.3. Un processus itératif	46
3. Comment gagner en efficacité dans l'élaboration d'un SDC thématique « optimisation spatiale » ?	47
4. Liste des abréviations	51
Annexes	
Fiche 01. Recommandations pour l'élaboration d'un SDC thématique « optimisation spatiale »	
Fiche 02. Que non contenu l'analyse contextuelle d'un SDC thématique « optimisation spatiale » ?	
Fiche 03. Comment calculer les indicateurs ?	
Fiche 04. Comment intégrer la question du commerce ?	
Fiche 05. Comment intégrer la question de la mobilité ?	
Fiche 06. Définir les actions sur les espaces bâtis et non bâtis dans les centralités, leurs courbes et axes structuraux, dans les espaces excroissés et les courbes excroissées	

Vade-mecum pour l'élaboration des schémas de développement communaux thématiques « optimisation spatiale » (CPDT 2023-2024)

Ce vademecum, en cours de publication par la CPDT, sert de guide détaillé pour les autorités publiques et les auteurs de projets dans l'élaboration des schémas de développement communaux, spécifiquement axés sur l'optimisation spatiale.

Il propose une méthodologie structurée pour créer des schémas de développement qui répondent aux objectifs d'optimisation spatiale. Cela inclut l'optimisation de l'utilisation de l'espace, la densification urbaine, et la gestion durable des ressources territoriales.

Le vademecum se focalise sur un outil spécifique (le SDC) destiné à aider dans l'optimisation spatiale, offrant des recommandations pratiques et des exemples concrets d'application.

Le document contient des fiches type détaillées qui présentent divers outils, méthodologies et bonnes pratiques pour l'optimisation spatiale. Ces fiches servent de références rapides et pratiques pour les utilisateurs.

Le guide est conçu pour être utilisé comme un « outil spécifique » pour l'optimisation spatiale. Il s'agit d'un document évolutif, régulièrement mis à jour pour incorporer les

dernières avancées en matière de développement territorial et les retours d'expérience des utilisateurs.

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

Exemples pertinents



Référentiel de projets

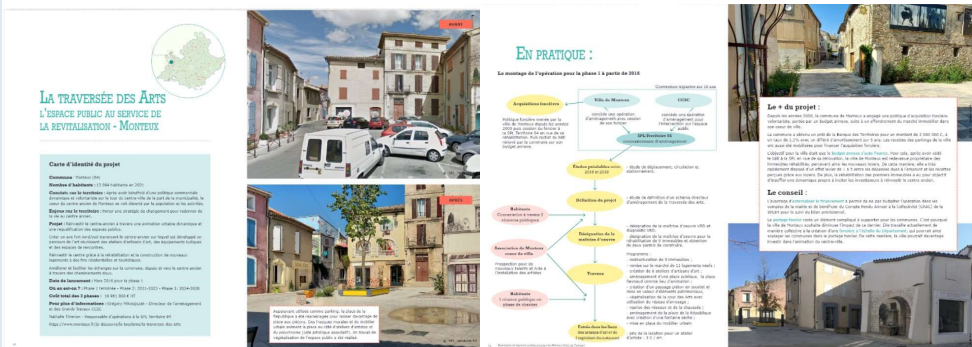
Illustrer la mise en œuvre des centralités par des exemples concrets et exemplaires au regard des 2 thématiques

Approche par le projet

Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine et du Var, 2020,
Référentiel de bonnes pratiques pour accompagner les petites villes dans leurs projets de revitalisation

- Public cible : autorités publiques
- Trois grands thèmes (1. Cadre de vie, 2. Revitalisation économique, 3. Qualité de l'habiter)
- Chaque thème est développé via plusieurs fiches projets (exemple de fiche ci-contre)
- Chaque fiche projet est explicitée par une carte d'identité, des illustrations, des schémas de financement, des schémas d'acteurs et de phasage etc.

<http://www.aurav.org/documents/referentiel-pvd-vf2022.pdf?762213FA548-815#>



Voici les 2 référentiels de projets présentés à titre d'exemples

« Référentiel de bonnes pratiques pour accompagner les petites villes dans leurs projets de revitalisation » par l'Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine et du var (2020)

Ce référentiel, publié par l'Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine et du Var, est conçu pour aider les petites villes à revitaliser leurs territoires. Il se structure autour de trois grands thèmes fondamentaux et propose des fiches projets détaillées pour chaque thème. Chaque fiche projet comprend des éléments pratiques et visuels pour faciliter la mise en œuvre des recommandations.

1. Cadre de vie

- Objectif: Améliorer la qualité de vie des habitants en créant des espaces publics agréables et fonctionnels.

- Fiches projets: Les fiches de ce thème abordent des initiatives comme la création de parcs, l'aménagement de places publiques, et l'amélioration des infrastructures de mobilité douce.

2. Revitalisation économique

- Objectif: Dynamiser l'économie locale en soutenant les commerces, l'artisanat et les activités économiques.

- Fiches projets: Les fiches de ce thème proposent des solutions pour la réhabilitation des commerces, le développement de zones d'activités et la promotion du tourisme local.

3. Qualité de l'habiter

- Objectif: Renforcer l'attractivité résidentielle en améliorant les conditions de logement et les services de proximité.

- Fiches projets: Les fiches de ce thème traitent de la rénovation de l'habitat, de la création de logements sociaux et de l'amélioration des services publics.

Chaque fiche projet est composée de plusieurs sections détaillées pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre des initiatives :

- Carte d'identité: Présentation générale du projet, incluant ses objectifs et les besoins auxquels il répond.

- Illustrations: Visuels et images pour donner une idée concrète de la réalisation du projet.

- Schémas de financement: Diagrammes explicatifs des sources de financement possibles, y compris les subventions, partenariats publics-privés, et autres ressources financières.

- Schémas d'acteurs: Identification des principaux acteurs impliqués dans le projet, tels que les autorités locales, les entreprises, et les associations.

- Phasage: Planification des étapes de mise en œuvre du projet, incluant les échéances et les priorités.

- Présentation de la commune, incluant ses caractéristiques démographiques, économiques et urbaines.
- Définition des objectifs spécifiques du projet d'intensification et de requalification dans la commune.
- Détail des actions entreprises pour intensifier et requalifier la centralité urbaine, telles que la rénovation des infrastructures, la création de nouveaux espaces publics, et la promotion de la mixité fonctionnelle.
- Analyse des résultats obtenus et de l'impact du projet sur la commune, incluant des indicateurs de performance et des témoignages d'acteurs locaux.
- Identification des défis rencontrés et des bonnes pratiques développées au cours du projet.
- Illustrations et schémas: Visuels pour illustrer les changements apportés, incluant des cartes, des photos avant-après, et des diagrammes explicatifs.

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

Synthèse
du relevé
d'exemples

Autorités
publiques

Vademecum	Thématiques	Projets
CPDT « Intensification et requalification des centralités pour lutter contre l'étalement urbain et la dépendance à la voiture » 2020-2022		
CPDT « Renforcer les centralités wallonnes, 8 dispositions-clés et leurs indicateurs » 2022		
CEREMA « Outils de l'aménagement : accompagnement des collectivités dans l'aménagement de leur territoire » 2022		
ADEME « Faire la ville dense durable et désirable » 2022		
CPDT « Schéma de développement communal thématique : optimisation spatiale » En cours	CPDT « Référentiel-Des projets d'urbanisme pour renforcer le territoire » 2019	
	Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine et du var « Référentiel de bonnes pratiques pour accompagner les petites villes dans leurs projets de revitalisation » 2020	

Vademecum	Thématiques	Projets
	Perspective Brussels « Densité urbaine : cahier de recommandations » 2022	
	Institut Région Paris « Comment encourager la densification urbaine ? » 2009	
Direction départementale du Pays-de-Dôme SPAR/ATP « Intensité urbaine : un outil pour une consommation maîtrisée des espaces » 2020		Direction départementale du Pays-de-Dôme SPAR/ATP « Intensité urbaine : un outil pour une consommation maîtrisée des espaces » 2020
Ministère de la transition écologique « Guide pour la mise en œuvre de l'évitement » 2021		
	Oui dans ma cour « Ouvrir le dialogue Démarche de participation publique à l'intention des municipalités qui se densifient »	
	Oui dans ma cour « Tout savoir sur la densification »	
	Oui dans ma cour « Est-ce qu'il y a du changement dans votre voisinage ? » (vidéo)	

Les exemples décrits ci-dessus ont été reclassés dans ces tableaux selon le public-cible envisagé a priori : autorités publiques

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

Synthèse
du relevé
d'exemples

Auteurs
de
projets

Vademecum	Thématiques	Projets
	Oui dans ma cour « Est-ce qu'il y a du changement dans votre voisinage ? » (vidéo) 2022	
	Vivre en ville « Et si la densification verte pourrait avoir un effet positif ? » (vidéo) 2022	
Vivre en Ville « Relèver les défis de la densification grâce à la collaboration » 2020		
	CEREMA « Urbanisme : en chemin vers une densité désirable » 2024	
CEREMA « Outils de l'aménagement : accompagnement des collectivités dans l'aménagement de leur territoire » 2022		
ADEME « Faire la ville dense durable et désirable » 2022		
CPDT « Schéma de développement communal thématique : optimisation spatiale » En cours		

Vademecum	Thématiques	Projets
Perspective.Brussels « Densité urbaine : cahier de recommandations » 2022		
Ministère de la transition écologique « Guide pour la mise en œuvre de l'événement » 2021	Institut Région Paris « Comment encourager la densification urbaine ? » 2009	
Direction départementale du Puy-du-Dôme SPAR/AIP « Intensité urbaine : un outil pour une consommation maîtrisée des espaces » 2020	Direction départementale du Puy-du-Dôme SPAR/AIP « Intensité urbaine : un outil pour une consommation maîtrisée des espaces » 2020	
Vivre en ville : Milieux de vie en santé « Densification verte » Fiches de bonnes pratiques		
CPDT « Renforcer les centralités wallonnes, 8 disponsons-dés et leurs indicateurs » 2022	CPDT « Référentiel Des projets d'urbanisme pour renforcer le territoire » 2019	Vivre en Ville « Relève les défis de la densification grâce à la collaboration »
	Oui dans ma cour « Ouvrir le dialogue Démarche de participation publique à l'attention des municipalités qui se densifient » 2024	
CPDT « Intensification et requalification des centralités pour lutter contre l'étalement urbain et la dépendance à la voiture » 2020-2022		
	Oui dans ma cour « Tout savoir sur la densification »	

Les exemples décrits ci-dessus ont été reclassés dans ces tableaux selon le public-cible envisagé a priori : auteurs de projets

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

Synthèse
du relevé
d'exemples

Grand
public

Vademecum	Thématiques	Projets
	Oui dans ma cour « Ouvrir le dialogue Démarche de participation publique à l'intention des municipalités qui se densifient » 2024	
	Oui dans ma cour « Tout savoir sur la densification »	
	Oui dans ma cour « Est-ce qu'il y a du changement dans votre voisinage ? » (vidéo)	
	Vivre en ville : Milieux de vie en santé « Densification verte » Fiches de bonnes pratiques	
	Vivre en ville « Et si la densification verte pouvait avoir un effet positif ? » (vidéo) 2022	
Vivre en Ville « Relever les défis de la densification grâce à la collaboration » 2020		
	CEREMA « Urbanisme : en chemin vers une densité désirable » 2024	

Les exemples décrits ci-dessus ont été reclassés dans ces tableaux selon le public-cible envisagé a priori : grand public

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

En conclusion, sur base de la synthèse du relevé d'exemples, le choix s'est porté sur :

**Un référentiel
thématique
illustré de projets**

**Approche globale/
transversale**

+

**Approche
par le projet**

>>> B.1.1.1 Quel type de référentiel, quelle approche ?

- Ciblé sur l'**intensification des centralités**
- Page dédiée **sur le site web du SPW Territoire**
- **Illustré par des exemples**
- Contenu évolutif, qu'il est possible d'alimenter

>>> B.1.1.2 Quel public cible ?

Les praticiens de l'aménagement du territoire

- Agents des administrations communales (CATUs) et régionales (DATUs) instruisant les dossiers de demande, UVCW...
- Professionnels de l'urbanisme et de l'architecture : auteurs de projets, développeurs immobiliers privés, sociétés de logements publics...

En conclusion, sur base du relevé d'exemples, le choix du type de référentiel s'est porté sur un référentiel thématique avec une approche globale et transversale de l'intensification des centralités, illustré abondamment par des projets (prioritairement wallons). Il sera réalisé sous forme de page web sur le site du SPW TLPE, le souhait étant de mettre en ligne un référentiel évolutif pouvant être alimenté au fil des années par de nouveaux contenus, notamment pour mettre à jour de nouveaux exemples de projets.

Sur base de la synthèse du relevé d'exemples, le référentiel s'adressera aux praticiens de l'aménagement du territoire, plus spécifiquement aux autorités publiques en priorité, mais également aux auteurs de projets, urbanistes, architectes, promoteurs immobiliers, à l'UVCW, etc.

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

En conclusion, sur base de la synthèse du relevé d'exemples, le choix s'est porté sur :

>>> **B.1.1.3 Quels objectifs pour quels besoins ?**

CATUs et DATUs:

- Accès au **cadre réglementaire**,
- **Outils pour évaluer l'impact des projets** sur l'environnement, la mobilité, les services publics, etc., et outils de suivi pour assurer la conformité aux réglementations,
- **Conseils et bonnes pratiques** en matière de planification urbaine durable + exemples de projets de densification et d'intensification des centralités

Professionnels de l'urbanisme et de l'architecture :

- Informations et outils pour concevoir des projets de densification et d'intensification qui répondent aux besoins des populations locales tout en respectant les contraintes réglementaires
- Données géographiques et environnementales précises pour évaluer la faisabilité des projets et minimiser leur impact sur l'environnement
- Besoin de plateformes de réseautage professionnel pour partager des idées, trouver des partenaires de projet et explorer de nouvelles opportunités de collaboration dans le domaine de l'aménagement du territoire
- ... ?

A confirmer via consultation
d'experts et CATUs

Ce référentiel vise à répondre à des besoins diversifiés en s'adressant aux publics cible identifiés, avec des objectifs et des fonctionnalités spécifiques.

Objectifs et besoins a priori identifiés :

1. Pour les CATUs et DATUs :

1. Faciliter l'accès au cadre réglementaire applicable aux centralités.
2. Fournir des outils pour évaluer l'impact des projets sur divers aspects (environnement, mobilité, services publics, etc.) et pour assurer leur conformité réglementaire.
3. Proposer des conseils, bonnes pratiques, et exemples concrets de projets visant la densification et l'intensification des centralités, dans une perspective de planification urbaine durable.

2. Pour les professionnels de l'urbanisme et de l'architecture :

1. Mettre à disposition des informations et outils pratiques pour concevoir des projets répondant aux besoins locaux tout en respectant les contraintes.
2. Fournir des données géographiques et environnementales détaillées pour évaluer la faisabilité des projets tout en minimisant leurs impacts environnementaux.
3. Répondre à un besoin de mise en réseau professionnel, en facilitant le partage d'idées, la recherche de partenaires, et la collaboration sur des projets liés à l'aménagement des centralités.

Ces objectifs et besoins nécessitent encore d'être confirmés par le biais de consultations auprès des experts et des CATUs. Cette démarche permettra de garantir que le référentiel final est aligné avec les attentes et exigences des acteurs clés impliqués dans l'aménagement des centralités.

B.1. Conceptualisation

B.1.1 Clarification de la demande

En conclusion, sur base de la synthèse du relevé d'exemples, le choix s'est porté sur :

>>> B.1.1.3 Quels objectifs pour quels besoins ?

Besoins ?	Fonctionnalités ?	Bénéfices attendus ?
Faciliter l'accès aux informations	Point d'accès centralisé aux informations sur la densification et l'intensification des centralités	Permettre aux praticiens d'accéder rapidement aux informations pertinentes.
Fournir des outils d'évaluation et de suivi	Indicateurs, ATOL, tableaux de bord, Nature value explorer...	Aider les praticiens à analyser l'impact de leurs projets et à garantir leur conformité par rapport à la réglementation en vigueur.
Partager des conseils et bonnes pratiques	Conseils et bonnes pratiques, exemples de projets	Illustrer et développer les compétences
Intégrer un lien vers des données géographiques et environnementales spécialisées	Lien vers des données géographiques et environnementales (Walonmap, etc.)	Accéder à des données détaillées afin d'évaluer la faisabilité des projets et de minimiser leur impact sur l'environnement

Ce tableau présente les fonctionnalités nécessaires du référentiel, qui devraient être conçues pour répondre aux besoins identifiés et maximiser les bénéfices attendus par les praticiens de l'aménagement du territoire.

B.1. Conceptualisation

- B.1.1 Clarification de la demande
- B.1.2 Collecte de bonnes pratiques
- B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Objectif : *Relever les éléments pertinents pour le référentiel*

Méthodologie : *analyse d'exemples de référentiels et autres outils similaires sur base de critères*

Critères d'analyse :

- **Thématiques du référentiel:**
 - Intensification et division des logements
 - Protection, valorisation et régénération de la biodiversité
- **Types de présentation / forme :**
 - Portail thématique
 - Base de données interactive
 - Cartographie en ligne
 - Plateforme de partage de connaissances
 - Guide pratique en ligne
- **Public cible**
- **Portée : locale, régionale, nationale, internationale**
- **Structure porteuse**
- **Date de publication et mise à jour**

> *Quelques références clé*

L'objectif de la collecte de bonnes pratiques a consisté à analyser des référentiels et outils similaires de manière à pointer les éléments les plus pertinents à la construction du référentiel. L'analyse des référentiels et outils s'est réalisée selon plusieurs critères :

1.La thématique du référentiel: L'intensification des centralités et la division des logements et la protection, la valorisation et la régénération de la biodiversité sont les thématiques principales du référentiel « Centralités ». En se concentrant sur ces thématiques, nous avons pu identifier des pratiques efficaces et des solutions innovantes.

2.Le type de présentation / forme du référentiel:

- Le **portail thématique** permet de regrouper les informations pertinentes par domaine. Les utilisateurs ont accès facilement aux ressources spécifiques à leurs besoins.
- Une **base de données interactive** offre des informations détaillées sur les projets, les acteurs impliqués et les résultats obtenus. Elles permettent aux utilisateurs d'explorer et de rechercher des informations selon différents critères, tels que la localisation géographique, le type de projet, ou la thématique.
- La **cartographie en ligne** permet de visualiser les projets d'intensification et de biodiversité. Elle aide à localiser les initiatives réussies et à identifier les zones à fort potentiel. Elles prennent la forme de cartographies interactives, permettant aux utilisateurs d'explorer visuellement les différents projets, politiques et initiatives dans une région donnée.

- La **plateforme de partage de connaissances** favorise la collaboration entre les parties prenantes. Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques sont facilités (initiatives, exemples, projets...)
- Le **guide pratique en ligne** est un guide dynamique avec des sections dédiées à chaque aspect de l'aménagement du territoire, fournissant des conseils, des bonnes pratiques et des exemples concrets.

3. Le public cible: En identifiant les publics cibles (professionnels de l'aménagement, décideurs politiques et techniciens communaux), le référentiel pourra adapter son contenu et sa présentation pour répondre à leurs besoins spécifiques.

4. La portée géographique du référentiel: En examinant des référentiels locaux, régionaux, nationaux et internationaux, nous avons pu comparer différentes approches et identifier des bonnes pratiques transférables. La portée géographique influence également la pertinence des solutions proposées. Par exemple, une approche adaptée à une ville dense peut ne pas convenir à une zone rurale.

5. Crédibilité de la structure porteuse: Les référentiels élaborés par des organismes publics, des institutions académiques et des organisations privées reconnues sont plus susceptibles d'être fondés sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets.

6. Date de publication et mise à jour: La pertinence des informations dépend de leur actualité. Les référentiels récemment publiés peuvent refléter les dernières tendances et innovations. La mise à jour régulière du référentiel garantit sa pérennité et son utilité continue.

En combinant ces critères, nous avons pu identifier des référentiels exemplaires et formuler des recommandations pour la conception du nouveau référentiel sur l'intensification des centralités et la biodiversité

Sources:

-Figari, G. & Remaud, D. (2014). Chapitre 6. La place des référentiels dans l'évaluation. Dans : , C. Tourmen, *Méthodologie d'évaluation en éducation et formation: Ou l'enquête évaluative* (pp. 65-69). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

-Figari, G. & Remaud, D. (2014). Chapitre 7. Méthodologie d'évaluation par la référentialisation. Dans : , C. Tourmen, *Méthodologie d'évaluation en éducation et formation: Ou l'enquête évaluative* (pp. 71-103). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Ce travail nous a permis de recenser 16 références-clés classées selon le type de structure :

- 5 portails thématiques
- 2 bases de données interactives
- 2 cartographies en ligne
- 4 plateformes de partage de connaissances
- 3 guides pratiques en ligne

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Portail
thématique

> Quelques références clé:

Densipedia: <https://www.densipedia.ch/fr>



[Densipedia \(https://www.densipedia.ch/fr\)](https://www.densipedia.ch/fr)

Portail thématique:

Densipedia est un portail thématique et d'information en matière d'intensification (développement vers l'intérieur) et de densification en Suisse qui propose des exemples, un appui aux communes (savoir-faire, aide à la connaissance, outils pour appréhender l'intensification...), évolutif également qui s'adresse aux conseillers communaux, administrateurs immobiliers, propriétaires fonciers et autres acteurs de l'aménagement du territoire.

Le site **Densipedia** est une plateforme d'information sur le **développement vers l'intérieur et la densification en Suisse**. Il illustre et décrit des **exemples de développement intérieur** qui ont été jugés bons par les experts. Voici quelques thèmes abordés sur le site:

1. **Affectation transitoire:** 15 exemples de projets temporaires pour valoriser des espaces.
2. **Biodiversité:** 6 exemples de projets favorisant la biodiversité.
3. **Développement de grandes surfaces/planification de quartier:** 25 exemples de densification minutieuse.
4. **Développement du centre:** 25 exemples de revitalisation des centres urbains.
5. **Energie:** 6 exemples de projets énergétiquement efficaces.
6. **Espace vert et espace libre:** 29 exemples de préservation d'espaces verts.
7. **Mobilité:** 9 exemples de solutions de mobilité durable.
8. **Planification stratégique:** 11 exemples de planification territoriale réussie.

9. **Protection des sites et des monuments:** 10 exemples de préservation du patrimoine.

10. **Zones d'activité et Zones d'habitation:** 24 exemples de développement dans ces contextes.

Ces exemples sont accompagnés d'images et d'explications détaillées.

Analyse

Densipedia est un référentiel axé sur l'urbanisme durable, particulièrement sur les stratégies d'intensification urbaine et la division des logements. Le site aborde la densification urbaine en fournissant des études de cas, des bonnes pratiques et des outils méthodologiques.

- Pertinence par rapport aux deux thématiques de la recherche : *Densipedia* est pertinent et propose des pratiques efficaces et des solutions innovantes pour l'intensification des centralités et la division des logements. La thématique « Biodiversité » n'est pas abordée de manière significative.

- Type de structure du référentiel

Densipedia est principalement un « portail thématique ». Les informations sont bien organisées par domaines spécifiques, ce qui permet aux utilisateurs de facilement accéder aux ressources pertinentes pour leurs besoins. C'est en partie une plateforme de partage de connaissances car il y a des études de cas et des articles, mais l'accent n'est pas mis sur la collaboration active. C'est également une base de données interactive en partie car les utilisateurs peuvent explorer des informations détaillées sur divers projets et bonnes pratiques. Enfin, il offre des sections dédiées avec des conseils et des exemples concrets et dans ce cadre il fait aussi office de guide pratique en ligne.

- Le public cible: Le public cible de *Densipedia* comprend les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques, les techniciens communaux.

- La portée géographique du référentiel: *Densipedia* a une portée principalement nationale suisse, mais inclut également des références et des exemples internationaux. Cela permet de comparer différentes approches et d'identifier des bonnes pratiques transférables à divers contextes géographiques.

- La crédibilité de la structure porteuse : *Densipedia* est soutenu par des institutions académiques et des professionnels de l'urbanisme, ce qui lui confère une certaine crédibilité. La qualité des contenus semble être basée sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets.

- Date de publication et mises à jour : Le site semble être mis à jour régulièrement, mais les dates spécifiques de mise à jour des contenus ne sont pas toujours indiquées.

Enseignements

1. **Thématiques** : *Densipedia* se concentre principalement sur l'intensification urbaine et la

division des logements. Cependant, le nouveau référentiel, il est essentiel d'intégrer également la thématique de la biodiversité. L'utilisation d'études de cas et d'exemples concrets est efficace pour illustrer les bonnes pratiques. Un nouveau référentiel devrait également inclure des exemples concrets montrant comment l'intensification urbaine peut coexister avec la protection et la régénération de la biodiversité.

2. Structure du référentiel

- **Portail thématique** : Une structure organisée par domaines permet une navigation facile et ciblée, comme observé dans Densipedia. Le nouveau référentiel devrait adopter une structure similaire pour regrouper les informations de manière claire et accessible.

- **Plateforme de partage de connaissances** : Bien que Densipedia offre des informations utiles, il manque une dimension interactive et collaborative. Le nouveau référentiel devrait inclure des fonctionnalités pour faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les parties prenantes.

- **Cartographie en ligne** : Ajouter une composante de cartographie interactive permettrait de visualiser les projets d'intensification et de biodiversité, aidant ainsi à identifier les zones à fort potentiel et à inspirer les utilisateurs.

- **Guide pratique en ligne** : Fournir des sections dédiées avec des conseils pratiques et des exemples concrets aiderait les utilisateurs à appliquer les concepts de manière tangible.

3. Public cible: Densipedia s'adresse principalement aux professionnels de l'aménagement. Le nouveau référentiel devrait également inclure des ressources adaptées aux décideurs politiques et aux techniciens communaux, en personnalisant le contenu pour répondre à leurs besoins spécifiques.

4. Portée géographique: Bien que Densipedia soit principalement axé sur la Suisse, il inclut des références internationales. Un nouveau référentiel devrait également inclure des exemples de différentes régions pour comparer les approches et adapter les bonnes pratiques à divers contextes géographiques. Il devrait également s'assurer que les solutions proposées soient adaptables à différents types de centralités, qu'elles soient urbaines ou rurales.

5. Crédibilité de la structure porteuse: La crédibilité de Densipedia repose sur le soutien d'institutions académiques et de professionnels reconnus. Le nouveau référentiel devrait également être soutenu entre autres par le SPW mais aussi par des institutions académiques et des organisations privées reconnues pour assurer la fiabilité et la qualité des informations.

6. Date de publication et mises à jour: L'actualisation régulière des contenus est essentielle pour maintenir la pertinence du référentiel. Assurer une mise à jour périodique des informations pour refléter les dernières tendances et innovations est crucial.

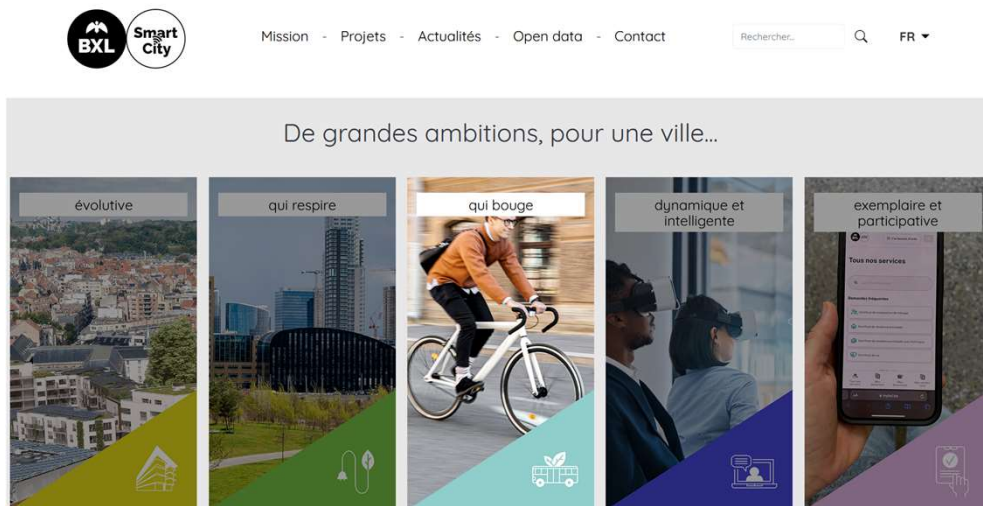
B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Portail
thématique

> Quelques références clé:

Brussels Smart City: <https://smartcity.bruxelles.be>



Brussels Smart City (<https://smartcity.bruxelles.be>)

Portail thématique: Les référentiels en ligne peuvent être structurés sous forme de portails thématiques, regroupant les informations par domaine spécifique

Le portail "Brussels Smart City" est une plateforme dédiée à l'initiative de Bruxelles qui offre une structure thématique regroupant des informations sur les initiatives liées à la smart city à Bruxelles. Il présente des sections dédiées à différents domaines tels que la mobilité, l'environnement, la gouvernance, etc sur des projets innovants et des nouvelles technologies). Le portail sert de hub central pour les informations et les interactions liées aux initiatives Smart City de Bruxelles, offrant des ressources et des mises à jour essentielles pour les résidents et les parties prenantes.

Analyse

1. La thématique du référentiel

Brussels Smart City est une initiative visant à transformer Bruxelles en une ville intelligente en intégrant la technologie pour améliorer la qualité de vie des citoyens, favoriser le développement économique et préserver l'environnement. Le site aborde plusieurs aspects liés à l'urbanisation intelligente, y compris la gestion des espaces urbains, la mobilité, et la technologie, ce qui peut indirectement contribuer à l'intensification des centralités et la gestion des logements. Bien que le site soit principalement axé sur la technologie et l'innovation, il inclut également des initiatives environnementales et de durabilité qui

peuvent contribuer à la valorisation et régénération de la biodiversité urbaine.

Identification des pratiques efficaces et solutions innovantes :

- Utilisation des technologies smart pour gérer efficacement les ressources urbaines et les infrastructures.
- Projets pilotes en matière de mobilité durable, de gestion des déchets et d'efficacité énergétique qui peuvent être appliqués pour améliorer la qualité des logements et préserver l'environnement.
- Initiatives de durabilité et d'amélioration de l'espace urbain qui peuvent être intégrées dans un référentiel de centralités pour favoriser la biodiversité.

2. Le type de structure du référentiel

Brussels Smart City est un portail thématique regroupant des informations organisées par domaines tels que la mobilité, l'environnement, l'économie, et la technologie. Les utilisateurs peuvent facilement accéder aux ressources spécifiques. Le site est partiellement une plateforme de partage de connaissances puisqu'il propose des actualités, des événements et des projets, mais pourrait bénéficier d'une section plus interactive pour favoriser les échanges entre les parties prenantes. Il n'y a pas de cartographie interactive visible pour visualiser les projets de manière géographique. Le site ne semble pas offrir une base de données interactive détaillant les projets, les acteurs impliqués et les résultats obtenus. Le site ne fonctionne pas non plus comme un guide pratique avec des sections détaillées et des exemples concrets.

3. Le public cible : Le public cible de Brussels Smart City inclut les professionnels de l'aménagement (Urbanistes, architectes, et ingénieurs intéressés par les solutions de smart city), les décideurs politiques et les techniciens communaux.

4. La portée géographique du référentiel : Brussels Smart City a une portée principalement locale (Bruxelles), mais les solutions et les initiatives présentées peuvent être pertinentes et transférables à d'autres villes cherchant à devenir des smart cities.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Le référentiel est soutenu par des organismes publics de la Région de Bruxelles-Capitale et des partenaires technologiques reconnus. Cette collaboration avec des institutions publiques et des entreprises de technologie crédibles renforce la fiabilité et la pertinence des informations présentées.

6. Date de publication et mises à jour : Le site semble être continuellement mis à jour avec des actualités et des projets récents, bien que les dates de publication spécifiques ne soient pas toujours indiquées.

Enseignements

1. Approche intégrée des thématiques : Brussels Smart City démontre l'importance de combiner les avancées technologiques avec des initiatives environnementales. Pour le nouveau référentiel, il est utile d'intégrer des solutions technologiques qui facilitent l'intensification urbaine tout en soutenant la biodiversité. Le site offre des exemples de projets et d'initiatives concrètes qui peuvent être directement appliqués ou adaptés. Un

nouveau référentiel devrait inclure des études de cas détaillées, des projets pilotes et des solutions pratiques pour montrer comment combiner la densification urbaine avec la protection de la biodiversité.

2. Structure du référentiel : La structure claire de Brussels Smart City permet un accès facile aux informations pertinentes par domaine. Le nouveau référentiel devrait adopter une structure similaire, organisant les informations par thématiques clés comme l'intensification des centralités, la protection de la biodiversité, la mobilité, etc. Bien que Brussels Smart City ne soit pas un guide pratique, il offre des informations détaillées et bien structurées. Le nouveau référentiel pourrait inclure des sections pratiques fournissant des conseils, des bonnes pratiques et des exemples concrets.

4. Public cible : Le site s'adresse à un large éventail de publics, y compris les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques et les techniciens communaux. Le nouveau référentiel devrait adapter son contenu pour répondre aux besoins spécifiques de ces différents groupes.

5. Portée géographique : Bien que Brussels Smart City se concentre sur Bruxelles, les pratiques et solutions proposées sont souvent transférables à d'autres contextes urbains. Le nouveau référentiel devrait inclure des exemples de différentes régions, permettant une comparaison des approches et l'adaptation des bonnes pratiques à divers contextes géographiques, urbains et ruraux.

6. Crédibilité et mise à jour : Le référentiel est soutenu par des organismes publics et des partenaires technologiques reconnus, ce qui renforce sa crédibilité. Le nouveau référentiel devrait également être soutenu par le SPW et d'autres partenaires para-institutionnels pour assurer la fiabilité des informations. Le site est régulièrement mis à jour, ce qui est important pour la pertinence des informations. Assurer une mise à jour régulière pour refléter les dernières tendances et innovations est essentiel pour maintenir l'utilité du nouveau référentiel.

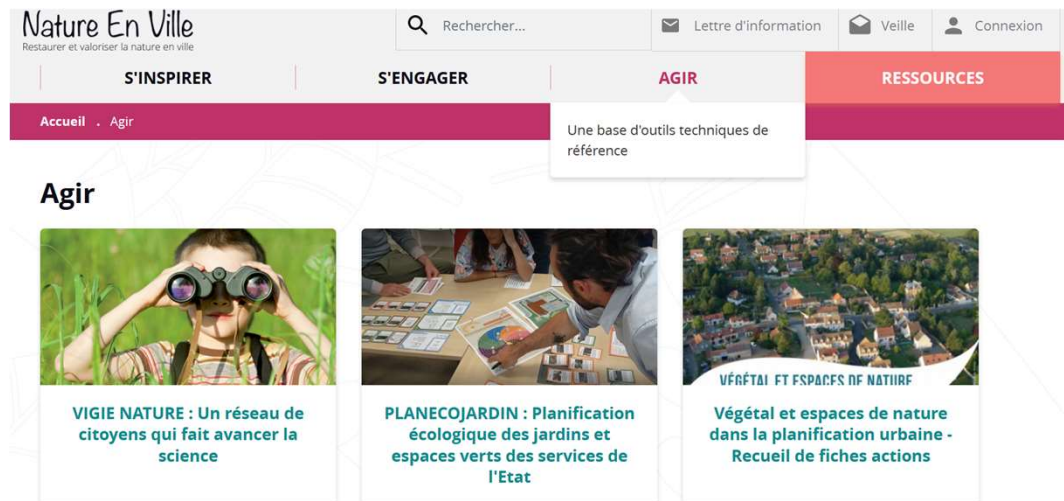
B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Portail
thématique

> Quelques références clé:

Nature en ville: <https://www.nature-en-ville.com/>



Nature en Ville (<https://www.nature-en-ville.com/>)

Portail thématique: Les référentiels en ligne peuvent être structurés sous forme de portails thématiques, regroupant les informations par domaine spécifique « *Nature en Ville* » est une plateforme thématique dédiée à la promotion et au partage des pratiques et expériences autour des enjeux de la nature en milieu urbain. Elle vise à favoriser l'échange d'informations entre professionnels et autorités publiques.

La plateforme se divise en plusieurs sections principales :

- S'inspirer : Présente des projets opérationnels d'aménagement ou de gestion de sites.
- S'engager : Moyens de participation pour les citoyens et les organisations.
- Agir : Conseils pratiques pour intégrer la nature en ville.
- Ressources : Documents et outils pour appuyer les projets de nature en ville.

Ses objectifs sont :

- Partager des expériences et bonnes pratiques pour l'intégration de la nature en milieu urbain.
- Faciliter l'échange entre les professionnels, les collectivités et les citoyens.

- Promouvoir des initiatives durables et innovantes pour améliorer la qualité de vie urbaine.

Le portail sert de hub central pour les informations, les ressources et les échanges relatifs à la nature en ville.

Analyse

1. La thématique du référentiel

« Nature en ville » est un site qui met en avant des pratiques visant à intégrer la nature en milieu urbain pour favoriser la biodiversité et améliorer la qualité de vie. Le site aborde indirectement la thématique intensification des centralités et la division des logements mais sa thématique principale est la biodiversité en proposant des solutions pour une urbanisation plus verte et durable.

Pratiques efficaces et solutions innovantes identifiées : Le site propose des exemples concrets de projets qui intègrent des espaces verts et des solutions de biodiversité en milieu urbain.

2. Le type de structure du référentiel : le site organise les informations de manière claire et structurée autour de la thématique de l'intégration de la nature en milieu urbain. Il facilite le partage d'initiatives et de bonnes pratiques et favorise la collaboration entre les parties prenantes. Il ne propose pas de cartographie interactive pour visualiser les projets et n'offre pas de base de données détaillée sur les projets. Il offre par contre des conseils pratiques et des exemples concrets sur l'aménagement urbain durable.

3. Le public cible : Le public cible de Nature en ville inclut les professionnels de l'aménagement (urbanistes, architectes paysagistes), décideurs politiques, techniciens communaux dont les personnes chargées de la gestion et de l'entretien des espaces verts urbains.

4. La portée géographique du référentiel : Le site semble avoir une portée principalement locale (Québec), bien que les concepts et les approches présentés puissent être transférables à d'autres contextes urbains.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Le site est soutenu par des organismes publics et des professionnels reconnus, ce qui lui confère une crédibilité élevée. Les informations présentées sont fondées sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets.

6. Date de publication et mises à jour : La date précise de publication n'est pas indiquée, mais le contenu semble actuel. Il n'y a pas de mention claire sur la fréquence des mises à jour.

Enseignements

1. Intégration des thématiques : Nature en ville démontre l'importance d'une approche intégrée qui combine l'intensification des centralités avec la protection et le développement

de la biodiversité. Cela inclut l'urbanisation verte et les stratégies pour améliorer la qualité de vie urbaine tout en préservant la biodiversité. Le site met en avant des solutions spécifiques pour la régénération de la biodiversité en milieu urbain, comme l'installation de corridors écologiques, la création de toitures végétalisées et l'aménagement de parcs urbains.

2. Structure du référentiel : Le site offre une structure claire et organisée autour de la thématique de la nature en ville, facilitant l'accès aux informations pertinentes. Nature en ville fonctionne comme un guide pratique en ligne, offrant des conseils et des exemples concrets pour l'aménagement urbain durable. Ce format est adapté pour un nouveau référentiel sur l'intensification des centralités et la biodiversité.

3. Public cible : Nature en ville se focalise sur l'intégration de la nature dans les projets. Son public est composé principalement des personnes en charge de la conception, la gestion et l'entretien des espaces verts mais il inclut également d'autres profils a priori moins impliqués dans le domaine (urbanistes, planificateurs...) en plus des décideurs politiques.

4. Portée géographique : Bien que centré sur le Québec, les concepts et les solutions présentés peuvent être adaptés à d'autres contextes urbains, ce qui permet une comparaison et une adaptation des bonnes pratiques.

5. Crédibilité de la structure porteuse : Nature en ville bénéficie du soutien d'organismes publics et d'institutions reconnues, ce qui renforce sa crédibilité et la fiabilité des informations fournies.

6. Mise à jour régulière : Bien que la fréquence des mises à jour ne soit pas spécifiée, la pertinence du contenu est importante pour refléter les dernières tendances et innovations en matière d'aménagement urbain durable.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Portail
thématique

> Quelques références clé:

Eco-quartiers France:
<https://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>



Ecoquartiers France (<https://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>)

Portail thématique: Les référentiels en ligne peuvent être structurés sous forme de portails thématiques, regroupant les informations par domaine spécifique. Le portail « *Ecoquartiers* », développé par l'ADEME, regroupe des informations sur les projets d'écoquartiers en France. Il offre des ressources sur les bonnes pratiques en matière de construction durable, les réglementations, et les initiatives écologiques.

Le portail est organisé autour de plusieurs sections clés :

- Projets d'Écoquartiers : Détails et exemples de projets d'écoquartiers en cours ou réalisés.
- Bonnes Pratiques : Conseils et guides pour la mise en œuvre de constructions durables et respectueuses de l'environnement.
- Réglementations : Informations sur les normes et lois en vigueur concernant les écoquartiers.
- Ressources : Documentation et outils pour aider les collectivités et les professionnels dans leurs projets écologiques.

Ses objectifs sont :

- Promouvoir la transition écologique : En soutenant les projets d'écoquartiers qui respectent l'environnement et favorisent la durabilité.
- Encourager les bonnes pratiques : En partageant des exemples et des conseils sur les techniques de construction durable.
- Faciliter l'accès aux informations réglementaires : En fournissant des ressources sur les normes et les lois applicables.

Le portail « Ecoquartiers » est une ressource essentielle pour les collectivités, les urbanistes, et les professionnels du bâtiment, offrant des informations et des outils pour le développement durable des quartiers.

Analyse

1. La thématique du référentiel

« Eco-quartiers France » est un référentiel axé sur la promotion et le développement des éco-quartiers en France. Les éco-quartiers visent à intégrer des pratiques durables dans la conception urbaine, notamment en matière d'intensification des centralités, de division des logements, et de protection, valorisation et régénération de la biodiversité. Le site aborde la thématique de l'intensification des centralités en encourageant des pratiques de densification douce et en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle. Il met l'accent sur la protection de l'environnement et la biodiversité urbaine à travers la conception des éco-quartiers, en promouvant les espaces verts et la gestion durable des ressources.

2. Le type de structure du référentiel : Eco-quartiers France est un portail thématique qui regroupe les informations pertinentes de manière organisée et par domaine. Le site favorise la collaboration en partageant des bonnes pratiques, des exemples de projets et des initiatives. Il ne propose pas de cartographie interactive pour visualiser les projets d'éco-quartiers. Le site offre partiellement des informations détaillées sur certains projets, mais n'a pas une base de données exhaustive sur tous les éco-quartiers en France. Il inclut des guides pratiques avec des sections dédiées à différents aspects de l'aménagement durable.

3. Le public cible : Le public cible de Eco-quartiers France comprend les professionnels de l'aménagement (urbanistes, architectes, et paysagistes), les décideurs politiques et techniciens communaux qui mettent en œuvre les projets d'éco-quartiers.

4. La portée géographique du référentiel : Eco-quartiers France se concentre principalement sur les éco-quartiers en France. Bien que les principes et les pratiques présentés puissent être adaptés à d'autres régions, la portée géographique est principalement nationale.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Le site est soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique, ce qui lui confère une grande crédibilité.

6. Date de publication et mises à jour : Le site ne précise pas explicitement la date de publication initiale. Il n'y a pas d'information claire sur la fréquence des mises à jour.

Enseignements

1. Intégration des thématiques : Eco-quartiers France montre l'importance d'intégrer de manière cohérente les thématiques d'intensification des centralités et de protection/biodiversité dans la mise en œuvre des centralités. Il semble nécessaire de présenter des exemples concrets de projets qui réussissent à combiner ces aspects de manière efficace.

2. Structure du référentiel : La création d'un portail thématique bien organisé permet aux utilisateurs d'accéder facilement aux informations pertinentes sur l'intensification des centralités et la biodiversité. Eco-quartiers France propose des guides pratiques qui offrent des conseils détaillés et des bonnes pratiques ; ce qui paraît nécessaire pour orienter l'intensification des centralités de manière durable.

3. Public cible : Eco-quartiers France cible divers publics, notamment les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques et les techniciens communaux. Bien identifier le public cible est essentiel pour s'assurer que le contenu du référentiel répond aux besoins spécifiques de chaque groupe d'utilisateurs.

4. Portée géographique : Le référentiel doit offrir des exemples et des bonnes pratiques à différentes échelles géographiques (locale, régionale, nationale) pour permettre une adaptation et une utilisation appropriée des informations en fonction du contexte local.

5. Crédibilité et actualisation : Eco-quartiers France bénéficie d'une crédibilité élevée en raison de son soutien par le Ministère de la Transition Ecologique. Un nouveau référentiel doit également s'assurer de collaborer avec le SPW et d'autres institutions reconnues pour garantir des informations fondées sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets. La mise à jour régulière du contenu est nécessaire pour refléter les dernières tendances et innovations en matière d'aménagement durable.

Enseignements spécifiques : Mettre en avant les solutions innovantes et expérimentales qui ont fait leurs preuves en matière d'intensification des centralités et de développement de la biodiversité. Mettre en lumière les pratiques de gestion des ressources naturelles et des espaces verts urbains qui contribuent à la protection et à la régénération de la biodiversité.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Portail
thématique

> Quelques références clé:

Naturefrance: <https://naturefrance.fr/>



[Naturefrance](https://naturefrance.fr/) (<https://naturefrance.fr/>)

Portail thématique: Les référentiels en ligne peuvent être structurés sous forme de portails thématiques, regroupant les informations par domaine spécifique. Le portail « *Naturefrance* », géré par l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB), offre une riche variété de ressources sur la biodiversité en France, y compris dans les zones urbaines.

Le site propose :

- des publications détaillées sur l'état de la biodiversité.
- des cartographies, indicateurs, et bases de données.
- l'État de la biodiversité, pressions, menaces, et politiques publiques.

Ses objectifs sont :

- Fournir des données précises et actualisées.
- Faciliter l'accès aux informations : Ressources accessibles pour les décideurs, chercheurs, et le grand public.
- Promouvoir des pratiques durables: Encourager la conservation et la gestion durable de

la biodiversité.

Analyse

1. La thématique du référentiel

« Naturefrance » est un site web dédié à la protection de la nature et de la biodiversité en France. Il ne se concentre pas spécifiquement sur l'intensification des centralités et la division des logements. Son axe principal est la protection de la nature et de la biodiversité.

2. Le type de structure du référentiel : Naturefrance est un portail thématique qui regroupe des informations pertinentes sur la biodiversité en France. Les utilisateurs ont accès à des ressources spécifiques organisées par domaines écologiques et thématiques. Bien que le site présente des informations détaillées, il ne semble pas offrir de plateforme interactive pour favoriser directement la collaboration entre les parties prenantes. Naturefrance ne propose pas de cartographie interactive pour visualiser les projets, politiques et initiatives de biodiversité. Le site offre des informations détaillées sur les projets de conservation de la biodiversité et les espaces naturels, mais il n'est pas structuré comme une base de données interactive. Naturefrance inclut des guides pratiques et des bonnes pratiques pour la protection de la nature, mais ces guides sont intégrés dans les articles et les ressources disponibles.

3. Le public cible : Le public cible de Naturefrance comprend principalement les professionnels de l'aménagement (urbanistes, architectes paysagistes, gestionnaires d'espaces verts urbains), les décideurs politiques, les techniciens communaux (gestionnaires des espaces verts municipaux et des réserves naturelles).

4. La portée géographique du référentiel : Naturefrance est spécifiquement centré sur la France. Bien que certaines pratiques puissent être adaptées à d'autres contextes européens, la portée géographique est principalement nationale.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Naturefrance est porté par plusieurs organisations reconnues pour leur expertise dans la protection de la nature, ce qui lui confère une crédibilité élevée dans ce domaine. Les informations sont fondées sur des recherches scientifiques et des expériences concrètes.

6. La date de publication et la mise à jour : Les articles et les ressources sont régulièrement mis à jour pour refléter les dernières avancées scientifiques et les meilleures pratiques. Naturefrance maintient une politique de mise à jour régulière pour garantir la pertinence continue des informations.

Enseignements

1. Intégration des thématiques principales : Naturefrance met en avant des pratiques visant à intégrer la biodiversité dans les aménagements urbains, ce qui contribue à l'intensification des centralités tout en préservant l'environnement. Le site propose des solutions

innovantes pour la protection et la régénération de la biodiversité urbaine, en encourageant notamment la création d'espaces verts et la conservation des habitats naturels.

2. Structure du référentiel : Naturefrance organise les informations de manière thématique, permettant aux utilisateurs d'accéder facilement aux ressources spécifiques à leurs besoins en matière de biodiversité urbaine. Le site facilite l'échange d'expériences et de bonnes pratiques à travers des études de cas, des exemples concrets et des projets exemplaires. Naturefrance fournit des informations détaillées sur les projets, les acteurs impliqués et les résultats obtenus, facilitant ainsi l'exploration selon différents critères. Le site offre des conseils pratiques et des recommandations basées sur des recherches scientifiques et des retours d'expérience concrets.

3. Public cible : Nature France cible divers publics, notamment les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques et les techniciens communaux. Bien identifier le public cible est essentiel pour s'assurer que le contenu du référentiel répond aux besoins spécifiques de chaque groupe d'utilisateurs.

4. Portée géographique : Naturefrance propose des solutions applicables à différentes régions de France, avec des études de cas diversifiées. Bien que le focus soit principalement national, les bonnes pratiques peuvent être adaptées à d'autres contextes géographiques similaires.

5. Crédibilité de la structure porteuse : Le site est géré par une organisation respectée et reconnue pour son expertise dans le domaine de la conservation de la biodiversité. Mais Naturefrance collabore également avec des partenaires académiques et institutionnels renommés, garantissant ainsi la fiabilité des informations fournies.

6. Date de publication et mises à jour : Le site est régulièrement mis à jour pour refléter les dernières tendances et innovations en matière de biodiversité urbaine. Naturefrance assure une maintenance régulière de ses contenus pour garantir leur pertinence et leur utilité continue.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Base de
données
interactive

> Quelques références clé:

Densité:
<http://www.densite.ch>

Densité bâtie (DB)

La densité bâtie indique le rapport entre la somme des surfaces de plancher et la surface totale du périmètre étudié.

DB - SP/SPE

Atlas

L'atlas rassemble de nombreux exemples de secteurs, à différentes échelles, sous forme de fiches. Il permet de les comparer entre eux selon différentes critères, comme leur densité humaine ou leur CUS.

Pour des calculs pratiques en matière de densité, merci de vous adresser à des professionnels de la construction, ou encore aux services communaux ou cantonaux. Liens utiles: www.f-s-u.ch / www.sia.ch

TÉLÉCHARGER EXCEL

Filtrer par canton :

- ☐ Valais (22)
- ☐ Vaud (20)
- ☐ Berne (19)

Densité.ch (<http://www.densite.ch>)

Base de données interactive: structure de base de données interactives, permettant aux utilisateurs d'explorer et de rechercher des informations selon différents critères, tels que la localisation géographique, le type de projet, ou la thématique.

« Densité.ch » est un site dédié à l'étude de la densité urbaine, comprenant des indicateurs de mesure et un atlas interactif. Ce portail offre une base de données riche en exemples de secteurs à différentes échelles, permettant une comparaison détaillée selon divers critères, tels que la densité humaine et le Coefficient d'Utilisation du Sol (CUS) à destination des professionnels de l'urbanisme.

Il comprend :

- des méthodes pour évaluer la densité urbaine.
- un Atlas interactif : Comparaison de secteurs urbains par densité humaine, CUS, etc.
- des fiches sectorielles : Informations détaillées sur différents secteurs.

Ses objectifs sont :

- Mesurer et comparer la densité : Fournir des outils pour analyser et comparer la densité

urbaine.

- Faciliter l'urbanisme : Aider les urbanistes et décideurs à comprendre les dynamiques de densité.

Analyse

1. La thématique du référentiel

Densité se concentre principalement sur les thématiques d'intensification des centralités et de division des logements, en mettant également l'accent sur la protection et la valorisation de l'environnement urbain. Cependant, la régénération de la biodiversité n'est pas spécifiquement abordée comme une thématique principale.

2. Le type de structure du référentiel

Densité fonctionne principalement comme une base de données interactive même s'il présente une structure organisée par domaines spécifiques. Il offre des informations organisées de manière claire et permet aux utilisateurs d'accéder facilement aux ressources pertinentes. Il regroupe les informations pertinentes de manière organisée par domaine. Il présente des initiatives et des projets, mais sans un accent fort sur la collaboration active entre les utilisateurs. Il ne propose pas de cartographie interactive pour visualiser les projets. Il offre des informations détaillées sur les projets et les résultats, mais pourrait être plus interactif. Il propose des conseils et des bonnes pratiques dans le domaine de l'aménagement du territoire.

3. Le public cible : Le public cible de Densité comprend principalement les professionnels de l'aménagement et les décideurs politiques.

4. La portée géographique du référentiel : Densité se concentre principalement sur des exemples et des bonnes pratiques en Suisse, avec quelques références internationales. Il est donc plus adapté à une portée régionale.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Densité est soutenu par des institutions académiques et des professionnels de l'aménagement, ce qui lui confère une crédibilité certaine.

6. La date de publication et les mises à jour : Les informations sont régulièrement mises à jour, mais les dates précises ne sont pas toujours indiquées.

Enseignements

1. Intégration des thématiques pertinentes : Densite.ch aborde de manière détaillée les aspects liés à l'intensification des centralités et à la protection et régénération de la biodiversité dans les zones urbaines. Il met en avant des pratiques efficaces telles que la densification douce et le développement durable, qui peuvent être des solutions

innovantes pour un nouveau référentiel.

2. Structure du référentiel : Densite.ch est une base données interactive mais organisée par domaines pertinents comme l'urbanisme, l'architecture, et la durabilité. Le site encourage le partage d'expériences et de bonnes pratiques, avec des exemples de projets et d'initiatives concrètes. Il offre des informations détaillées sur les projets, leur localisation, les acteurs impliqués, et les résultats obtenus, facilitant ainsi la recherche et l'exploration par les utilisateurs.

3. Public cible : Densite.ch cible principalement les professionnels de l'aménagement urbain, les décideurs politiques et les urbanistes, en fournissant des ressources spécifiques adaptées à leurs besoins.

4. Portée géographique : Le référentiel de Densite.ch est pertinent pour des applications locales, mais ses bonnes pratiques peuvent être adaptées à d'autres contextes géographiques, ce qui en fait une ressource utile à l'échelle nationale et internationale.

5. Crédibilité de la structure porteuse : Densite.ch est soutenu par des institutions académiques reconnues et des organisations publiques, ce qui garantit la solidité des recherches et des expériences partagées.

6. Mise à jour et actualité : Le site est régulièrement mis à jour avec de nouvelles études de cas, des projets et des analyses, ce qui maintient la pertinence des informations et des recommandations proposées.

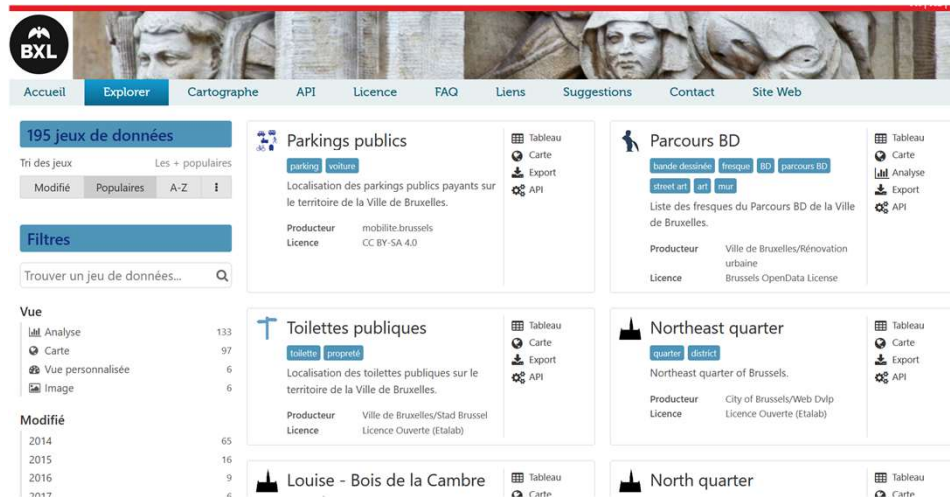
B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Base de données interactive

> Quelques références clé:

Open Data Brussels: <https://opendata.bruxelles.be>



Open Data Brussels (<https://opendata.bruxelles.be>)

Base de données interactive: structure de base de données interactives, permettant aux utilisateurs d'explorer et de rechercher des informations selon différents critères, tels que la localisation géographique, le type de projet, ou la thématique.

« Open Data Brussels » est une base de données interactive qui permet aux utilisateurs d'accéder à une grande variété de données ouvertes sur la ville de Bruxelles. Ce portail offre la possibilité d'explorer, filtrer et analyser les données en fonction de différents critères, facilitant ainsi l'accès à des informations précises et à jour sur divers aspects de la ville.

Il contient :

- des informations sur l'urbanisme, la mobilité, l'environnement, et bien plus.
- des filtres et visualisations interactives pour analyser les données.
- des ressources téléchargeables : Datasets disponibles pour un usage personnel ou professionnel.

Ses objectifs sont :

- Offrir un accès libre et facile aux données publiques.

- Encourager l'utilisation des données pour des projets innovants.
- Impliquer les citoyens dans la gestion de la ville par l'accès à l'information.

Open Data Brussels est une ressource essentielle pour les citoyens, les chercheurs, les entreprises et les autorités locales, offrant une plateforme pour l'accès et l'utilisation des données ouvertes de Bruxelles.

Analyse

1. La thématique du référentiel

Le site Open Data Brussels vise principalement à fournir un accès ouvert et libre aux données publiques de la Région de Bruxelles-Capitale. Bien que le site ne se concentre pas spécifiquement sur l'intensification des centralités et la division des logements, il offre des données qui peuvent être utilisées pour soutenir ces objectifs, comme les données sur l'utilisation du sol et l'urbanisme. Le site ne met pas l'accent sur la biodiversité. Cependant, il fournit des données environnementales qui peuvent être utilisées pour des projets de protection de la biodiversité.

2. Le type de structure du référentiel : Open Data Brussels est principalement une base de données ouvertes qui organise les informations par catégories, mais pas spécifiquement par thèmes tels que l'intensification des centralités ou la biodiversité. Il ne s'agit pas d'une plateforme de partage de connaissances, mais plutôt d'une ressource où les utilisateurs peuvent accéder à des données brutes pour leurs propres analyses. Le site inclut des cartes interactives pour visualiser les données géospatiales, mais pas spécifiquement pour visualiser des projets d'intensification ou de biodiversité. Le site ne propose pas de guide pratique en ligne avec des conseils et des bonnes pratiques.

3. Le public cible : Le public cible inclut principalement les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques, les techniciens communaux ainsi que les chercheurs et développeurs intéressés par l'utilisation des données ouvertes.

4. La portée géographique du référentiel : Open Data Brussels se concentre spécifiquement sur la Région de Bruxelles-Capitale. Les données disponibles sont principalement adaptées à ce contexte urbain dense.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Le site est maintenu par la Région de Bruxelles-Capitale et offre des données officielles, ce qui lui confère une crédibilité élevée. Les informations sont basées sur des sources gouvernementales.

6. La date de publication et la mise à jour : Les données sont continuellement mises à jour, bien que la date de publication spécifique de chaque jeu de données ne soit pas toujours indiquée explicitement.

Enseignements

1. Thématique du référentiel : Open Data Brussels fournit des données et des informations qui sont essentielles pour comprendre les densités de population, les infrastructures existantes, et d'autres aspects cruciaux pour l'intensification urbaine. Bien que l'accent ne soit pas directement sur la biodiversité, les données sur l'utilisation du sol et les infrastructures sont importantes pour planifier des espaces verts et des corridors écologiques dans les zones urbaines.
2. Type de structure du référentiel : Open Data Brussels est une base de données qui regroupe des données sur divers aspects de la ville, ce qui permet aux utilisateurs d'accéder facilement aux informations spécifiques dont ils ont besoin. Il facilite le partage de connaissances en mettant à disposition des données ouvertes qui peuvent être utilisées par des chercheurs, des urbanistes et d'autres acteurs pour développer de nouvelles solutions. Il propose des cartes interactives qui permettent de visualiser les données spatiales importantes pour la planification urbaine et la localisation de projets spécifiques. Il offre une base de données détaillée sur les aspects urbains, permettant aux utilisateurs d'explorer et de rechercher des informations selon différents critères. Bien qu'Open Data Brussels ne soit pas un guide pratique en soi, il fournit les données nécessaires pour élaborer des guides pratiques et des recommandations pour l'aménagement du territoire.
3. Public cible : Les publics cibles incluent les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques, les urbanistes, les chercheurs et les développeurs de projets urbains.
4. Portée géographique du référentiel : Open Data Brussels est spécifique à la région de Bruxelles-Capitale, mais les concepts et les pratiques peuvent être adaptés à d'autres villes et régions, surtout dans des contextes urbains similaires.
5. Crédibilité de la structure porteuse : La structure porteuse est très crédible car elle est soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale et fournit des données fiables et actualisées sur différents aspects de la ville.
6. Date de publication et mises à jour : Les données sont régulièrement mises à jour pour assurer leur pertinence et leur utilité continues.

B.1. Conceptualisation

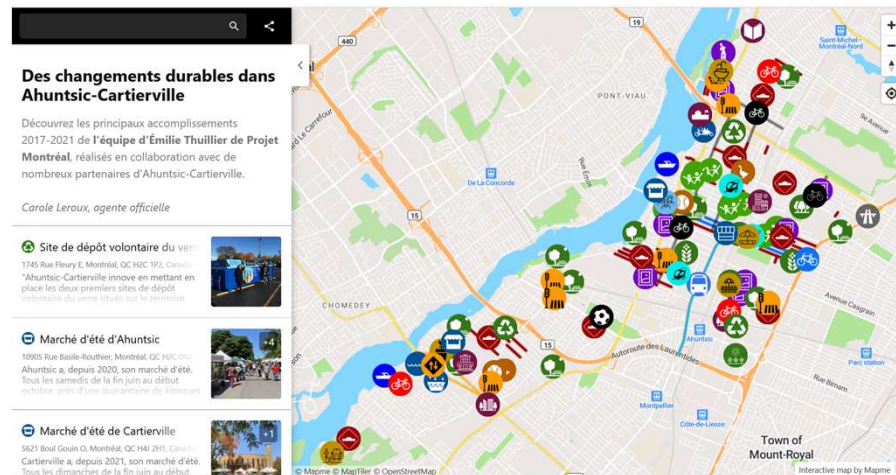
B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Cartographie
en ligne

> Quelques références clé:

Catalogue des réalisations Thuillier:

<https://viewer.mapme.com/realisations-equipe-thuillier/>



Catalogue des réalisations Thuillier (<https://viewer.mapme.com/realisations-equipe-thuillier/>)

Cartographie interactive: sous forme de cartographies interactives, permettant aux utilisateurs d'explorer visuellement les différents projets, politiques et initiatives dans une région donnée.

La plateforme "<https://viewer.mapme.com/realisations-equipe-thuillier/>" offre une présentation interactive des réalisations de l'équipe Thuillier dans le domaine de l'aménagement urbain. Elle constitue une ressource précieuse pour découvrir les projets réalisés par cette équipe et s'inspirer de leurs interventions dans différents contextes urbains.

Analyse

1.Objectif :L'objectif principal de cette plateforme est de mettre en valeur les projets et les réalisations de l'équipe Thuillier dans le domaine de l'aménagement urbain. Elle vise à présenter de manière interactive les différentes interventions réalisées par cette équipe dans divers contextes.

2.Contenu :La plateforme contient probablement une cartographie interactive présentant les différents projets réalisés par l'équipe Thuillier. Chaque projet est susceptible d'être représenté par un marqueur sur la carte, permettant aux utilisateurs de visualiser facilement leur localisation géographique. En cliquant sur chaque marqueur, les utilisateurs peuvent accéder à des informations détaillées sur le projet correspondant. Ces informations

peuvent inclure des descriptions, des photos, des vidéos, des plans, des retours d'expérience, etc.

3. Structuration : La plateforme est organisée de manière à ce que les utilisateurs puissent naviguer facilement entre les différents projets et explorer les réalisations de l'équipe Thuillier selon leurs intérêts spécifiques. Il est possible que les projets soient regroupés par catégories thématiques ou géographiques, facilitant ainsi la recherche d'informations pour les utilisateurs.

4. Public cible : Le public cible de cette plateforme comprend les professionnels de l'aménagement urbain, les urbanistes, les architectes, les collectivités locales, les étudiants et toute personne intéressée par les projets d'urbanisme et d'architecture.

5. Portée géographique : Le Catalogue des réalisations Thuillier présente des projets principalement en France, avec une portée locale et régionale. Cela permet une analyse approfondie des approches spécifiques adaptées à différents contextes urbains en France.

6. Crédibilité de la structure porteuse : Les réalisations sont présentées par l'équipe Thuillier, une structure reconnue dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire en France. Cela garantit la crédibilité des informations présentées et des bonnes pratiques partagées.

7. Date de publication et mises à jour : Les informations semblent être mises à jour régulièrement, ce qui assure la pertinence continue des données et des exemples présentés.

Enseignements

- Exemples concrets et études de cas : Inclure des études de cas détaillées sur des projets d'intensification urbaine réussis, mettant en avant l'intégration de la biodiversité.

- Plateforme interactive et cartographie : Développer une plateforme similaire avec une carte interactive pour visualiser les projets et explorer les bonnes pratiques.

- Portée géographique : Inclure des exemples internationaux pour une approche comparative et diversifiée, tout en mettant en avant les bonnes pratiques spécifiques à chaque contexte.

B.1. Conceptualisation

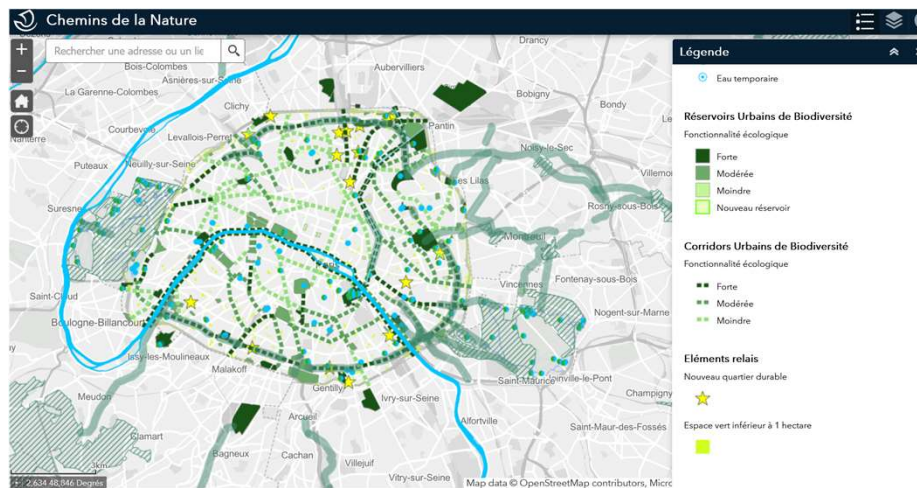
B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Cartographie
en ligne

> Quelques références clé:

Chemins de la nature:

<https://capgeo.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=70092d52f06d4327b7e9feff9edacfae>



Chemins de nature

<https://capgeo.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=70092d52f06d4327b7e9feff9edacfae>

Cartographie interactive: sous forme de cartographies interactives, permettant aux utilisateurs d'explorer visuellement les différents projets, politiques et initiatives dans une région donnée. Plateforme interactive pour visualiser et explorer des données géographiques sur un territoire donné. Elle offre des fonctionnalités avancées de cartographie et d'analyse spatiale

Analyse

1. La thématique du référentiel

"Chemins de la nature" n'aborde pas directement la question de l'intensification des centralités ou la division des logements. "Chemins de la nature" est très pertinent pour la thématique « biodiversité ». Il met en valeur la biodiversité urbaine et propose des solutions pour intégrer des éléments naturels dans les espaces urbains.

Pratiques efficaces et solutions innovantes :

- Utilisation d'une cartographie interactive pour identifier et valoriser les zones de

biodiversité en milieu urbain.

- Mise en avant de la connectivité écologique au sein des centralités urbaines.

2. Le type de structure du référentiel

"Chemins de la nature" est principalement une cartographie en ligne interactive détaillée de projets et de zones écologiques. Elle permet de visualiser les initiatives de biodiversité et de localiser les zones à fort potentiel écologique. Ce n'est pas un portail thématique et la collaboration active n'est pas son principal objectif. Ce n'est pas non plus un guide qui présente des sections dédiées à chaque aspect de l'aménagement du territoire.

3. Le public cible : le public sont les professionnels de l'aménagement (urbanistes et écologues intéressés par l'intégration de la nature en milieu urbain), les décideurs politiques impliqués dans la planification et la régulation des espaces verts et les responsables techniques et opérationnels des communes.

4. La portée géographique du référentiel : Chemins de la nature a une portée locale, centrée sur la région de Genève. Cela permet une grande précision et pertinence des informations pour cette zone géographique, La méthodologie et les pratiques peuvent être appliquées à d'autres contextes urbains similaires. Les solutions proposées sont particulièrement pertinentes pour les villes et les zones urbaines, mais peuvent être adaptées à d'autres contextes géographiques avec des ajustements.

5. La crédibilité de la structure porteuse : La carte est réalisée par Capgeo, une organisation avec une expertise dans les SIG et l'aménagement du territoire. La crédibilité semble être soutenue par des méthodologies solides et une présentation rigoureuse des données.

6. Date de publication et mises à jour : la date de publication n'est pas spécifiée, mais la technologie utilisée suggère une actualisation récente.

Enseignements

1. Intégrer une cartographie interactive : Inspirée par Chemins de la nature, la création d'une cartographie en ligne interactive pourrait permettre aux utilisateurs de visualiser les projets d'intensification et de biodiversité. Cela aiderait à identifier les zones à fort potentiel et à localiser les initiatives réussies.

2. Coupler avec d'autres types de structures : Combiner la cartographie interactive avec un portail thématique et une base de données interactive. Cela fournirait une vue d'ensemble des informations organisées par domaine, tout en permettant une exploration détaillée des projets.

3. Inclure des informations sur la biodiversité : S'inspirer de Chemins de la nature pour inclure des informations détaillées sur les habitats, les espèces et les chemins de biodiversité, en les intégrant dans le contexte plus large de l'intensification des centralités.

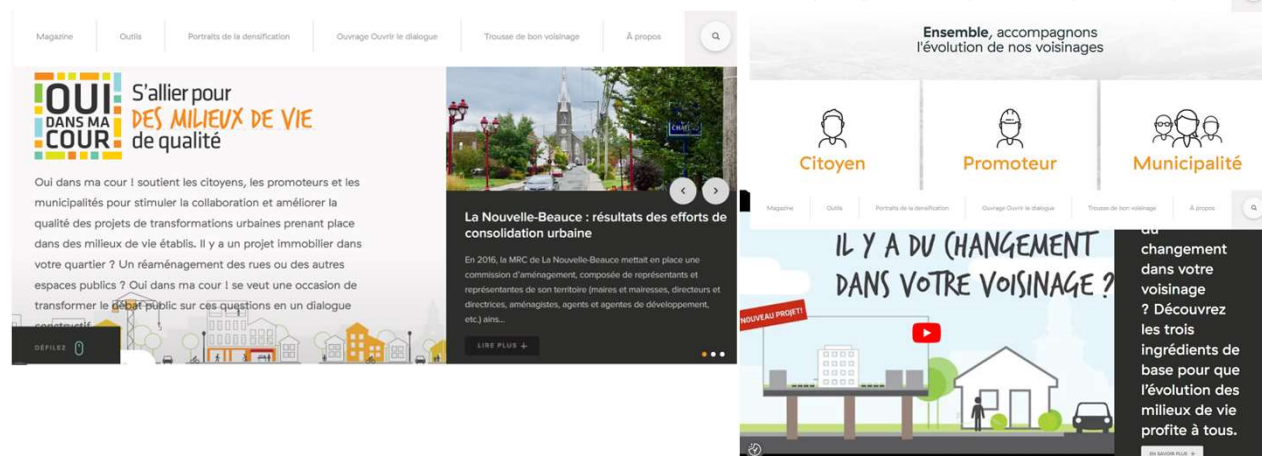
B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Plateforme de
partage de
connaissances

> Quelques références clé:

Oui dans ma cour :
<https://oidansmacour.quebec>



« *oidansmacour* » (<https://oidansmacour.quebec>)

Plateforme collaborative qui permet aux utilisateurs de partager leurs connaissances, expériences, ressources et bonnes pratiques. Cette plateforme est évolutive et continue d'être enrichie au fil des années à mesure que les travaux et recherches progressent. Elle s'adresse à un large public, incluant les citoyens, les promoteurs et les municipalités. Bien qu'elle soit principalement axée sur l'acceptabilité sociale des projets, elle propose également divers types d'outils, tels que :

1. **Sensibilisation** : Des fiches d'information sur la densification, des ouvrages pour ouvrir le dialogue, : <https://oidansmacour.quebec/outils-fiches-tout-savoir-sur-la-densification/> ; <https://oidansmacour.quebec/ouvrage-ouvrir-le-dialogue/> ainsi que des vidéos.

2. **Outils techniques** : Des ressources techniques pour la densification verte, disponibles sous forme de fiches complètes.

https://vivreenville.org/media/544187/venv_densificationverte_fiches_complet.pdf ;

https://oidansmacour.quebec/media/1445/vev_odmc_fiches_completes_mai020_web.pdf

3. **Questionnaires d'évaluation** : Des outils pour évaluer différents aspects liés aux projets

Analyse

1. La thématique du référentiel

« Oui dans ma cour » est un référentiel centré sur la promotion de la densification résidentielle douce et durable dans les quartiers résidentiels, en encourageant la

transformation de cours arrières en espaces de vie communautaire. Ce site vise à favoriser l'ajout de logements tout en améliorant la qualité de vie et en soutenant la biodiversité urbaine.

- Pertinence : le site est pertinent. Il propose des pratiques efficaces et des solutions innovantes pour augmenter la densité de logements de manière douce et acceptable pour les résidents locaux. Il met aussi l'accent sur la préservation et l'amélioration de la biodiversité urbaine. Il propose des solutions pour intégrer des espaces verts et encourager la faune locale dans les projets de densification.

2. Le type de structure du référentiel

- Portail thématique : le site regroupe des informations pertinentes de manière organisée, avec des sections dédiées à différents aspects de la densification douce et de la biodiversité urbaine.

- Plateforme de partage de connaissances : le site favorise la collaboration entre les parties prenantes en partageant des initiatives, des exemples et des projets réussis.

- Cartographie en ligne : le site ne propose pas de cartographie interactive pour visualiser les projets.

- Base de données interactive : le site n'offre pas une base de données détaillée sur les projets et les acteurs impliqués.

- Guide pratique en ligne : il fournit des sections dédiées avec des conseils pratiques, des bonnes pratiques et des exemples concrets.

3. Le public cible

Le public cible inclut : les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques, les techniciens communaux.

4. La portée géographique du référentiel : « Oui dans ma cour » a une portée principalement québécoise, mais les concepts et les pratiques présentés sont transférables à d'autres contextes géographiques. Les approches proposées peuvent être adaptées à divers types d'urbanisation, que ce soit en milieu urbain dense ou dans des zones plus rurales.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Le référentiel est soutenu par des organismes publics et des professionnels reconnus, ce qui lui confère une grande crédibilité. Il repose sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets, ce qui renforce la fiabilité des informations présentées.

6. Date de publication et mises à jour : La date de publication initiale n'est pas explicitement indiquée, mais le contenu semble actuel. Il n'y a pas d'indications claires sur la fréquence

des mises à jour.

Enseignements

1. Intégration des thématiques de densification et biodiversité

Oui dans ma cour montre l'importance d'intégrer des solutions pour la densification résidentielle tout en préservant et en valorisant la biodiversité. Un nouveau référentiel devrait suivre cette approche en démontrant comment l'augmentation de la densité peut coexister avec des initiatives favorisant la biodiversité. Le référentiel propose des exemples concrets et des conseils pratiques. Pour le nouveau référentiel, il serait utile de fournir des études de cas détaillées et des solutions applicables qui montrent comment les deux thématiques peuvent être efficacement combinées.

2. Structure du référentiel : La structure claire et organisée par domaine de Oui dans ma cour facilite l'accès aux informations pertinentes. Un nouveau référentiel devrait adopter une structure similaire, avec des sections dédiées à chaque aspect de l'intensification des centralités et de la biodiversité. Oui dans ma cour sert de guide pratique en ligne avec des conseils et des exemples concrets. Le nouveau référentiel devrait inclure des sections pratiques fournissant des directives étape par étape pour la mise en œuvre des projets.

4. Public cible varié et adapté : Le site s'adresse à un public diversifié, incluant des professionnels de l'aménagement, des décideurs politiques et des techniciens communaux. Un nouveau référentiel devrait également adapter son contenu pour répondre aux besoins spécifiques de ces différents groupes avec des ressources techniques, des recommandations politiques et des outils pratiques.

5. Portée géographique étendue et adaptable : Oui dans ma cour se concentre sur le Québec mais propose des pratiques transférables. Le nouveau référentiel devrait inclure des exemples de différentes régions, permettant une comparaison des approches et l'adaptation des bonnes pratiques à divers contextes géographiques, urbains et ruraux.

6. Crédibilité et mise à jour régulière : Oui dans ma cour est soutenu par des organismes publics et des professionnels reconnus, ce qui renforce sa crédibilité. Le nouveau référentiel devrait également être soutenu par des institutions reconnues pour assurer la fiabilité des informations. Bien que les informations sur la mise à jour ne soient pas toujours claires, la pertinence et l'actualité des contenus sont importantes. Assurer une mise à jour régulière pour refléter les dernières tendances et innovations est essentiel pour maintenir l'utilité du référentiel.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Plateforme de
partage de
connaissances

> Quelques références clé:

POPSU:
<https://popsu.archi.fr/theme/habitat-immobilier-et-formes-urbaines>



Plateforme de partage POPSU (<https://popsu.archi.fr/theme/habitat-immobilier-et-formes-urbaines>)

POPSU plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines qui recense des projets dans 51 villes et classés par thématiques

portail thématique en ligne qui fournit une collection organisée de ressources et de connaissances sur l'habitat, l'immobilier et les formes urbaines. Il vise à être une source d'information précieuse pour les professionnels, les chercheurs, les décideurs et toute personne intéressée par ces domaines spécifiques.

Analyse

1. La thématique du référentiel

Le référentiel POPSU aborde de nombreuses thématiques relatives à l'urbanisme et à l'habitat. Il traite notamment de l'habitat, de l'immobilier et des formes urbaines.

Cependant, l'accent est surtout mis sur les stratégies de revitalisation des petites villes et des centralités urbaines, ce qui inclut la valorisation des espaces vacants et la réorganisation des structures urbaines existantes pour répondre aux besoins en logements.

Le référentiel est donc pertinent pour l'intensification des centralités car il explore les moyens de réutiliser et de densifier les espaces urbains existants, comme illustré par les projets à Briançon où l'accent est mis sur la mobilisation des ressources foncières et

immobilières vacantes. La thématique « biodiversité » n'est pas centrale mais certains projets pourraient indirectement contribuer à la biodiversité en intégrant des pratiques durables dans le réaménagement urbain.

2. Le type de structure du référentiel

Le référentiel POPSU fonctionne principalement comme une plateforme de partage de connaissances. Il favorise la collaboration entre différentes parties prenantes en permettant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques à travers des études de cas, des rapports de recherche et des carnets de territoire qui illustrent des projets concrets

3. Le public cible : Le public cible de POPSU comprend les professionnels de l'aménagement urbain, les décideurs politiques et les techniciens communaux. Le contenu est adapté pour fournir des informations utiles à ces groupes, facilitant ainsi l'intégration des meilleures pratiques dans leurs propres projets de développement urbain.

4. La portée géographique : POPSU a une portée nationale avec des implications internationales. Il s'adresse principalement aux territoires français mais inclut des réflexions et des pratiques qui peuvent être transférables à d'autres contextes. Cette portée permet de comparer différentes approches et d'adapter les solutions à divers types de centralités, que ce soit en milieu dense ou rural.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Le programme POPSU est élaboré par des institutions académiques reconnues et soutenu par des organismes publics, ce qui assure une crédibilité élevée. Les projets sont souvent dirigés par des chercheurs et des universitaires de renom, garantissant que les travaux sont fondés sur des recherches solides et des expériences concrètes.

6. Date de publication et mises à jour : Le référentiel POPSU est régulièrement mis à jour avec de nouveaux projets et des résultats de recherches actuelles.

Enseignements

1. Inclure des études de cas illustratives : Utiliser des projets concrets pour montrer des exemples réussis d'intensification des centralités et de protection de la biodiversité.

3. Adapter les pratiques innovantes : Intégrer des pratiques efficaces identifiées dans des référentiels comme POPSU, telles que la réutilisation des espaces vacants et la densification intelligente.

4. Assurer la crédibilité : Collaborer avec des institutions académiques et des organismes publics pour garantir des recherches solides et des retours d'expérience concrets.

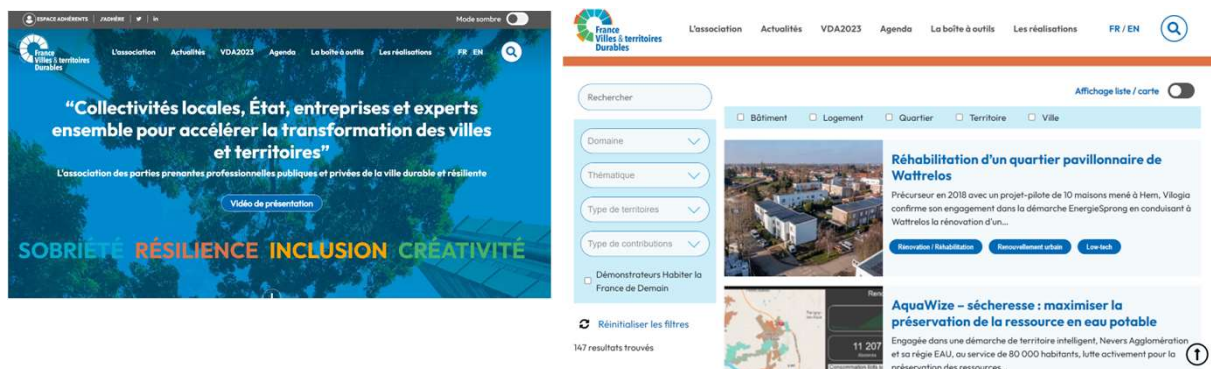
B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Plateforme de
partage de
connaissances

> Quelques références clé:

France ville durable:
<https://francevilledurable.fr>



France ville durable (<https://francevilledurable.fr>)

Contenu:

- Le site agit comme une plateforme de partage de connaissances en ligne, où diverses ressources, informations et initiatives liées à la durabilité urbaine en France sont présentées et discutées avec recueil d'exemples classés par thématiques (plus large que l'intensification des centralités)

Contenu :

- La plateforme propose une variété de contenus liés à la durabilité urbaine, tels que des articles, des études de cas, des projets exemplaires, des événements, des actualités, des rapports, des vidéos, etc.
- Ces contenus couvrent un large éventail de sujets liés à la durabilité urbaine, notamment l'urbanisme durable, la mobilité urbaine, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets, la biodiversité urbaine, etc.

Analyse

1. Thématique du référentiel

Le site « France Ville Durable » traite plusieurs thématiques liées au développement urbain durable, en mettant l'accent sur :

- Intensification des centralités et la division des logements : Le site aborde la question de

l'intensification urbaine en promouvant des projets qui augmentent la densité des habitations tout en maintenant la qualité de vie. Des exemples concrets de projets réussis sont présentés, incluant des stratégies d'optimisation de l'espace urbain et de réhabilitation de bâtiments existants.

- Valorisation et régénération de la biodiversité : Le site met en avant des initiatives pour protéger et régénérer la biodiversité en milieu urbain. Des projets innovants de création et de gestion d'espaces verts, de toitures végétalisées et de corridors écologiques sont présentés, démontrant comment intégrer la nature dans les villes de manière efficace.

Les pratiques efficaces et solutions innovantes intéressantes incluent :

- les approches intégrées pour combiner densification urbaine et préservation de la biodiversité.
- des projets exemplaires montrant la transformation des espaces urbains tout en intégrant des éléments naturels.
- des outils et méthodologies pour la planification et la mise en œuvre des projets urbains durables.

2. Type de structure du référentiel : France Ville Durable se présente principalement comme une plateforme de partage de connaissances. Elle favorise la collaboration entre les parties prenantes à travers : des échanges d'expériences et de bonnes pratiques car la plateforme permet aux utilisateurs de consulter des initiatives, exemples et projets réussis, les informations sont bien structurées, permettant un accès facile aux ressources spécifiques à chaque besoin. Il existe une dimension de visualisation des projets à travers des cartes interactives, aidant à localiser les initiatives réussies et à identifier les zones à fort potentiel.

3. Public cible : Le public cible de France Ville Durable inclut : les professionnels de l'aménagement (Urbanistes, architectes, ingénieurs qui cherchent des exemples de bonnes pratiques et des méthodologies éprouvées), les décideurs politiques, les techniciens communaux qui peuvent y trouver des outils pratiques pour la mise en œuvre des projets locaux.

4. Portée géographique : France Ville Durable a une portée principalement nationale mais inclut également des initiatives et des exemples internationaux pour comparer différentes approches et identifier des bonnes pratiques transférables.

5. Crédibilité de la structure porteuse : Le site est soutenu par des organismes publics et partenaires reconnus dans le domaine de l'aménagement du territoire, tels que l'ADEME et le CEREMA, ce qui lui confère une forte crédibilité. Les informations sont fondées sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets.

6. Date de publication et mises à jour : La plateforme est régulièrement mise à jour, reflétant les dernières tendances et innovations dans le domaine de l'urbanisme durable.

Enseignements

1. Adopter une approche intégrée : Combiner la densification urbaine avec la préservation de la biodiversité dans une vision globale.
2. Organiser les ressources par domaine : Structurer les informations de manière à ce que les utilisateurs puissent facilement trouver les ressources spécifiques à leurs besoins.
3. Inclure des cartographies interactives : Utiliser des cartes pour visualiser les projets d'intensification et de biodiversité, et identifier les zones à fort potentiel.
4. Assurer une portée régionale avec des exemples internationaux : Comparer différentes approches pour identifier des bonnes pratiques transférables.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Plateforme de
partage de
connaissances

> Quelques références clé:

Plateforme de villes vivantes:
<https://vv.guide/>



Plateforme de partage Villes vivantes (<https://vv.guide/>)

site informatif avec un recueil d'idées, d'exemples et de savoir-faire (surtout axé Bimby)

Analyse

1. Pertinence Thématique:

La Plateforme de Villes Vivantes aborde de manière significative les thématiques de l'intensification des centralités et la division des logements, ainsi que la protection et la valorisation de la biodiversité. Le concept de "densification douce" y est central, avec des initiatives comme le BIMBY. Les projets mettent en avant des solutions innovantes telles que l'utilisation de terrains existants pour créer des logements abordables et durables, tout en favorisant la biodiversité urbaine.

2. Structure du Référentiel:

La plateforme se présente principalement comme une plateforme de partage de connaissances et de collaboration entre les parties prenantes à travers des témoignages et des études de cas. Mais c'est aussi une guide pratique en ligne et une base de données interactive. Elle regroupe des informations pertinentes et des retours d'expérience sur divers projets, permettant aux utilisateurs de naviguer selon leurs besoins spécifiques.

3. Public Cible: Le public cible de la plateforme comprend les habitants, les élus, et les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Elle vise à répondre aux besoins spécifiques de chacun de ces groupes en leur fournissant des outils pratiques, des exemples concrets, et des ressources adaptées pour soutenir leurs projets de densification urbaine et de protection de la biodiversité.
4. Portée Géographique: La plateforme a une portée principalement nationale (France), mais les bonnes pratiques et les concepts qu'elle propose peuvent être transférables à d'autres contextes géographiques. Elle couvre différents types de territoires, des métropoles aux espaces ruraux, et propose des solutions adaptées à chaque contexte.
5. Crédibilité de la structure porteuse: Villes Vivantes est soutenue par une combinaison d'organismes publics et privés reconnus pour leur expertise en aménagement du territoire. Cette diversité de partenaires renforce la crédibilité et la pertinence des informations fournies sur la plateforme, qui sont basées sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets.
6. Date de publication et mises à jour: La plateforme est régulièrement mise à jour, reflétant les dernières tendances et innovations en matière d'urbanisme durable et de protection de la biodiversité.

Enseignements

1. Adopter une approche pratique et interactive: quel que soit le type de référentiel visé, le créer de manière à le rendre dynamique avec des sections dédiées à chaque aspect de l'aménagement du territoire, incluant des conseils pratiques, des bonnes pratiques, et des exemples concrets.
2. Assurer une portée géographique diversifiée: Proposer des solutions transférables et adaptées à divers contextes géographiques, de manière à ce que le référentiel soit utile aussi bien dans des environnements urbains denses que dans des zones rurales.

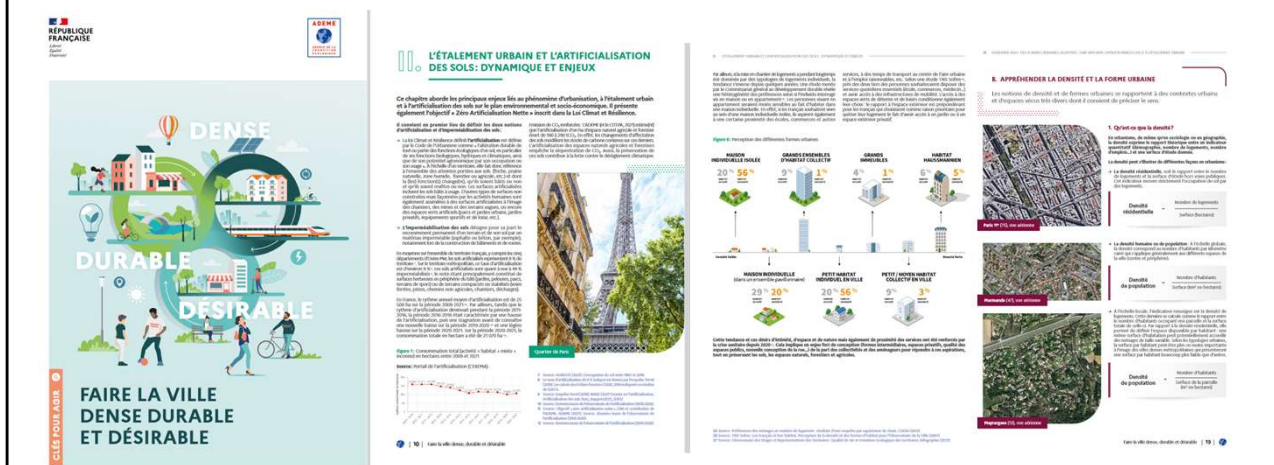
B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Guide
pratique en
ligne

> Quelques références clé:

Faire la ville dense durable désirable-ADEME:
<https://librairie.ademe.fr/ged/7553/faire-ville-dense-desirable-011926.pdf>



Faire la ville dense durable désirable-ADEME (<https://librairie.ademe.fr/ged/7553/faire-ville-dense-desirable-011926.pdf>)

guides pratiques en ligne, avec des sections dédiées à chaque aspect de l'aménagement du territoire, fournissant des conseils, des bonnes pratiques et des exemples concrets.

Faire la ville dense durable désirable-ADEME:

Le guide pratique "Faire la ville dense durable désirable" est publié par l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) en France. Ce guide vise à fournir des recommandations et des bonnes pratiques pour concevoir et aménager des villes denses, durables et désirables. Il est conçu pour accompagner les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement dans la transition vers des formes urbaines plus compactes, tout en répondant aux enjeux de durabilité et de qualité de vie.

Le guide est structuré en plusieurs parties :

1. Introduction et contexte :Présentation des enjeux liés à l'urbanisation dense et durable, en mettant l'accent sur les bénéfices écologiques, sociaux et économiques d'une telle approche.
2. Les principes de la ville dense durable : compacité urbaine, qualité urbaine, qualité urbaine, durabilité environnementale, adaptation au changement climatique

3. Pratiques et outils pour la conception urbaine :

- Exemples de bonnes pratiques et d'innovations en matière d'aménagement urbain durable.
- Outils et méthodes pour évaluer et améliorer la qualité environnementale des projets urbains.

4. Gouvernance et stratégies d'accompagnement :

- Approche collaborative et participative pour la mise en œuvre de projets urbains durables.
- Rôle des acteurs locaux, des décideurs et des citoyens dans la construction de villes denses, durables et désirables.

Analyse

1. La thématique du référentiel : Le document explore les stratégies pour rendre les villes plus denses tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Il propose des solutions pour optimiser l'utilisation de l'espace urbain et promouvoir une croissance urbaine maîtrisée. Bien que le document se concentre davantage sur la densité urbaine, il aborde également des aspects liés à la biodiversité urbaine et à la préservation de l'environnement. Il propose des pratiques visant à intégrer la nature en ville et à minimiser l'empreinte écologique.

Pratiques efficaces et solutions innovantes : Le document propose des solutions innovantes telles que la conception de quartiers mixtes favorisant la diversité fonctionnelle, sociale et écologique. Il encourage la conception de bâtiments et d'infrastructures durables qui favorisent la biodiversité et réduisent les émissions de carbone. Le référentiel met également l'accent sur l'importance de la planification intégrée et participative pour optimiser l'utilisation de l'espace urbain.

2. Le type de structure du référentiel : Le document de l'ADEME présente une structure qui combine plusieurs aspects : Bien qu'il soit en premier lieu un guide pratique en proposant des recommandations pratiques et des exemples concrets pour guider les praticiens dans la mise en œuvre de projets urbains durables, il organise aussi les informations de manière claire et structurée autour des concepts de ville dense, durable et désirable. Même si le document n'a pas de fonction interactive, il partage des bonnes pratiques et des expériences pour favoriser l'apprentissage et la collaboration.

3. Le public cible

Le public cible comprend principalement :

- Urbanistes et architectes.
- Élus locaux et décideurs politiques.

- Techniciens des collectivités territoriales.
- Promoteurs immobiliers et aménageurs.
- Acteurs de la société civile et associations environnementales.

4. La portée géographique du référentiel : Le référentiel est applicable à différents contextes géographiques, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux voire internationaux, car il aborde des principes et des stratégies de conception urbaine universels. Les pratiques et les solutions présentées peuvent être adaptées à divers environnements urbains, qu'ils soient denses ou moins denses.

5. La crédibilité de la structure porteuse : L'ADEME est une agence publique reconnue pour ses recherches et ses études dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Le document est fondé sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets, ce qui renforce sa crédibilité.

6. La date de publication et les mises à jour : La date exacte de publication du document n'est pas précisée dans le document accessible, mais il semble récent. Il n'y a pas d'indication spécifique sur la fréquence des mises à jour.

Enseignements

1. Approche intégrée de la densification durable : Le référentiel de l'ADEME met en avant l'importance d'une approche intégrée pour la densification durable, en tenant compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux.

2. Focus sur la qualité urbaine: Le référentiel souligne l'importance de la qualité urbaine dans les projets de densification, ce qui inclut la qualité des espaces publics et la prise en compte des enjeux de biodiversité.

3. Prise en compte des enjeux environnementaux : Bien que centré sur la densification, le référentiel aborde des pratiques qui peuvent être étendues pour intégrer des mesures de protection et de développement de la biodiversité.

4. Approche systémique et multifactorielle : L'ADEME recommande une approche systémique pour la densification urbaine, tenant compte des interactions entre les différents aspects (logement, transport, espaces verts, etc.).

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Guide
pratique en
ligne

> Quelques références clé:

**Référentiel CEREMA pour l'aménagement opérationnel
en faveur de la sobriété foncière :**

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/referentiel-amenagement-operationnel-faveur-sobriete?folder=12560>

GRILLE SYNTHÉTIQUE

N°	Levier en faveur de la mise en œuvre de la densité au service du cadre de vie	Engagement EcoQuartier	Échelle Illustrative
1	Calibrer au mieux le besoin vers plus de sobriété	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
2	Quelle ambition/visée de sobriété foncière est-ce que le projet vise ?	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
3	Comment le projet vise-t-il à concilier les enjeux de densité et de sobriété foncière ?	4	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
4	Comment le projet vise-t-il à concilier les enjeux de densité et de sobriété foncière ?	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
5	Comment le projet vise-t-il à concilier les enjeux de densité et de sobriété foncière ?	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
6	Comment le projet vise-t-il à concilier les enjeux de densité et de sobriété foncière ?	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
7	Comment le projet vise-t-il à concilier les enjeux de densité et de sobriété foncière ?	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
8	Comment le projet vise-t-il à concilier les enjeux de densité et de sobriété foncière ?	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
9	Comment le projet vise-t-il à concilier les enjeux de densité et de sobriété foncière ?	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
10	Comment le projet vise-t-il à concilier les enjeux de densité et de sobriété foncière ?	1	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Le référentiel pour l'aménagement opérationnel en faveur de la sobriété foncière (<https://www.cerema.fr/fr/actualites/referentiel-amenagement-operationnel-faveur-sobriete?folder=12560>)

guides pratiques en ligne, avec des sections dédiées à chaque aspect de l'aménagement du territoire, fournissant des conseils, des bonnes pratiques et des exemples concrets.

« Le référentiel pour l'aménagement opérationnel en faveur de la sobriété foncière » est un guide proposé par le CEREMA. Ce guide adopte une approche particulière formulée sous la forme de questions que les auteurs de projet devraient se poser avant de valider leurs choix d'aménagement. Il propose également des exemples pour illustrer ses recommandations.

Le référentiel vise à encourager les aménagements opérationnels qui favorisent la sobriété foncière. La sobriété foncière désigne une approche visant à limiter l'artificialisation des sols, c'est-à-dire la transformation des espaces naturels, agricoles ou forestiers en espaces artificialisés comme des zones urbaines.

Le guide adopte une approche structurée autour de questions que les porteurs de projet doivent se poser tout au long de leur démarche d'aménagement. Ces questions permettent de guider la réflexion et de prendre en compte les enjeux de sobriété foncière dès les premières phases du projet.

Le référentiel est destiné aux porteurs de projets d'aménagement, tels que les collectivités locales, les urbanistes, les aménageurs, les architectes, etc. Son objectif est de sensibiliser et de fournir des outils pratiques pour intégrer la sobriété foncière dans leurs projets.

Analyse

1. La thématique du référentiel

Le référentiel du CEREMA sur l'aménagement opérationnel en faveur de la sobriété foncière aborde principalement les pratiques visant à optimiser l'utilisation du foncier. Bien que le référentiel mette l'accent sur la sobriété foncière, il aborde également des principes qui peuvent être pertinents pour l'intensification des centralités, notamment en optimisant l'utilisation du foncier disponible et en favorisant la densification urbaine. La protection et la régénération de la biodiversité ne sont pas le focus principal du référentiel du CEREMA. Cependant, des pratiques d'aménagement durable peuvent être extrapolées pour soutenir ces objectifs, telles que la conception de projets intégrant des espaces verts et la préservation des corridors écologiques.

2. Le type de structure du référentiel : Le référentiel du CEREMA favorise la collaboration entre les parties prenantes en proposant des études de cas, des exemples de bonnes pratiques et des projets pilotes. Il encourage les échanges d'expériences et la diffusion des savoirs. Mais il s'agit surtout d'un guide dynamique fournissant des conseils pratiques et des recommandations pour l'aménagement opérationnel en faveur de la sobriété foncière.

3. Le public cible : Le public cible du référentiel du CEREMA comprend principalement les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques et les techniciens communaux impliqués dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire.

4. La portée géographique du référentiel : Le référentiel du CEREMA a une portée nationale en France, mais ses principes et ses bonnes pratiques peuvent être adaptés et transférables à d'autres contextes géographiques similaires.

5. La crédibilité de la structure porteuse : Le CEREMA est un organisme public français reconnu pour son expertise en aménagement du territoire et en urbanisme. Le référentiel est donc crédible et basé sur des recherches solides ainsi que sur des retours d'expérience concrets.

6. La date de publication et les mises à jour : Le référentiel a été publié récemment. Bien que la date de mise à jour spécifique ne soit pas toujours précisée, le CEREMA assure une actualisation régulière de ses contenus pour refléter les dernières tendances et innovations.

Enseignements

1. Intégration de la sobriété foncière dans l'aménagement urbain : Le référentiel du CEREMA met l'accent sur la sobriété foncière. Il propose des stratégies et des outils pour optimiser l'utilisation du foncier urbain, notamment par la densification, la mixité

fonctionnelle, et la réduction de l'étalement urbain.

2. Approche intégrée et systémique : Le référentiel CEREMA adopte une approche intégrée et systémique de l'aménagement urbain, en prenant en compte à la fois les aspects environnementaux, économiques et sociaux. Cela inclut la gestion des eaux pluviales, la préservation des espaces naturels, et la création de milieux favorables à la biodiversité.

3. Bonnes pratiques et études de cas : Le référentiel propose des bonnes pratiques et des études de cas concrètes pour illustrer la mise en œuvre réussie de la sobriété foncière. Ces exemples démontrent comment des projets d'aménagement peuvent concilier densité urbaine et qualité de vie, tout en respectant les exigences écologiques et sociales.

4. Outils méthodologiques : Des outils méthodologiques sont proposés pour aider les acteurs de l'aménagement urbain à mettre en œuvre les principes de sobriété foncière. Cela inclut des méthodes de planification, des indicateurs de performance, et des guides pour la conception d'espaces publics et privés.

5. Adaptation aux différents contextes géographiques : Le référentiel du CEREMA est adaptable à différents contextes géographiques, tant urbains que périurbains ou ruraux. Il identifie des bonnes pratiques transférables et encourage l'innovation locale tout en respectant les particularités des territoires.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Guide
pratique en
ligne

> Quelques références clé:

Référentiel AUDAT - Bonnes pratiques pour accompagner les petites villes dans leurs projets de revitalisation : <https://audat.org/publications/projet-urbain/un-referentiel-de-bonnes-pratiques-pour-accompagner-les-petites-villes-dans-leurs-projets-de-revitalisation/>

Référentiel AUDAT de bonnes pratiques pour accompagner les petites villes dans leurs projets de revitalisation (<https://audat.org/publications/projet-urbain/un-referentiel-de-bonnes-pratiques-pour-accompagner-les-petites-villes-dans-leurs-projets-de-revitalisation/>) guides pratiques en ligne, avec des sections dédiées à chaque aspect de l'aménagement du territoire, fournissant des conseils, des bonnes pratiques et des exemples concrets. Le « *référentiel AUDAT de bonnes pratiques pour accompagner les petites villes dans leurs projets de revitalisation* » est un guide développé par l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération toulousaine (AUDAT) en France.

Le référentiel vise à fournir des bonnes pratiques et des recommandations spécifiques pour accompagner les petites villes dans leurs projets de revitalisation urbaine. Il a pour but de soutenir ces villes dans leur démarche de développement territorial durable et équilibré. Il encourage une approche participative et intégrée, où les différentes parties prenantes sont impliquées dès le début du processus.

Le référentiel est structuré autour de plusieurs axes principaux :

1. Diagnostic et enjeux locaux : Cette partie met l'accent sur l'importance de réaliser un diagnostic précis des enjeux locaux et des besoins spécifiques de chaque petite ville avant d'initier un projet de revitalisation.

2. Stratégies d'intervention : Le guide propose différentes stratégies et approches pour la revitalisation des petites villes, en fonction de leur contexte spécifique (économique, social, patrimonial, etc.).

3. Méthodologie et étapes de projet : Il décrit les étapes clés pour la mise en œuvre d'un projet de revitalisation, de la conception à la réalisation, en passant par le suivi et l'évaluation.

4. Bonnes pratiques et exemples concrets : Le référentiel inclut des bonnes pratiques éprouvées et des exemples de projets réussis de revitalisation urbaine dans des petites villes, afin de servir d'inspiration et de guide aux acteurs locaux.

Le référentiel AUDAT s'adresse principalement aux élus locaux, techniciens des collectivités territoriales, aux associations locales, acteurs économiques locaux.

Analyse

1. Thématique du référentiel

Le référentiel AUDAT se concentre principalement sur la revitalisation des petites villes, mais il contient des éléments pertinents pour les thématiques de l'intensification des centralités et la protection, la valorisation et la régénération de la biodiversité. Voici quelques pratiques efficaces et solutions innovantes intéressantes :

- Intensification des centralités et division des logements : Promotion de la mixité fonctionnelle pour intégrer logements, commerces et services, utilisation efficace de l'espace urbain disponible pour augmenter la densité tout en maintenant une bonne qualité de vie, encouragement de la construction durable et de l'efficacité énergétique dans les nouveaux développements.
- Protection et développement de la biodiversité : création d'espaces verts urbains multifonctionnels favorisant la biodiversité tout en offrant des espaces récréatifs, intégration de solutions de gestion durable des eaux pluviales pour préserver la qualité de l'eau et promouvoir la biodiversité, utilisation de toitures vertes et de murs végétalisés pour augmenter la biodiversité en milieu urbain.

2. Type de structure du référentiel : Le référentiel AUDAT semble être un guide pratique en ligne avec plusieurs informations fournies de manière textuelle.

3. Public cible : Le public cible du référentiel AUDAT comprend principalement les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques et les techniciens communaux.

4. Portée géographique : Le référentiel AUDAT semble avoir une portée « locale et régionale » principalement, adaptée aux contextes des petites villes. Cela garantit la pertinence des solutions proposées pour ces types d'environnements urbains spécifiques.

5. Crédibilité de la structure porteuse : AUDAT est une organisation reconnue qui travaille en partenariat avec des organismes publics, des institutions académiques et d'autres organisations privées. Cela garantit que le référentiel est basé sur des recherches solides et des retours d'expérience concrets, assurant ainsi sa crédibilité.

6. Date de publication et mise à jour : Le référentiel AUDAT est régulièrement mis à jour pour maintenir sa pertinence.

Enseignements

1. Approche intégrative des thématiques : AUDAT aborde de manière intégrée les questions d'urbanisme, de densification, de mobilité et de développement durable. Cela permet de répondre efficacement aux besoins d'intensification des centralités tout en prenant en compte la protection et le développement de la biodiversité.

2. Structuration claire et exhaustive : AUDAT propose une structure claire avec des thématiques bien définies et organisées. Cela inclut des sections spécifiques sur la densification, la mobilité, et l'environnement, ce qui permet aux utilisateurs de naviguer facilement vers les informations pertinentes.

3. Public cible varié et adapté : AUDAT s'adresse à un large éventail de publics, y compris les professionnels de l'aménagement, les décideurs politiques, les techniciens communaux.

5. Portée géographique et pertinence locale : AUDAT présente des exemples et des études de cas adaptés à des contextes variés, de local à international. Cela permet d'identifier des bonnes pratiques transférables tout en assurant la pertinence des solutions proposées selon les spécificités locales.

6. Crédibilité et fondement sur des recherches solides : AUDAT est développé par des organismes publics et des institutions académiques reconnues, ce qui garantit la fiabilité des informations et la solidité des bases de données et des analyses présentées.

7. Actualisation et mise à jour régulières : La plateforme AUDAT est régulièrement mise à jour pour inclure les dernières tendances, recherches et innovations en matière d'urbanisme et de développement durable. Cela assure la pertinence continue des informations et leur alignement sur les évolutions du domaine.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

> *Synthèse de l'analyse*

Portails thématiques:

- ✓ « **Densipedia** » se distingue par son focus sur l'intensification urbaine et la densification avec des études de cas pratiques, ciblant principalement les professionnels suisses.
- ✓ « **Brussels Smart City** » est centré sur les initiatives smart city à Bruxelles, proposant des projets pilotes technologiques et environnementaux, mais manque d'interactivité.
- ✓ « **Nature en Ville** » favorise la biodiversité urbaine avec des conseils pratiques pour le Québec, facilitant la collaboration entre professionnels et collectivités.
- ✓ « **Ecoquartiers France** » se concentre sur les pratiques durables des écoquartiers en France, offrant des guides pratiques mais sans cartographie interactive.
- ✓ « **Naturefrance** » fournit des données sur la biodiversité en France, avec des guides intégrés dans les articles, mais sans forte interactivité.

Bases de données interactives:

- ✓ « **Densité.ch** » est une base de données interactive suisse pour analyser la densité urbaine, avec des fiches sectorielles détaillées.
- ✓ « **Open Data Brussels** » offre des datasets interactifs sur Bruxelles, adaptés à divers projets, avec une portée locale et une mise à jour continue.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

> *Synthèse de l'analyse*

Cartographies interactives en ligne:

- ✓ « **Catalogue des réalisations Thuillier** » : Présente une cartographie interactive des projets d'aménagement urbain réalisés par l'équipe Thuillier en France.
- ✓ « **Chemins de nature** » : Offre une cartographie interactive centrée sur la biodiversité urbaine dans la région de Genève.

Plateformes collaboratives:

- ✓ « **Ouidansmacour** » : Plateforme collaborative québécoise pour promouvoir la densification douce et durable en milieu résidentiel.
- ✓ « **Plateforme de partage POPSU** » : Recense des projets urbains dans 51 villes françaises, avec un focus sur l'habitat, l'immobilier et les formes urbaines.
- ✓ « **France Ville Durable** » : Partage des connaissances et des initiatives liées à la durabilité urbaine en France.

Guides pratiques en ligne:

- ✓ « **Villes vivantes** » : Regroupe des idées et des exemples pratiques, axés sur la densification douce et la biodiversité urbaine en France.
- ✓ « **Faire la ville dense durable désirable (ADEME)** » : Guide pratique pour concevoir des villes denses, durables et désirables en France.
- ✓ « **Référentiel pour l'aménagement opérationnel en faveur de la sobriété foncière (CEREMA)** » : Guide visant à limiter l'artificialisation des sols par des pratiques d'aménagement durable

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Identifier des fonctionnalités pertinentes pour le référentiel

> Synthèse comparative de l'analyse

Critère	Densipedia	Brussels Smart City	Nature en Ville	Ecoquartiers France	Naturefrance	Densité.ch	Open Data Brussels
Type de Structure	Portail thématique et base de données interactive	Portail thématique	Portail thématique	Portail thématique	Portail thématique	Base de données interactive	Base de données interactive
Thématique	Intensification, densification	Smart city, technologie	Biodiversité, nature urbaine	Écoquartiers, durabilité	Biodiversité, conservation	Densité urbaine, aménagement	Données ouvertes, urbanisme
Objectif	Soutenir l'intensification et la densification urbaine en Suisse	Transformer Bruxelles en une ville intelligente	Promouvoir la nature en milieu urbain	Développer des écoquartiers durables en France	Fournir des données précises sur la biodiversité en France	Étudier et comparer la densité urbaine en Suisse	Fournir un accès libre aux données publiques de Bruxelles
Contenu	Exemples de projets, outils méthodologiques, études de cas	Initiatives smart city, projets de mobilité durable, environnement, gouvernance	Projets d'aménagement, participation citoyenne, conseils pratiques	Projets d'écoquartiers, bonnes pratiques, réglementations, ressources	Publications sur la biodiversité, cartographies, indicateurs	Atlas interactif, méthodes de mesure de la densité, fiches sectorielles	Données sur urbanisme, mobilité, environnement avec filtres et visualisations
Public Cible	Professionnels de l'aménagement, décideurs politiques, techniciens communaux	Urbanistes, architectes, ingénieurs, décideurs politiques, techniciens communaux	Urbanistes, architectes paysagistes, décideurs politiques, techniciens communaux	Urbanistes, architectes paysagistes, décideurs politiques, techniciens communaux	Urbanistes, architectes paysagistes, gestionnaires d'espaces verts, décideurs politiques, techniciens communaux	Professionnels de l'aménagement, décideurs politiques	Professionnels de l'aménagement, décideurs politiques, techniciens communaux, chercheurs, développeurs
Portée Géographique	Principalement nationale (Suisse) avec quelques références internationales	Locale (Bruxelles) mais applicable à d'autres villes	Principalement locale (Québec) mais adaptable à d'autres contextes	Nationale (France) avec potentielle adaptation ailleurs	Nationale (France) avec quelques adaptations européennes possibles	Principalement nationale (Suisse) avec quelques références internationales	Spécifique à la Région de Bruxelles-Capitale
Crédibilité de la Structure Porteuse	Institutions académiques et professionnels de l'urbanisme	Organismes publics de Bruxelles et partenaires technologiques	Organismes publics et professionnels reconnus	Ministère de la Transition Écologique	Organisations reconnues pour leur expertise en biodiversité	Institutions académiques et professionnels de l'aménagement	Région de Bruxelles-Capitale, données officielles
Date de Publication et Mises à Jour	Mise à jour régulière mais dates spécifiques non indiquées	Mise à jour continue, dates non toujours spécifiées	Contenu actuel, fréquence de mise à jour non claire	Date de publication initiale non précisée, fréquence de mise à jour non claire	Mises à jour régulières pour pertinence continue	Informations mises à jour régulièrement, dates précises non indiquées	Données mises à jour continuellement, dates spécifiques non toujours indiquées
Solutions Innovantes	Projets de densification minutieuse, revitalisation de centres urbains, mobilité durable	Technologies smart, projets pilotes de mobilité durable, gestion des déchets, efficacité énergétique	Espaces verts en ville, solutions de biodiversité urbaine	Techniques de construction durable, mixité sociale et fonctionnelle, gestion durable des ressources	Pratiques de conservation et gestion durable de la biodiversité	Analyse comparative de la densité urbaine, évaluation de la densité humaine et CUS	Datasets pour analyser l'urbanisme et la mobilité
Mise en œuvre	Conseils pratiques, études de cas concrètes pour les communes et acteurs urbains	Projets pilotes et initiatives locales appliquées à Bruxelles	Exemples concrets et conseils pratiques pour l'aménagement urbain	Guides pratiques, projets et initiatives applicables par les collectivités	Guides et bonnes pratiques intégrées dans les ressources	Utilisation des fiches sectorielles et atlas pour l'urbanisme local	Accès aux données brutes pour projets innovants par les professionnels

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Identifier des fonctionnalités pertinentes pour le référentiel

> Synthèse comparative de l'analyse

Critère	Catalogue des réalisations Thuillier	Chemins de nature	Ouidansmacour	POPSU	France Ville Durable	Villes Vivantes	Faire la ville dense durable- ADEME	Référentiel pour la sobriété foncière (CEREMA)
Type de structure	Cartographie interactive	Cartographie interactive	Plateforme collaborative	Plateforme collaborative	Plateforme collaborative	Guide pratique en ligne	Guide pratique en ligne	Guide pratique en ligne
Thématique	Aménagement urbain	Biodiversité urbaine	Densification douce et durable	Habitat, immobilier, formes urbaines	Développement urbain durable	Densification douce et biodiversité urbaine	Ville dense, durable et désirable	Sobriété foncière
Objectif	Mettre en valeur les projets	Valoriser la biodiversité	Promouvoir l'acceptabilité sociale	Partager connaissances sur urbanisme	Promouvoir la durabilité urbaine	Partager des solutions innovantes	Fournir des recommandations pratiques	Encourager la sobriété foncière
Contenu	Cartographie interactive	Cartographie interactive	Fiches, vidéos, outils techniques	Études de cas, rapports de recherche	Articles, études de cas, projets	Témoignages, études de cas	Exemples de bonnes pratiques	Exemples, questions guidant l'aménagement
Public cible	Professionnels de l'aménagement	Urbanistes, écologues, décideurs	Professionnels, décideurs, citoyens	Professionnels de l'urbanisme	Urbanistes, architectes, décideurs	Habitants, élus, professionnels	Urbanistes, architectes, décideurs	Professionnels de l'aménagement, décideurs
Portée géographique	France	Région de Genève	Québec, transférable	France, implications internationales	Nationale avec exemples internationaux	France, transférable	Universelle, adaptable	Applicable localement, régionalement, nationalement
Crédibilité de la structure porteuse	Équipe Thuillier reconnue	Expertise de Capgeo	Organismes publics et professionnels	Institutions académiques reconnues	Organismes publics reconnus	Organismes publics et privés reconnus	ADEME reconnue pour ses recherches	CEREMA reconnue pour ses études
Date de publication et mise à jour	Mises à jour régulières	Actualisation récente	Actuel, fréquence des mises à jour non spécifiée	Mises à jour régulières	Mises à jour régulières	Mises à jour régulières	Récente, mise à jour non spécifiée	Date de publication non précisée, récente
Solutions innovantes	Interventions contextuelles	Connectivité écologique	Intégration des espaces verts	Réutilisation des espaces vacants	Densification et biodiversité	Utilisation de terrains existants	Conception de quartiers mixtes	Optimisation de l'utilisation du foncier
Collaboration	Facilite la navigation entre projets	Non principale	Plateforme de partage de connaissances	Plateforme de partage de connaissances	Collaboration entre parties prenantes	Collaboration entre parties prenantes	Approche collaborative et participative	Favorise les échanges d'expériences
Mise en œuvre	Interventions en aménagement urbain	Projets de biodiversité	Densification verte, questionnaires	Stratégies de revitalisation des centralités	Exemples de projets durables	Projets de densification douce	Projets urbains durables	Projets opérationnels pour la sobriété foncière

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Recommandations sur la construction du référentiel

> Synthèse des enseignements et recommandations

Référentiel analysé	Enseignements	Recommandations pour le référentiel « Centralités »
Densipedia	- Concentration sur l'intensification urbaine et la division des logements. - Portail thématique organisé par domaines, exemples concrets. - Professionnels de l'aménagement, besoin d'adaptation pour les décideurs politiques. - Principal focus sur la Suisse, avec des exemples internationaux. - Soutien d'institutions académiques et de professionnels reconnus. - Actualisation régulière des contenus.	- Intégrer la thématique de la biodiversité avec des exemples concrets. - Adopter une structure similaire avec une plateforme interactive pour regrouper les informations de manière claire et accessible. - Inclure des cartes interactives en ligne. - Fournir des sections dédiées avec des conseils pratiques et des exemples concrets - Inclure des exemples de différentes régions pour comparer les approches -Adapter les bonnes pratiques à divers contextes géographiques et s'assurer que les solutions proposées soient adaptables à différents types de centralités, qu'elles soient urbaines ou rurales. - Adapter le contenu pour les décideurs politiques. - Assurer une mise à jour périodique des informations pour refléter les dernières tendances et innovations - Intégrer des solutions technologiques pour la densification urbaine et la biodiversité. - Adopter une structure claire avec des sections pratiques. - Inclure des sections pratiques fournissant des conseils, des bonnes pratiques et des exemples concrets. - Inclure des études de cas détaillées et des projets pilotes - Inclure des exemples de différentes régions, permettant une comparaison des approches et l'adaptation des bonnes pratiques à divers contextes géographiques, urbains et ruraux. - Adapter le contenu pour répondre aux besoins spécifiques de ces différents groupes. - Intégrer des solutions spécifiques pour la régénération de la biodiversité urbaine. - Utiliser une structure claire avec des informations détaillées sur les projets. - Adapter les concepts et les contenus à d'autres contextes urbains
Brussels Smart City	- Combinaison avancées technologiques et initiatives environnementales. - Clarté et accès aux informations par domaines. - Large éventail incluant les professionnels de l'aménagement. - Principalement sur Bruxelles, transférable à d'autres contextes urbains. - Soutenu par des organismes publics et des partenaires technologiques. - Régulièrement mis à jour pour maintenir la pertinence.	
Nature en Ville	- Thématiques urbanisation verte, qualité de vie urbaine et biodiversité. - Guide pratique en ligne avec des conseils concrets. - Québec, transférable à d'autres contextes urbains similaires. - Soutenu par des institutions publiques et privées reconnues.	
Ecoquartiers France	- Intégration de l'intensification des centralités et de la biodiversité. - Portail thématique avec guides pratiques et bonnes pratiques. - Professionnels de l'aménagement, décideurs politiques et techniciens communaux. - Exemples adaptés à différentes échelles géographiques. - Mise à jour régulière pour maintenir la fiabilité	- Intégrer des exemples de projets combinant efficacement intensification et biodiversité. - Structurer le contenu pour une navigation intuitive. - Bien identifier le public cible - Mettre en avant les solutions innovantes et expérimentales qui ont fait leurs preuves en matière d'intensification des centralités et de développement de la biodiversité. - Mettre en lumière les pratiques de gestion des ressources naturelles et des espaces verts urbains qui contribuent à la protection et à la régénération de la biodiversité. - Mise à jour régulière pour maintenir la fiabilité - Inclure des informations détaillées sur les habitats et les espèces urbaines. - Structurer le référentiel pour une exploration facile par critères
Naturefrance	- Solutions innovantes pour la protection et la régénération de la biodiversité urbaine - Accès facile aux ressources correspondant aux besoins des utilisateurs - Solutions applicables à différentes régions de France, avec des études de cas diversifiées	

Voici un tableau comparatif basé sur les enseignements des différents référentiels analysés et des recommandations pour la réalisation d'un nouveau référentiel sur la mise en œuvre des centralités wallonnes.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Recommandations sur la construction du référentiel

> Synthèse des enseignements et recommandations

Référentiel analysé	Enseignements	Recommandations pour le référentiel « Centralités »
Densite.ch	- Intégration détaillée des aspects liés à l'intensification des centralités et à la biodiversité urbaine. - Met en avant des pratiques comme la densification douce et le développement durable.	- Développer des études de cas détaillées sur l'intégration de la densification et de la biodiversité. - Mettre en avant des pratiques comme la densification douce et le développement durable.
Open Data Brussels	- Fournit des données sur les densités de population, les infrastructures urbaines, et l'utilisation du sol. - Cartes interactives pour la visualisation des données spatiales.	- Structurer le référentiel par domaines pertinents comme l'urbanisme, la biodiversité et le développement durable. - Intégrer des cartes interactives pour visualiser les projets et les bonnes pratiques.
Catalogue des réalisations Thuillier	- Exemples concrets et études de cas sur des projets d'intensification urbaine. - Plateforme interactive avec cartographie. - Exemples internationaux.	- Développer une plateforme similaire avec des études de cas détaillées sur l'intégration de la biodiversité. - Inclure des exemples internationaux pour une approche comparative et diversifiée.
Chemins de nature	- Cartographie interactive pour visualiser les projets d'intensification et de biodiversité. - Intégration des informations sur les habitats et les espèces. - Inclut les chemins de biodiversité.	- Développer une cartographie interactive pour visualiser les projets d'intensification et de biodiversité. - Inclure des informations détaillées sur les habitats et les espèces dans le contexte urbain.

Voici un tableau comparatif basé sur les enseignements des différents référentiels analysés et des recommandations pour la réalisation d'un nouveau référentiel sur la mise en œuvre des centralités wallonnes. (suite)

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Recommandations sur la construction du référentiel

> Synthèse des enseignements et recommandations

Référentiel analysé	Enseignements	Recommandations pour le référentiel « Centralités »
Oui dans ma cour	- Intégration de solutions pour la densification résidentielle tout en préservant la biodiversité. - Structure claire avec des sections pratiques. - Exemples concrets et conseils pratiques.	- Structurer le référentiel par domaines (densification, biodiversité) avec des sections pratiques. - Fournir des exemples concrets et des conseils pratiques pour l'intégration de la densité et de la biodiversité.
Plateforme de partage POPSU	- Utilisation d'études de cas pour illustrer des exemples réussis d'intensification et de biodiversité. - Focus sur la qualité urbaine et l'innovation locale.	- Utiliser des études de cas pour illustrer des exemples réussis d'intensification et de biodiversité. - Mettre l'accent sur la qualité urbaine et l'innovation locale.
France ville durable	- Approche intégrée de la densification urbaine et de la préservation de la biodiversité. - Organiser les ressources par domaines. - Utilisation de cartographies interactives.	- Adopter une approche intégrée de la densification urbaine et de la biodiversité. - Organiser le contenu par domaines pertinents. - Utiliser des cartographies interactives pour visualiser les projets.
Faire la ville dense durable - ADEME	- Approche intégrée de la densification durable. - Focus sur la qualité urbaine. - Prise en compte des enjeux environnementaux.	- Adopter une approche intégrée de la densification durable et de la biodiversité. - Mettre l'accent sur la qualité urbaine et les enjeux environnementaux. - Intégrer des pratiques systémiques et multifactorielles.
Référentiel pour l'aménagement opérationnel en faveur de la sobriété foncière - CEREMA	- Intégration de la sobriété foncière dans l'aménagement urbain. - Approche intégrée et systémique. - Bonnes pratiques et outils méthodologiques.	- Intégrer la sobriété foncière et la densification urbaine. - Adopter une approche intégrée et systémique. - Proposer des outils méthodologiques pour la mise en œuvre. - Adapter aux différents contextes géographiques.
Référentiel AUDAT	- Approche intégrée des thématiques d'urbanisme, de densification et de mobilité. - Structuration claire et exhaustive. - Portée géographique et pertinence locale.	- Structurer le référentiel par domaines pertinents. - Adapter aux différents publics cibles. - Inclure des exemples adaptés à des contextes variés, locaux et internationaux. - Garantir la crédibilité et la mise à jour régulière des informations.

Voici un tableau comparatif basé sur les enseignements des différents référentiels analysés et des recommandations pour la réalisation d'un nouveau référentiel sur la mise en œuvre des centralités wallonnes. (suite)

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Conclusion

> *Eléments pertinents pour l'élaboration du référentiel*

1. Structure du référentiel

- Adopter une structure avec une plateforme interactive
- Inclure **une carte interactive en ligne**

2. Contenu

- Fournir des **sections dédiées avec des conseils pratiques et des exemples concrets**
- Veiller à la **répartition géographique des exemples** et adapter les bonnes pratiques à divers contextes géographiques
- Mettre en avant les **solutions innovantes et expérimentales**

3. Public cible

- Enoncer clairement le public cible et adapter le contenu.

4. Crédibilité et mise à jour

- Assurer la crédibilité du référentiel
- Prévoir des mises à jour régulières.

>>> *Les **fonctionnalités pertinentes** relevées sont illustrées ci-après.*

Synthèse des recommandations pour le nouveau référentiel « Centralités »

1. Structure du référentiel

- Adopter une structure avec une plateforme interactive pour une navigation claire et accessible
- Inclure des cartes interactives en ligne pour visualiser les projets

2. Contenu

- Fournir des sections dédiées avec des conseils pratiques et des exemples concrets pour aider à la mise en œuvre.
- Inclure des exemples de différentes régions pour permettre la comparaison des approches et adapter les bonnes pratiques à divers contextes géographiques, urbains et ruraux.
- Mettre en avant les solutions innovantes et expérimentales qui ont fait leurs preuves en matière d'intensification des centralités

3. Public cible

- Enoncer clairement le public cible et adapter le contenu pour répondre à ses besoins

spécifiques

4. Crédibilité et mise à jour

- Assurer la crédibilité du référentiel en s'appuyant sur des institutions académiques telles que la CPDT et des organisations privées et publiques reconnues.
- Prévoir des mises à jour régulières pour maintenir la pertinence et la fiabilité du contenu.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Conclusion

> Fonctionnalités retenues - illustrations

Cartographie



Illustration

Concernant l'**entrée par projet**, elle découle de la synthèse des études CPDT. Cette synthèse a été réalisée dans le but de créer un outil de type cartographie de projets. Ce dernier permettrait à l'utilisateur du site web de choisir parmi une série de thématiques qui l'intéressent et de filtrer les projets correspondants, offrant ainsi une fonction de recherche avancée.

Par exemple, si un utilisateur souhaite voir les projets situés en centralité urbaine, qui suivent une logique de recyclage urbain et proposent des aménagements d'espaces publics favorables à la biodiversité, il pourrait accéder à une série de projets dans la base de données. En cliquant sur un projet spécifique, tel que celui de Mons, par exemple, il pourrait obtenir plus d'informations à ce sujet.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Conclusion

> Fonctionnalités retenues - illustrations

Cartographie



En cliquant dessus, un aperçu du projet concerné est obtenu, dans ce cas celui du Quartier Rachot à Mons, qui a fait l'objet d'une revitalisation urbaine. Si le projet suscite un intérêt, il est possible de consulter des informations supplémentaires pour comprendre en quoi il contribue à l'intensification des centralités.

B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Conclusion

> Fonctionnalités retenues - illustrations

Recherche
avancée

Superficie du terrain

< 2,5 ares

2,5 - 5 ares

6 - 10 ares

11 - 15 ares

16 - 20 ares

21 - 50 ares

51 ares -
2 hectares

> 2 hectares

Proximité des commodités
résidentielles de base et accessibilité

OUI

NON

Affectation au plan de secteur

ZH/ZHCR

ZACC

AUTRE

Situation existante sur le site

Terrain(s) bâti(s) /
artificialisé(s)

Terrain(s) non bâti(s) /
artificialisé(s)

Type de tissu

Tissu continu

Tissu discontinu

Tissu isolé

Contraintes

Sites naturels protégés

Juridiques (biens classés, etc.)

Physiques/
techniques
(aléa, pente, état des
sols, voirie équipée)

Outil stratégique
OU outil opérationnel

OUI

NON

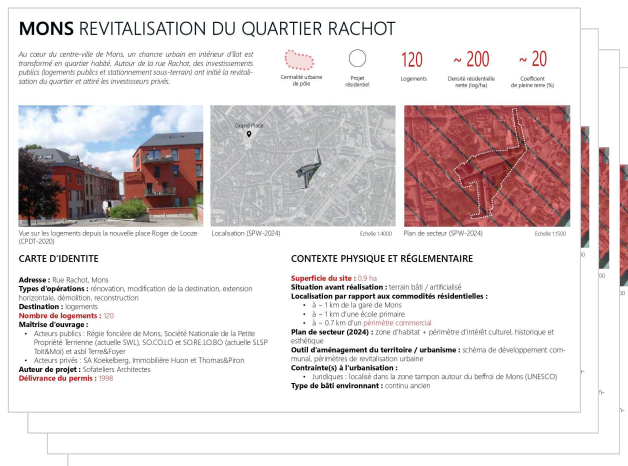
B.1. Conceptualisation

B.1.2 Collecte de bonnes pratiques

Conclusion

> *Fonctionnalités retenues - illustrations*

Illustration via des fiches projets



L'utilisateur serait ensuite redirigé vers une fiche projet synthétique présentant les différentes thématiques abordées par le projet.

À partir de ces fiches projets, l'objectif serait de renvoyer l'utilisateur vers des fiches thématiques détaillées proposant des bonnes pratiques, des illustrations et des recommandations spécifiques.

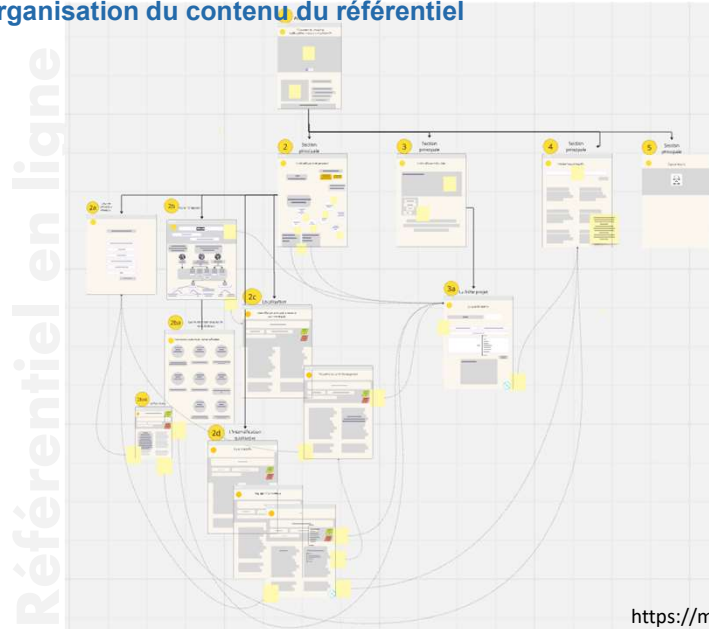
L'idée étant d'illustrer ce qui caractérise les projets et en font des exemples intéressants.

B.1. Conceptualisation

- B.1.1 Clarification de la demande
- B.1.2 Collecte de bonnes pratiques
- B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel



https://miro.com/app/board/uXjVKQZFWQk=

L'organisation du site web pour le référentiel « Mise en oeuvre de l'intensification des Centralités » a été élaborée dans l'application Miro. Elle se divise en plusieurs pages ou sections qui sont interconnectées. Cette représentation visuelle est utile pour comprendre comment le contenu est structuré et comment naviguer à travers les différentes pages. Elle a fait l'objet de commentaires du premier Comité d'accompagnement qui ont été intégrés dans la version actuelle. Cette version est appelée à évoluer jusqu'à sa mise en ligne avec et par le SPW-TLPE (voir le chapitre 5 « Implémentation technique » du rapport intermédiaire).

Voici le lien vers l'application: https://miro.com/app/board/uXjVKQZFWQk=

Page/section 1: Page d'accueil

La page d'accueil du site a été réfléchie pour offrir une expérience utilisateur intuitive et informative. C'est le point d'entrée du site web, indiquant clairement aux visiteurs qu'ils sont sur la page principale.

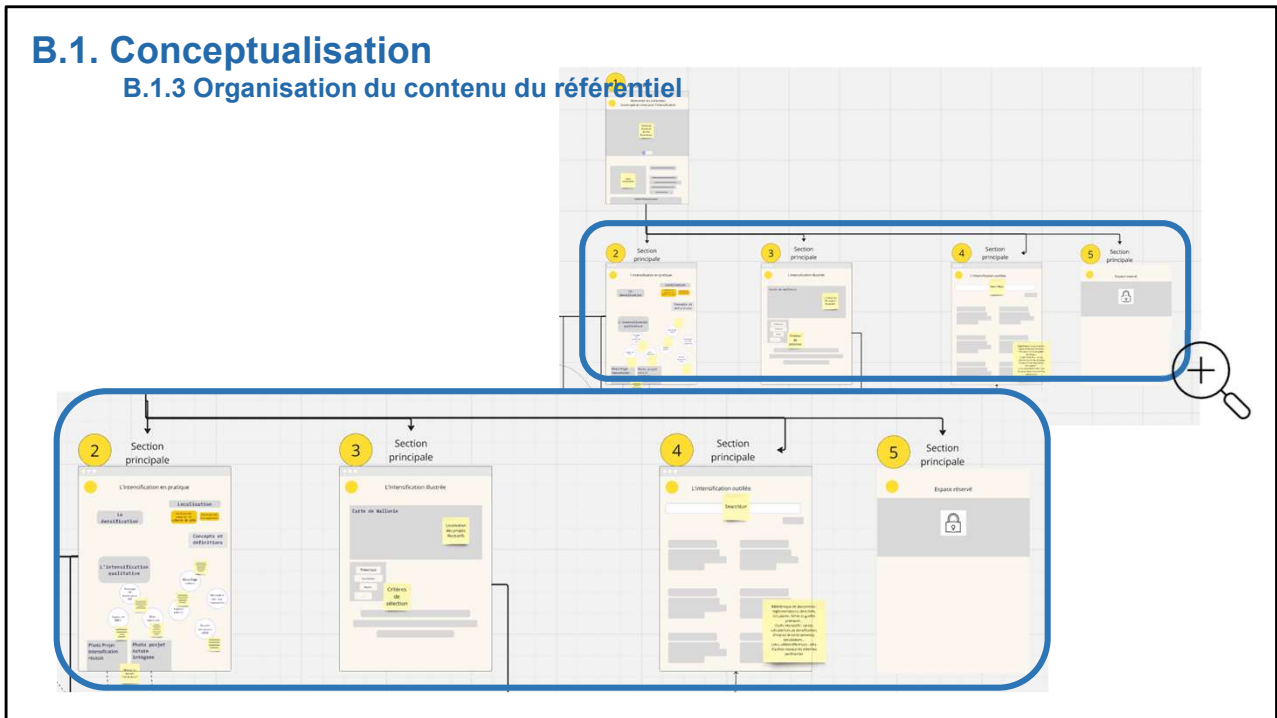
- Cette section est le cœur du site, avec un texte explicatif et des points clés pour guider les visiteurs à travers le concept d'intensification des centralités.
- Un carrousel d'images sera présent pour illustrer visuellement les aspects d'un projet réussi ou des exemples de centralités.
- « Vidéo témoignages » - Une section dédiée aux témoignages vidéo qui pourrait présenter des interviews ou des histoires de réussite liées au projet.

- »L'intensification pratiquée, outillée, illustrée, partagée ». Ces blocs contiendront des informations supplémentaires sur la mise en œuvre et les effets de l'intensification des centralités. Ils font chacun l'objet d'une section/page du site.

-Informations/Contact : Une zone sera réservée en bas de la page pour les coordonnées, permettant aux visiteurs de contacter l'équipe du site pour plus d'informations ou pour poser des questions.

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel



Pages/sections principales 2, 3, 4, et 5

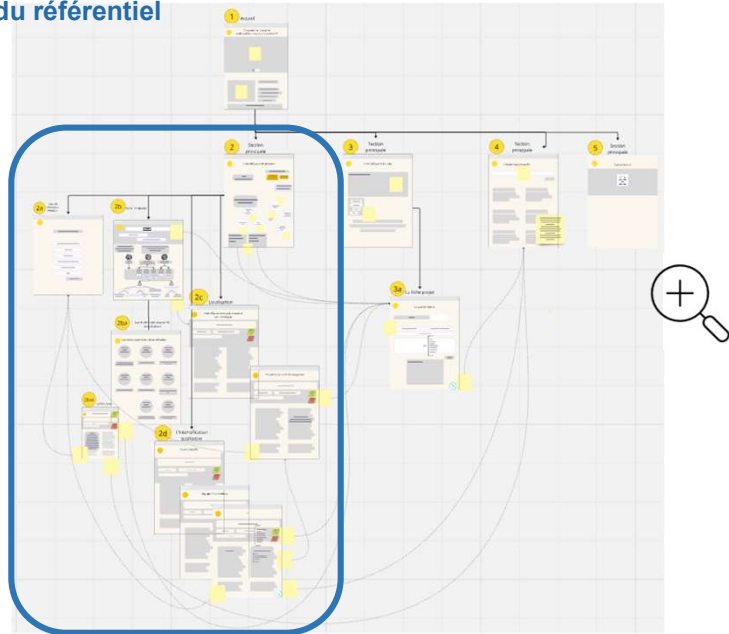
Ces sections sont les principales portes d'entrée du site:

- Section 2: L'intensification en pratique: cette section se concentrera sur les aspects théoriques et les fondements de l'intensification, tels que les principes directeurs ou les cadres conceptuels
- Section 3: L'intensification illustrée: Cette section regroupe les projets illustratifs et sera axée sur les applications pratiques montrant comment les concepts sont mis en œuvre sur le terrain.
- Section 4: L'intensification outillée: Cette section sera une section ressources, offrant des outils, des guides, ou des documents de référence aux utilisateurs.
- Section 5: L'intensification réservée: Cette section sera dédiée à l'assistance et au support, fournissant des options de contact et d'aide aux visiteurs ou sera réservée à quelques catégories d'acteurs sur des sujets soumis à débat.

Chaque section principale se divise en sous-sections, créant une structure hiérarchique qui facilite la navigation et l'accès à l'information.

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel



Page/section principale 2: L'intensification en pratique

Cette section proposera plusieurs entrées :

- Une entrée Concepts et définitions (Sous-section 2a)
- Une entrée par mode opératoire (Sous-section 2b): 8 modes opératoires ont été identifiés et chacun fera l'objet d'une fiche « mode opératoire »
- Une entrée par localisation (Sous-section 2c): 4 localisations ont été retenues: centralité urbaine, urbaine de pôle, villageoise et cœur excentré. Chacune fera l'objet d'une fiche
- Une entrée par thématique (Sous-section 2d): 7 thématiques ont été sélectionnées: paysage et biodiversité, types de bâti, éco-mobilité, espace public, recyclage urbain, mixité fonctionnelle, abordabilité des logements. Chacune fera l'objet d'une fiche/page du site.

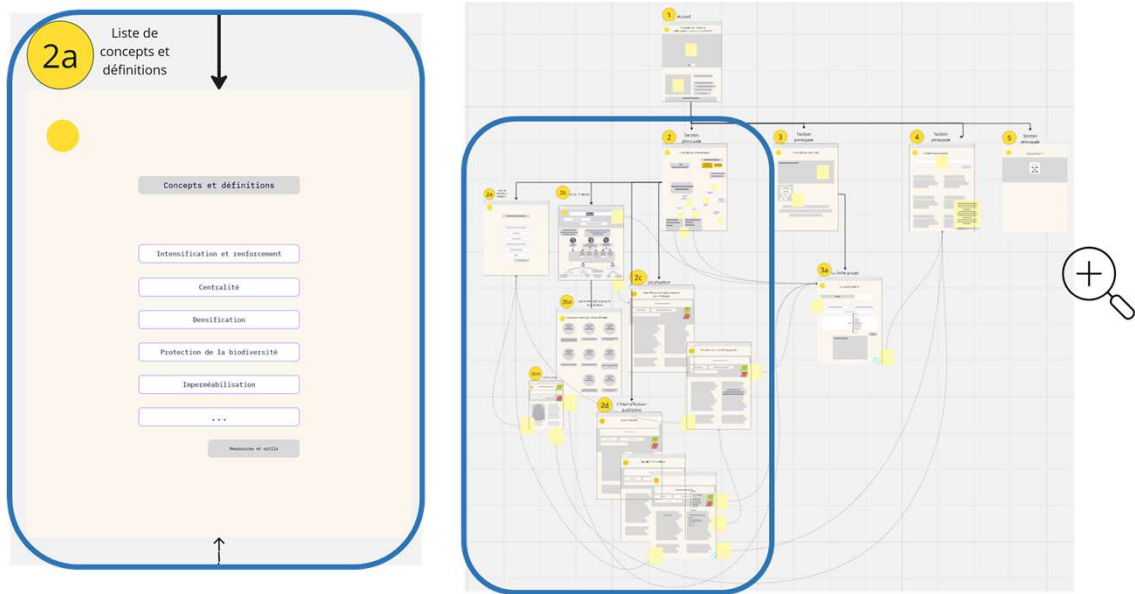
Ces différentes entrées mèneront aux exemples qui font l'objet de fiches projet et qui sont regroupées dans la section principale 3: l'intensification illustrée.

D'autres connexions sont prévues entre les sections et sous-sections.

Les détails de cette section sont exposés plus loin dans ce rapport.

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

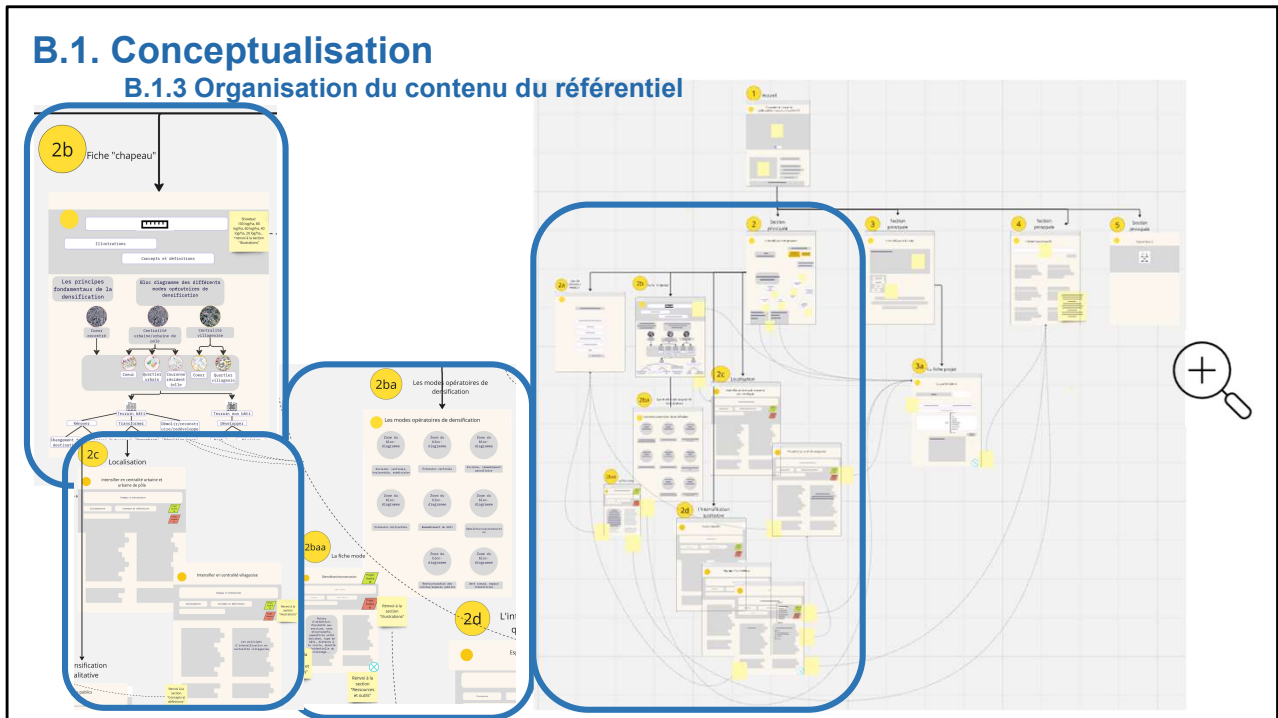


Page/section principale 2: L'intensification en pratique

La sous-section 2a Concepts et définitions (Sous-section 2a) énumère les concepts et définitions clé à comprendre. Des connexions sont prévues notamment vers la fiche « mode » (2baa), la fiche localisation (2c) et la fiche thématique (2d).

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

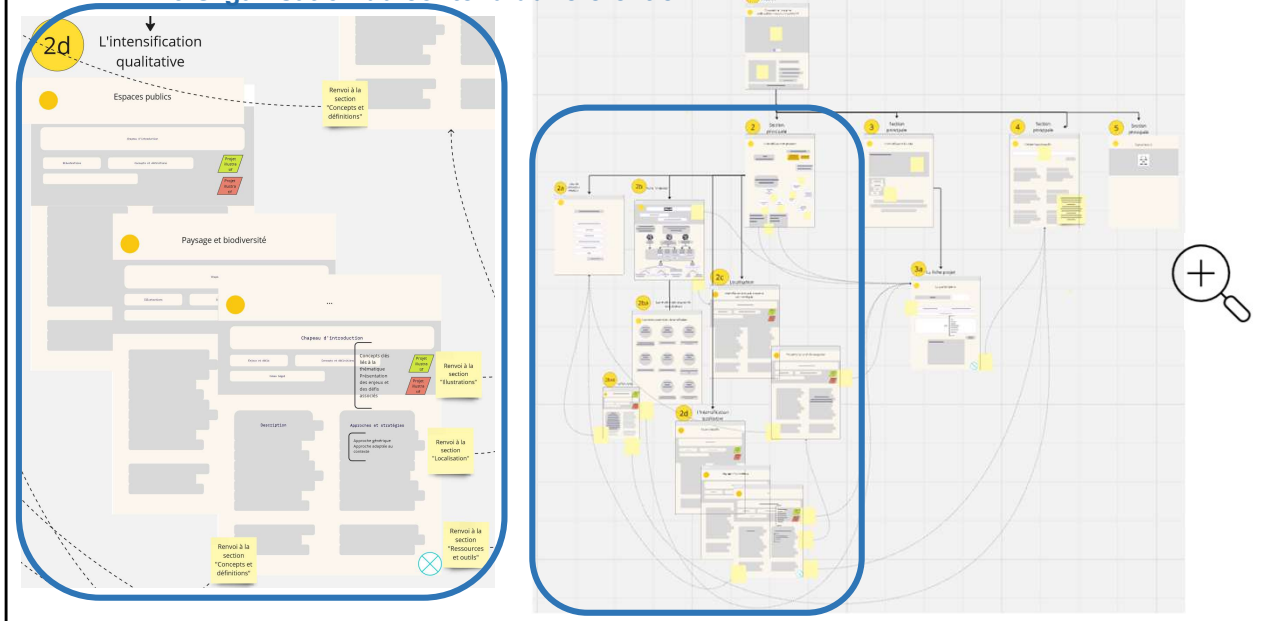


Page/section principale 2: L'intensification en pratique

Les sous-sections 2b et 2c sont la thématique « chapeau » >> présentation de l'intensification en 7 points clés ainsi que les orientations selon les localisations retenues, en centralités et en cœur excentré.

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

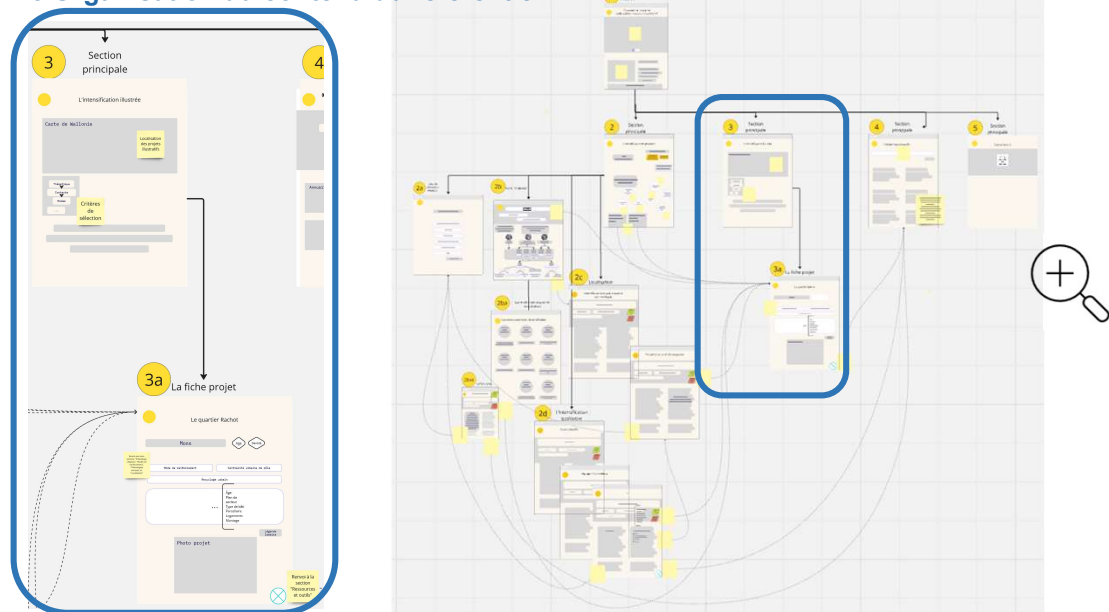


Page/section principale 2: L'intensification en pratique

La sous-section 2d Thématiques détaille les 7 thématiques sélectionnées: paysage et biodiversité, types de bâti, éco-mobilité, espace public, recyclage urbain, mixité fonctionnelle, abordabilité des logements. Chacune fera l'objet d'une fiche dont le contenu est décrit ci-dessous

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

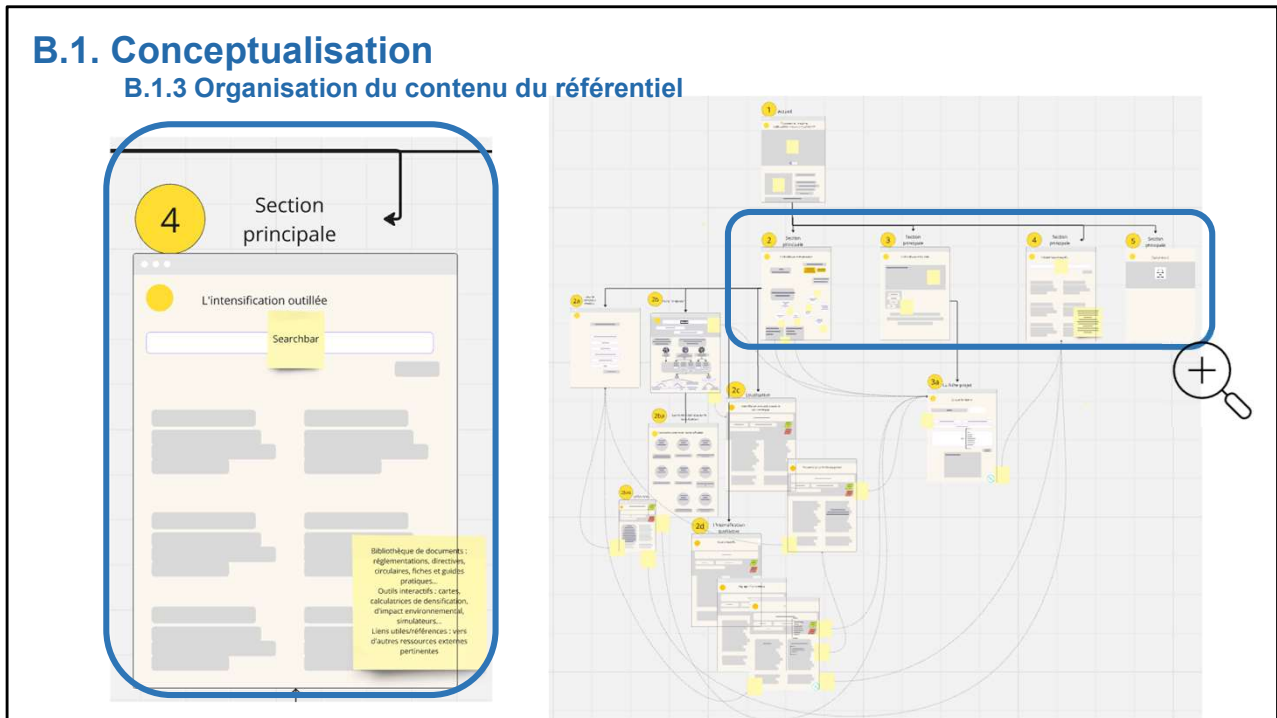


Page/section principale 3: L'intensification illustrée

Cette section hébergera les projets sélectionnés qui feront chacun l'objet d'une fiche. Les détails de cette section sont exposés plus loin dans ce rapport.

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel



Section 4: L'intensification outillée

Cette section sera une section ressources, offrant des outils, des guides, ou des documents de référence aux utilisateurs.

Elle comprendra notamment:

- Une bibliothèque de documents : réglementations, directives, circulaires, fiches et guides pratiques...
- Des liens utiles/références : vers d'autres ressources externes pertinentes dont Walonmap
- Des outils interactifs : cartes, calculatrices de densification, d'impact environnemental, simulateurs...

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

Implémentation technique du référentiel en ligne – SPW Territoire

Opérationnalisation technique
Encodage pour alimenter l'outil

Réunion avec la cellule web du SPW le 23 mai 2024:

- Implémentation en deux phases :
 - Phase I: fiches au format PDF en ligne
 - Phase II: mise en forme dynamique du contenu
- Sélection des projets: considération des items dans la construction web

Réunion avec la cellule web du SPW le 27 août 2024:

- Accord administratif et co-construction pour la « mise en page » du site
- Alléger les pages pour le calcul des données à mettre à jour régulièrement
- Palette de couleur SPW

L'implémentation technique de l'outil explique

1. L'opérationnalisation technique donc la visualisation, le support de communication et l'articulation des contenus entre eux.
2. L'encodage pour alimenter le site web au fil des années puisque l'outil se veut « évolutif »

La réunion avec la cellule web du SPW s'est déroulée le 23 mai dernier et a permis de cadrer les livrables de la recherche.

Dans un premier temps, les fiches projets et les fiches thématiques seront développées sous format pdf et dans un second temps, ces fiches seront mises en forme de manière dynamique de sorte à relier le contenu ensemble et passer d'une section à l'autre.

L'équipe de la cellule web s'est également exprimé sur le besoin de considérer les items de sélection de projet dans la construction de leur site web.

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

Implémentation technique du référentiel en ligne – SPW Territoire

Phase I

L'intensification illustrée.....

↳ Fiches projets.....

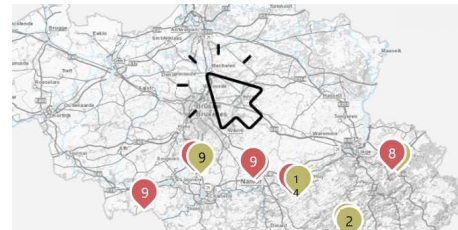
↳ MONS - RACHOT.....

↳ NAMUR - BOMEL.....

↳ TUBIZE - BETCHARD.....



Phase II



MONS REVITALISATION DU QUARTIER RACHOT

Au cœur du centre-ville de Mons, un ancien atelier en atelier d'effort est transformé en quartier résidentiel. Autour de ce site, des investissements publics (logement public) et privés (logement privé) ont permis de créer un quartier d'habitat mixte.

Démolition-reconstruction
Définition et points d'attention
Contexte technique et réglementaire

Adressé : Rue Rachot, Mons
Type d'opération : rénovation, modification de la destination, etc.
Démolition : Démolition
Nombre de logements : 100
Matériau d'isolation : ...

Superficie du site : 1,1 ha
Situation avant réalisation : terrain plat / agricole
Localisation par rapport aux commodités résidentielles :
- 10 min du centre-ville
- 10 min du centre-ville
- 10 min du centre-ville

A titre d'exemple, l'entrée par le projet est reprise ci-contre.

Dans un premier temps, l'outil sera composé d'un sommaire détaillé reprenant de l'information pour chaque partie. Ce sommaire mène à des fiches pdf obtenues par la sélection du « i » (information) à côté du projet concerné.

Dans un second temps, ce même contenu sera dynamique et articulé par, à titre d'exemple, une carte interactive qui identifie les différents projets. Le projet sélectionné sur la carte mène vers une fiche-projet dont la souris peut glisser sur certaines notions pour lesquelles une définition s'affichera.

Cette seconde phase consiste dès lors en une construction dynamique du site web qui lie tous les contenus entre eux tel que montré par l'arborescence d'organisation du contenu de la recherche.

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

Implémentation technique du référentiel en ligne – SPW Territoire (Phase I)

Centralités.be

Mon espace



Intensification des centralités et cœurs excentrés

L'intensification
pratiquée

L'intensification
illustrée

L'intensification
ouillée

Concepts et
définitions

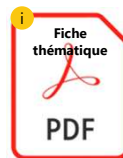
Que cherchez-vous ?

Exemples

Applications

Cartographie

Définitions



Illustration

B.1. Conceptualisation

B.1.3 Organisation du contenu du référentiel

Prototype – perspective de rendu (phase II)

Un prototype a été réalisé pour illustrer le rendu dynamique du référentiel.

- Visualisation et concrétisation de l'outil
- Support aux discussions (conceptualisation / implémentation)
- Exploration des technologies utiles et validation des modalités IT

Objectifs du Prototype :

1. Visualisation et Concrétisation de l'Outil :

1. Permettre aux parties prenantes de visualiser concrètement l'outil en cours de conception.
2. Fournir une représentation tangible des fonctionnalités et de l'interface utilisateur.

2. Alimentation des Discussions :

1. Faciliter les échanges et les discussions entre les différentes parties prenantes.
2. Servir de base pour recueillir des retours d'expérience et des suggestions d'amélioration.

3. Exploration et Test des Technologies :

1. Tester différentes technologies et modalités de codage pour évaluer leur pertinence et leur faisabilité.
2. Identifier les technologies les plus adaptées et efficaces pour les services IT du SPW.

4. Validation des Modalités IT :

1. Valider les choix technologiques et les modalités de codage en conditions

réelles.

2. Assurer que les solutions envisagées sont implémentables et compatibles avec l'infrastructure existante du SPW.

1. Démonstration Dynamique :

1. Illustrer de manière dynamique le rendu final de l'outil.
2. Montrer comment l'outil répondra aux besoins des utilisateurs et aux exigences des services IT.

Ces objectifs visent à garantir que le prototype soit non seulement une représentation visuelle de l'outil, mais aussi un outil de travail permettant de tester, valider et améliorer les solutions technologiques envisagées pour les services IT du SPW.

B.2. Définition du contenu du référentiel

B.2.1 Synthèse des recherches CPDT

B.2.2 Cas d'étude

B.2.3 Fiches thématiques

B.2.4 Concepts et définitions



B.2. Définition du contenu du référentiel

B.2.1 Synthèse des recherches CPDT

B.2.2 Cas d'étude

B.2.3 Fiches thématiques

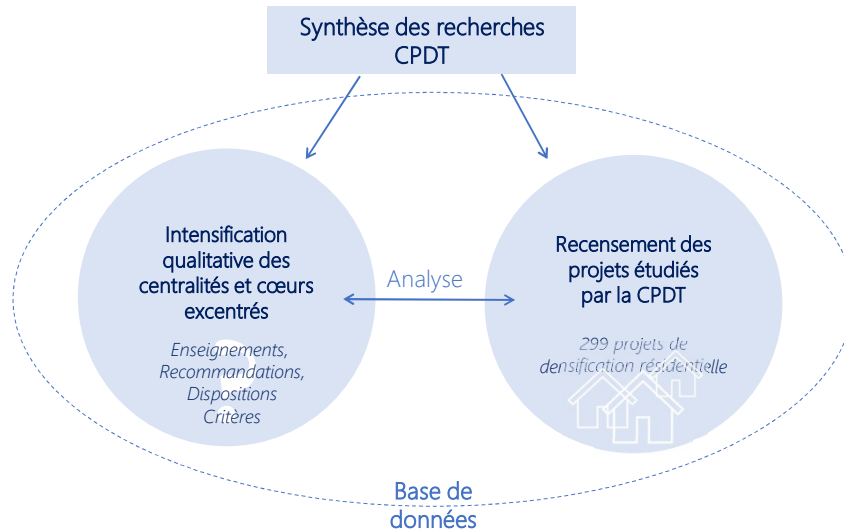
B.2.4 Concepts et définitions



B2. Définition du contenu du référentiel

B2.1 Recherches CPDT antérieures en lien avec l'intensification qualitative

Etat des lieux et synthèse des enseignements



Les publications antérieures de la CPDT ont été parcourues afin d'y collecter les enseignements, recommandations en termes d'intensification qualitative des centralités et cœurs. Parallèlement à ce travail, des cas d'études ont été relevés. Ce recensement de 299 projets a permis de constituer une base de données les croisant avec des critères d'analyse afin d'évaluer leur intérêt urbanistique et leur pertinence.

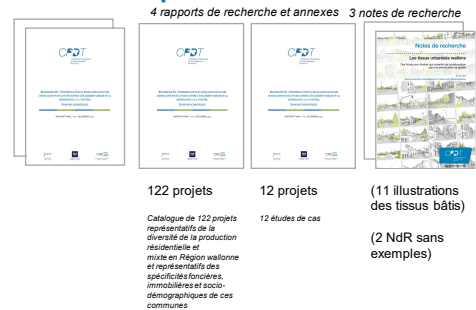
B2. Définition du contenu du référentiel

B2.1 Recherches CPDT antérieures en lien avec l'intensification qualitative

Etat des lieux et synthèse des enseignements

Publications CPDT en lien avec le sujet de la recherche :

- Guides : 5
- Autres publications/hors-série : 2
- Notes de recherche : 3
- Rapports de recherches et annexes : 4



Guides



28 projets

Sous l'angle de 8 dispositions-clés pour accompagner la production de logement (qualité du cadre de vie, écomobilité...)



66 projets

Sous l'angle de 5 thèmes : participation, environnement, mobilité, cadre de vie, développement local...



10 projets

Sous l'angle de l'acceptabilité sociale du renforcement des centralités



57 projets

Sous l'angle de l'aménagement des espaces publics



30 projets

Sous l'angle de leur contribution à la mise en œuvre de l'infrastructure verte



26 projets

Sous l'angle de 6 thèmes : agriculture urbaine, participation, mobilité alternative, activités socio-éco, mixité socio-éco et intergénérationnelle, équipements de santé, offre éducative, petite enfance



11 projets

Colloque CPDT "Densification et qualité de vie, quel projet pour le territoire wallon ?" - 2013

Autres publications/hors-série

- La recherche CPDT "Intensification et requalification des centralités pour lutter contre l'étalement urbain et la dépendance à la voiture" (2020-2022).
 - 12 études de cas
 - 122 projets d'intensification
- La recherche CPDT 2012 à 2014 "Densification des tissus urbanisés wallons".
- La recherche CPDT "Acceptabilité sociale des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire" (2023).
- La recherche CPDT 2019-2020 "Opérationnalisation d'une infrastructure verte pourvoyeuse de services écosystémiques" et son guide "Infrastructures vertes pourvoyeuses de services écosystémiques".

La première étape du travail a été d'identifier les études CPDT antérieures en lien avec le sujet de la recherche.

Les publications suivantes ont été analysées :

- 5 guides :
 - Renforcer les centralités wallonnes – 8 dispositions-clés et leurs indicateurs – 2023
 - Contribuer ensemble au renforcement des centralités – 2023
 - Infrastructures vertes pourvoyeuses de services écosystémiques – 2020
 - Des projets d'urbanisme pour renforcer le territoire – 2019
 - Aménager les espaces publics wallons – 2019
- 2 autres publications/hors-séries :
 - 27 fiches thématiques pour un appui à la création de nouveaux quartiers – 2020
 - Colloque CPDT « Densification et qualité de vie, quels projets pour le territoire wallon ? » - 2013
- 3 notes de recherches :
 - Mixité fonctionnelle en centralité – 2022
 - L'acceptabilité sociale des projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme : balises et recommandations – 2022

- Les tissus urbanisés wallon – 2015
- 4 rapports de recherche et annexes :
 - La recherche CPDT "Intensification et requalification des centralités pour lutter contre l'étalement urbain et la dépendance à la voiture" (2020-2022)
 - 122 projets d'intensification
 - 12 études de cas détaillées
 - La recherche CPDT 2012 à 2014 "Densification des tissus urbanisés wallons".
 - La recherche CPDT "Acceptabilité sociale des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire" (2023).
 - La recherche CPDT 2019-2020 "Opérationnalisation d'une infrastructure verte pourvoyeuse de services écosystémiques" et son guide "Infrastructures vertes pourvoyeuses de services écosystémiques".

B.2. Définition du contenu du référentiel

B.2.1 Synthèse des études CPDT

B.2.2 Cas d'étude

B.2.3 Fiches thématiques

B.2.4 Concepts et définitions



B.2. Définition du contenu du référentiel

B.2.1 Synthèse des études CPDT

B.2.2 Cas d'étude

Base de données

Enrichissement

Fiches projets



B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude – Base de données

Priorisation des critères d'analyse - angle urbanistique

			LOCALISATION				GENERALITES					MODES D'ACTIONS/LOGIQUE D'INTERVENTION				DENSITE estimée (log/ha)				
							Pds	Type de bâti		Caractéristiques du parcellaire			Recyclage « urbain »							
GUIDE	ANNEE	PROJET	COORDONNEES	Commune	En centralité	Hors centralité	Zone du Pds	Forme urbaine	Gabarits	Taille de la parcelle	Configuration parcellaire	Ouverture de voirie	Realisation centralisation	Extension	Consolidation	Restructuration	Développement	Nb de logements	Densité nette	Densité brute
R1 " Intensification et requalification des centralités (J)" - Annexe 3B-Analyse de 12 cas d'étude wallons. 2020	2000 - 2007	Reconversion d'un bâtiment industriel	50.59845383 721309, 5.852747435 841948	Dison	X		ZH	Tissu mitoyen continu ancien industriel	R+2+T	0,11ha	Inchangée	Non	Non	X				17	135 log/ha	119 log/ha
	2014 - 2017	Intensifier le centre villageois	49.80046474 636954, 5.535791273 1757	Léglise	X		ZH, ZH HE	Parcelle isolée récent en ensemble, mitoyen continu ancien, mitoyen discontinu ancien	R+2+T	1,1ha	Découpage	Non	Non	X	X			42	37 log/ha	32 log/ha

➤ **Priorisation** des caractéristiques

➤ Vérification de la **complétude** de l'information pour l'ensemble de la base de données

Les projets recensés ont permis de constituer une base de données. Celle-ci croise :

- Les projets cités / analysés par la CPDT,
- Les critères d'analyse de ces projets, issus des études CPDT également (la localisation, le type de bâti, les caractéristiques de la parcelle, le recyclage urbain, les approches d'intervention, la densité ainsi qu'une série de dispositions complémentaires à la densité).

Dans un premier temps, les critères d'analyse ont été priorisés afin d'établir une première version de la fiche projet. Les échanges avec le comité technique ont permis d'évaluer la pertinence des critères proposés. Tenant compte des retours de l'administration régionale, des informations issues des études CPDT et de la collecte de bonnes pratiques, 15 critères d'analyse ont été retenus (attributs).

Dans un second temps, il a été convenu de focaliser la recherche sur les projets de densification résidentielle situés en centralité et en cœur excentré.

Sur cette base, une sélection de 47 projets dont les informations étaient complètes a pu être réalisée.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude – Base de données - 15 critères d'analyse – angle urbanistique



0. TYPE DE PROJET :

01. Type d'opération de densification : recyclage urbain (rénover, transformer, démolir-reconstruire-redévelopper) ou projet à partir de parcelles vierges

I. GENERALITES

02. Nom du projet + identifiant

03. Localisation + coordonnées

- Commune
- En centralité ou en coeur excentré
- Type de centralité: centralité urbaine, urbaine de pôle, villageoise

04. Age du projet

- Conçu depuis ...
- Début: délivrance du permis
- Fin de construction: âge au cadastre

05. Maîtrise d'ouvrage : acteur public ou privé, etc.

06. Affectation au plan de secteur

II. DESTINATION ET FORME BÂTIE, DENSITE

07. Destination : logements, commerce, bureau, etc.

08. Forme – gabarits : forme et gabarits, 2-3-4 façades, ensemble/individuel

09. Densité :

- Nombre de logements : nombre de logements (+ équivalents-logements dans les projets mixtes)
- Densité brute: voir définition
- Densité nette: voir définition
- Coefficient de pleine terre

10. Espace public et stationnement : traitement de l'espace public et du stationnement, ratio de parking, etc.

III. INTEGRATION ET IMPLANTATION

11. Tissu bâti : type de tissu bâti dans lequel s'insère le projet

12. Contrainte(s) à la construction : contraintes environnementales, patrimoniales, juridiques, techniques...

13. Parcellaire : caractéristiques du parcellaire

- Superficie du parcellaire
- Opération sur le parcellaire : découpage ou remembrement parcellaire
- Ouverture de voirie: avec ou sans ouverture de voirie, avec ou sans rétrocession de la voirie



IV. OUTILS OPERATIONNELS MOBILISES

14. Aménagement opérationnel : SAR, REVI, RENO, PRU, Politique de la ville et du développement urbain

15. Politique du logement: creation de logements publics? Accessibilité au logement ? Logements publics acquisitifs/locatifs et montage

=> 47 projets complets

En noir : ce qui est attributaire (invariable)

En vert : ce qui est calculé par le serveur (variable)

15 critères d'analyse retenus dans la base de données :

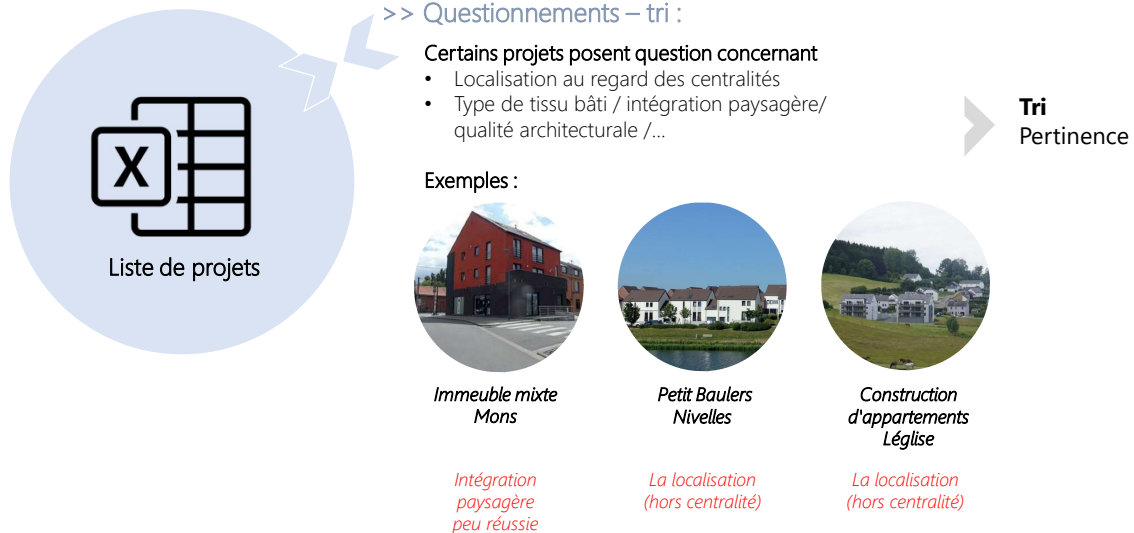
Ces 15 critères constituent la base des fiche-projet.

- Certains sont attributaires (invariables),
- tandis que d'autres peuvent être calculés et mis à jour automatiquement (variables). Il s'agit par exemple des centralités (périmètres ajustés via les schémas de développement communaux), de l'existence ou non de contraintes environnementales, patrimoniales, juridiques, techniques... , de la superficie du site, ou encore, de la configuration du parcellaire.

Ces éléments techniques pourront être discutés avec la cellule web de la Région.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'études – Base de données



Un tri a ensuite été réalisé parmi les 47 projets retenus sur base de la complétude des informations.

En effet, certains cas ont suscité questions en termes de **localisation**, d'**intégration paysagère**, de **qualité architecturale**... L'équipe a également veillé à la répartition géographique des projets, comme discuté lors du comité d'accompagnement de juin.

B.2. Définition du contenu du référentiel

B.2.1 Synthèse des études CPDT

B.2.2 Cas d'étude

Base de données

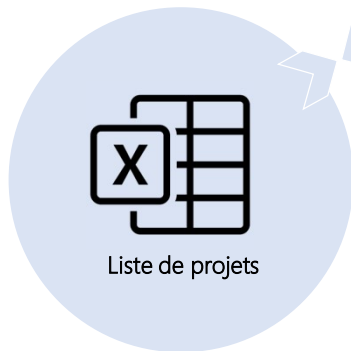
Enrichissement

Fiches projets



B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude – Enrichissement - intégration d'autres cas



La base de données des projets a été enrichie :

- Des projets transmis par les **fonctionnaires délégués**,
- Des **projets primés** (Grand Prix d'Architecture de Wallonie - UWA)
 - Plateforme maps.arch
- Des projets recensés par d'**autres structures / plateformes**
 - Institut culturel d'architecture ICA - Projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage issus de publications/ouvrages (inventaires, guides...)
 - WBA – Wallonie Bruxelles Architectures
 - Publications de la MURLA

Projets sélectionnés selon plusieurs critères :



- Opérations de **densification résidentielle**,
- **Répartition territoriale**,
- **Positionnement** au regard des centralités,
- Ampleurs variées,
- Typologie bâtie,
- Intégration paysagère / qualité architecturale

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude – Enrichissement - intégration d'autres cas



Exemples de projets transmis par les fonctionnaires délégués :



*Grand Prés
Mons*



*Sucrerie
Ath*



*Jardin sur un toit, Ath
Intérêt en matière
d'aménagement du territoire ?*



*Ilot Desclée
Tournai*



*Maisons passives rurales Ath
Intérêt en matière
d'aménagement du territoire ?*



*Maison unifamiliale Braffe
Intérêt en matière
d'aménagement du
territoire ?*



*Bastions
Centre
commercial*



*Sucrerie
Frasnes
Projet économique*

Les Fonctionnaires délégués ont transmis à l'équipe de recherche des cas sur leur territoire. Ceux-ci ont fait l'objet d'un tri selon les critères présentés ci-avant. Les projets retenus ont été intégrés à la base de données.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude – Enrichissement - intégration d'autres cas

Les projets primés – Exemples :

Grand Prix d'Architecture de Wallonie

récompense les **projets remarquables**
représentatifs de la
diversité du **patrimoine architectural wallon récent**



Organisé par l'Union Wallonne des Architectes (UWA) et la
Maison Régionale d'Architecture et d'Urbanisme (MRAU)



*Transformation et rehausse
Liège*



*Habitat groupé
Sart-lez-Walhain*



*Habitat collectif
Pont-à-Celles*



*Création d'un logement dans
une dent creuse
Jodoigne
(Mention)*



*Extension d'une
maison unifamiliale
Ciney*

*Intérêt en matière
d'aménagement du
territoire*



*Transformation ferme
en résidence secondaire
Silly*

*Intérêt en matière
d'aménagement du
territoire*

Projets recensés sur
app.mapsarch.com

Les projets sélectionnés pour le Grand Prix d'Architecture de la Wallonie ont également été analysés et triés selon les critères présentés ci-avant. Les projets retenus ont été intégrés à la base de données.

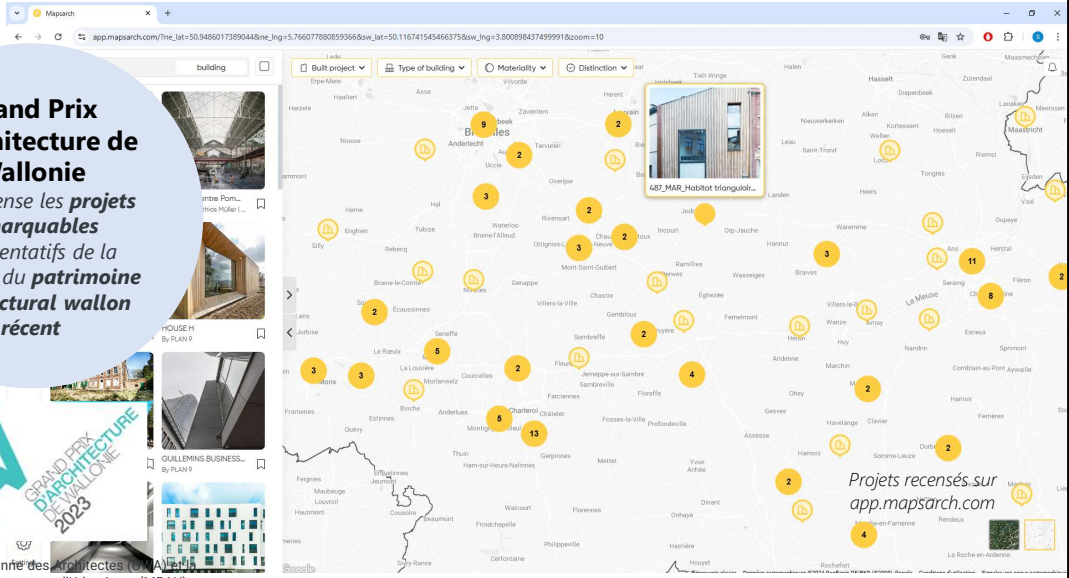
B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude – Enrichissement - intégration d'autres cas

Grand Prix d'Architecture de Wallonie
récompense les **projets remarquables**
représentatifs de la
diversité du **patrimoine architectural wallon récent**

W GRAND PRIX D'ARCHITECTURE DE WALLONIE 2023

Organisé par l'Union Wallonne des Architectes (UWA)
Maison Régionale d'Architecture et d'Urbanisme (MRAU)



Projets recensés sur
app.mapsarch.com

Page web recensant tous les cas relevés par l'UWA dans le cadre du Grand prix d'architecture de Wallonie.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude – Enrichissement - intégration d'autres cas

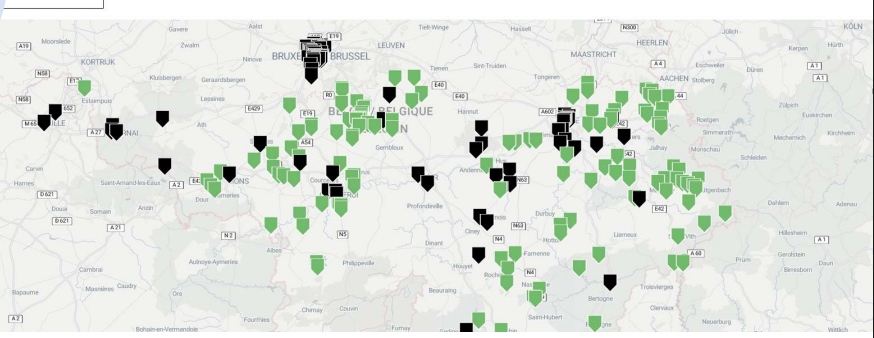
Institut culturel
d'architecture
Wallonie
Bruxelles

"...des **projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage**, issus soit de nos **activités** (interviews...), soit des **ouvrages Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires** et des différents **Guides d'architecture moderne et contemporaine**..."

Architectures

Découvrez le paysage wallon et bruxellois à travers l'architecture contemporaine datant des trente dernières années. Les premiers projets mis en ligne que nous vous invitons à découvrir sont issus du dernier *Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires # inventories 2020-2023*. À terme, vous trouverez dans cette section des projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage, issus soit de nos activités, et notamment des interviews *Sous influence*, soit des ouvrages *Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires # inventories* et des différents *Guides d'architecture moderne et contemporaine*, et cela en partenariat avec la Cellule architecture de la FWB.

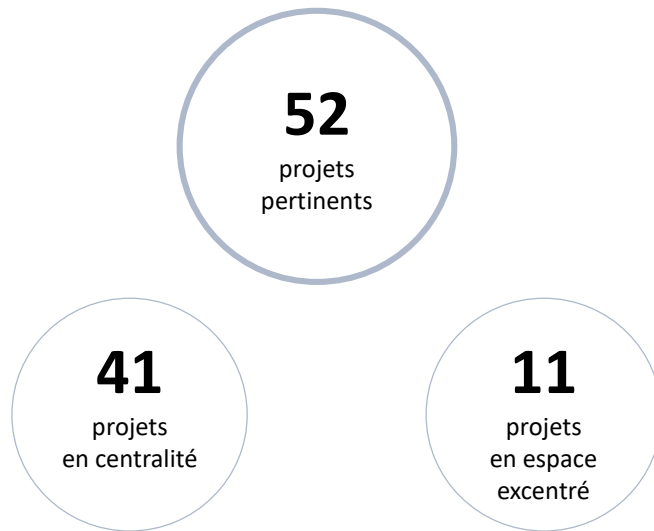
[Basculer en vue liste](#)



Le site web de l'Institut culturel d'architecture Wallonie Bruxelles recense des projets d'architecture et d'urbanisme wallons figurant dans leurs ouvrages, guides. Ces projets ont également été analysés et triés par l'équipe de recherche selon les critères présentés ci-avant. Les projets retenus ont été intégrés à la base de données.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude



Suite à ce travail, la base de données est aujourd'hui composée 52 projets/cas d'études. 41 sont localisés en centralité et 11 en espace excentré.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude

52 PROJETS

Répartition géographique

41 projets en « centralité »

HAINAUT 01 : 8

- Mons : 4
- Tournai : 2
- Ath : 1
- Mouscron : 1

HAINAUT 02 : 4

- Pont-à-Celles : 1
- Charleroi : 1
- Fleurus : 1
- Thuin : 1

BRABANT WALLON : 8

- Tubize : 1
- Nivelles : 2
- Walhain : 1
- Wavre : 1
- Jodoigne : 1
- Chastre-Blanmont : 1
- Limal : 1

NAMUR : 3

- Namur : 3

LIEGE 01 : 8

- Liège : 6
- Herstal : 1
- Engis : 1

LIEGE 02 : 5

- Herve : 1
- Stavelot : 1
- Verviers : 1
- Welkenraedt : 1
- Anthisnes : 1

LUXEMBOURG : 5

- Marche-en-Famenne : 1
- Virton : 1

- Arlon : 1
- Libin : 1
- Bastogne : 1

11 projets en « cœur excentré »

HAINAUT 02 : 1

- Thuin : 1

BRABANT WALLON : 2

- Walhain : 1
- Beauvechain : 1

NAMUR : 2

- Gesves : 1
- Hamois : 1

LIEGE 02 : 6

- Neupré : 1
- Visé : 1
- Raeren : 1
- Eupen : 1
- Clavier : 1
- Lontzen : 1

B.2. Définition du contenu du référentiel

B.2.1 Synthèse des études CPDT

B.2.2 Cas d'étude

Base de données

Enrichissement

Fiches projets



B2. Définition du contenu du référentiel

B2.2 Cas d'étude

52 PROJETS

15 fiches réalisées

(voir annexe)

-> ***Auteurs de projet contactés :**

- Nombre de logement
- Surface du site
- Surface dédiée à la pleine terre
- Année de délivrance du permis
- ...

41 projets en « centralité »

HAINAUT 01 : 8

- Mons : 4 -> Revitalisation du quartier Rachot
- Tournai : 2 -> Réhabilitation d'une imprimerie
- Ath : 1 -> Réhabilitation d'une sucrerie
- Mouscron : 1

HAINAUT 02 : 4

- Pont-à-Celles : 1 -> Reconversion d'un hall industriel*
- Charleroi : 1
- Fleurus : 1 -> Reconversion d'une école
- Thuin : 1

BRABANT WALLON : 8

- Tubize : 1 -> Assainissement d'un centre-ville
- Nivelles : 2 -> Brasserie Duvieusart* + Jardins de Lalieux
- Walhain : 1 -> Bia Bouquet
- Wavre : 1
- Jodoigne : 1
- Chastre-Blanmont : 1
- Limal : 1

NAMUR : 3

- Namur : 3 -> Reconversion d'un abattoir* + Reconversion d'un immeuble de bureaux

LIEGE 01 : 8

- Liège : 6 -> Extension en toiture d'un immeuble
- Herstal : 1
- Engis : 1 -> Ecoquartier de la fontaine Saint-Jean

LIEGE 02 : 5

- Herve : 1
- Stavelot : 1
- Verviers : 1
- Welkenraedt : 1
- Anthisnes : 1

LUXEMBOURG : 5

- Marche-en-Famenne : 1
- Virton : 1
- Arlon : 1
- Libin : 1
- Bastogne : 1

11 projets en « cœur excentré »

HAINAUT 02 : 1

- Thuin : 1

BRABANT WALLON : 2

- Walhain : 1 -> Deux logements groupés*
- Beauvechain : 1

NAMUR : 2

- Gesves : 1 -> Reconversion d'une ferme
- Hamois : 1

LIEGE 02 : 6

- Neupré : 1
- Visé : 1
- Raeren : 1
- Eupen : 1
- Clavier : 1
- Lontzen : 1

15 projets ont été développés en fiches projets.

4 fiches projets sur les 15 ont été complétés d'informations transmises par les auteurs de projets contactés.

Les informations demandées aux auteurs de projets sont:

- Le nombre de logement
- La surface du terrain concerné par le projet
- La surface dédiée à la pleine terre (CPT)
- L'année de délivrance du permis
- Dans certains cas, les auteurs de projets nous fournissaient des informations supplémentaires de leur plein gré telles que des illustrations etc.

Comme approuvé lors du sixième comité technique, les auteurs des autres projets peuvent être contactés au fur-et-à-mesure. La méthode idéale étant de regrouper les projets provenant d'un même auteur.

COMMUNE TITRE DU PROJET

Introduction brève du projet.

Localisation par rapport aux centralités (SDT)

Projet résidentiel ou mixte

Nombre de logements: Information issue du Permis d'urbanisme (PU)

Densité résidentielle nette (log/ha): calcul par rapport au nombre de logements et la surface du site (valeurs provenant du permis d'urbanisme)

Coefficient de pleine terre (%): la proportion de sol naturel, non construit ni imperméabilisé, sur une parcelle, estimée à base des couches : orthophoto (WalOnMap) + plan parcellaire cadastral en vigueur (SPF).



Titre de l'image (source de l'image)



Localisation (SPW-2024)



Plan de secteur (SPW-2024)

Echelle 1:500

CARTE D'IDENTITE Informations issues du Permis d'Urbanisme (PU)

Adresse :
Type d'opération :
Destination :

Les données proviennent des recherches CPDT et/ou des données ouvertes disponibles sur le site web du projet architectural. + PU

Nombre de logements : Information issue du Permis d'Urbanisme

Maîtrise d'ouvrage :
Auteur de projet :

Les données proviennent des recherches CPDT et/ou des données ouvertes disponibles sur le site web du projet architectural. + PU

Délivrance du permis : Information issue du Permis d'Urbanisme

CONTEXTE PHYSIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Superficie du site : Information issue du Permis d'Urbanisme

Situation avant réalisation :

Localisation par rapport aux commodités résidentielles :

- à ~ ... km de la gare de X
- à ~ ... km d'une école

Rayon pris à partir de l'orthophoto/Google Maps. Valeur à vérifier par rapport à la base de donnée actualisée relative aux périmètres commerciaux (SPW).

Plan de secteur (2024) : Plan de secteur 2024. Service public de Wallonie (SPW)

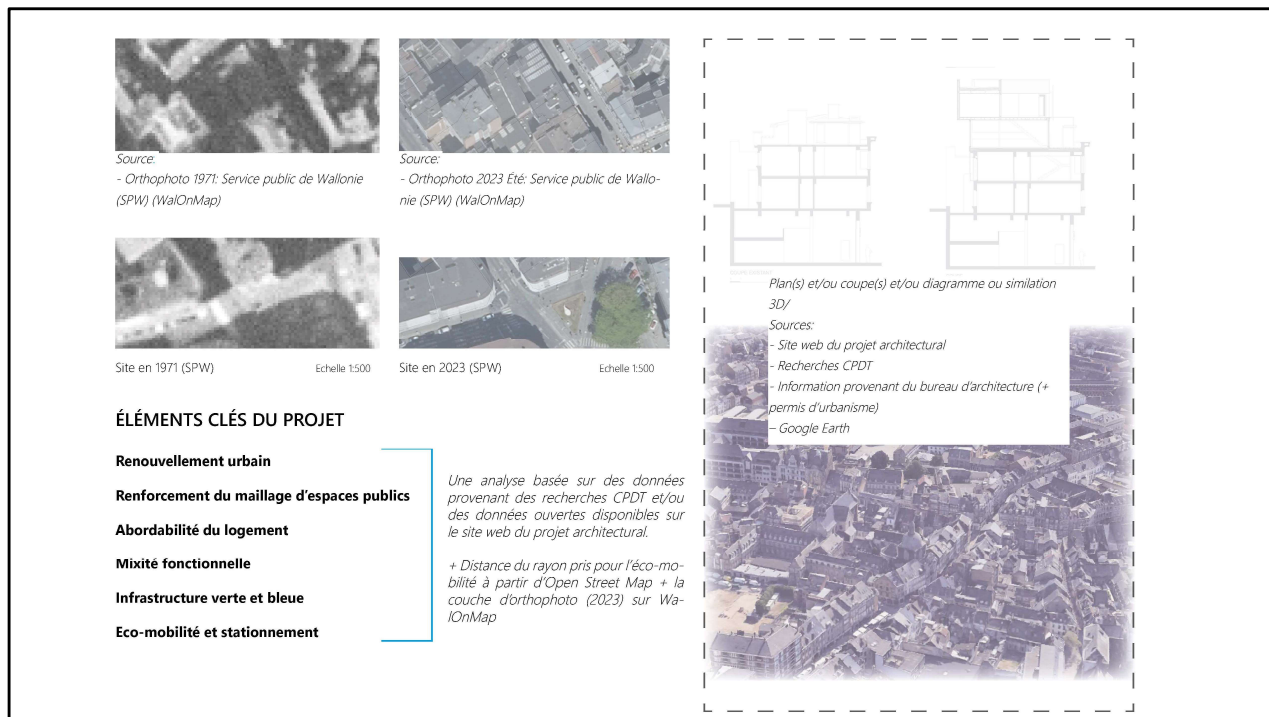
Outil d'aménagement du territoire / urbanisme : WalOnMap

Contrainte(s) à l'urbanisation : WalOnMap + BDEs

Type de bâti environnant : une analyse basée sur des photos et Google Street View de l'environnement dans lequel le site s'inscrit.

Suite au 5^e comité technique (octobre 2024), le contenu de la fiche projet a pu être fixé. La fiche projet contient:

- Un titre ciblant la commune et l'objet du projet
- Un chapeau/introduction présentant le projet
- Des chiffres clés et des logos sur des données urbanistiques (types de centralités, densité, CPT) et le programme du projet.
- La carte d'identité reprenant les éléments liés au permis
- Le contexte physique et réglementaire dans lequel s'insère le projet initialement
- Une carte de localisation et l'affectation au plan de secteur du projet



Suite au 5^e comité technique (octobre 2024), le contenu de la fiche projet a pu être fixé. La fiche projet contient:

- Un titre ciblant la commune et l'objet du projet
- Un chapeau/introduction présentant le projet
- Des chiffres clés et des logos sur des données urbanistiques (types de centralités, densité, CPT) et le programme du projet.
- La carte d'identité reprenant les éléments liés au permis
- Le contexte physique et réglementaire dans lequel s'insère le projet initialement
- Une carte de localisation et l'affectation au plan de secteur du projet

LIÈGE EXTENSION EN TOITURE D'UN BÂTIMENT ANNÉES 30

Ce projet illustre l'exploitation de toit plat en milieu urbain. Entourée de bâtiments plus élevés, cette toiture présentait un potentiel intéressant de rehausse. Cette extension verticale complète ainsi les gabarits composant le front bâti.



Centralité urbaine de pôle



Projet mûre

1

Logement

~ ?

Densité résidentielle nette (log/ha)

~ 0

Coefficient de pleine terre (%)



Vue depuis la place Cockerill
(WBA architectures, Martiat+Durnez architectes)



Localisation (SPW-2024)



Plan de secteur (SPW-2024)

Echelle 1:500

Echelle 1:4000

CARTE D'IDENTITE

Adresse : Place Cockerill
Type d'opération : transformation de construction existante
Destination : logement, commerce, bureau
Nombre de logements : 1
Maîtrise d'ouvrage : Acteur privé
Auteur de projet : Martiat+Durnez architectes
Délivrance du permis :

CONTEXTE PHYSIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Superficie du site : 0.01 ha
Situation avant réalisation : terrain bâti / artificialisé
Localisation par rapport aux commodités résidentielles :

- à ~ 1 km de la gare de Liège-Saint-Lambert
- à ~ 0.8 km d'une école
- au sein d'un périmètre commercial

Plan de secteur (2024) : zone d'habitat + périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique
Outil d'aménagement du territoire / urbanisme : aucun
Contrainte(s) à l'urbanisation : bâtiment inscrit à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel
Type de bâti environnant : continu

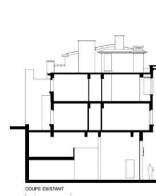


Site en 1971 (SPW)



Site en 2023 (SPW)

Echelle 1:500



Coupe avant



Coupe après

Logement
Bureau
Commerce

Source coupes: Martiat+Durnez architectes

ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET

Renouvellement urbain

Dans le respect de ses qualités patrimoniales, la transformation de ce bâtiment datant de 1936 s'est opérée via plusieurs interventions : la rénovation du rez-de-chaussée commercial, la rénovation des étages et la construction d'un duplex de 130 m² sur la toiture.

Intégration paysagère

Via la rehausse de ce bâtiment de moindre hauteur, le projet complète les gabarits et tend vers une homogénéité du front bâti. En retrait par rapport à la façade, la rehausse dégage deux terrasses.

Mixité fonctionnelle

Ce bâtiment accueille aujourd'hui un commerce au rez-de-chaussée et des bureaux et un logement aux étages.

Eco-mobilité

Le bâtiment est situé dans l'hypercentre de Liège. La gare est localisée à 1000 m du site ; plusieurs lignes de bus desservent celui-ci (± 60 m, ± 65 m, ± 80 m).

B.2. Définition du contenu du référentiel

B.2.1 Synthèse des études CPDT

B.2.2 Cas d'étude

B.2.3 Fiches thématiques

B.2.4 Concepts et définitions



B2. Définition du contenu du référentiel

B2.3 Fiches thématiques – L'intensification en 7 points clés

Fiche Introduction *L'intensification qualitative des centralités et cœurs* -----

Thématique 01	Espaces publics
Thématique 02	Mixité fonctionnelle
Thématique 03	Paysage et éléments d'intérêt paysagers
Thématique 04	Infrastructure verte
Thématique 05	Abordabilité du logement
Thématique 06	Eco-mobilité et stationnement
Thématique 07	Types d'opération de densification résidentielle

« Chapeau » - Sept clés pour l'intensification qualitative des centralités et cœurs excentrés

L'intensification qualitative selon le contexte

- En centralité : consolider et intensifier
 - En espace excentré : modérer et cibler
- + liens vers les 7 thématiques

Objectif : 7 thématiques pour aider les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire dans la **conception de leurs projets** et l'**instruction des permis**, les orienter vers une **densification qualitative des centralités et cœurs excentrés**.

Ces fiches thématiques s'appuient sur les **principes du SDT**, les **outils du CoDT**, d'autres **Codes ou outils** opérationnels ainsi que sur des **bonnes pratiques** et fournissent des **exemples** pour inspirer des solutions de densification adaptées aux centralités et cœurs excentrés.

Le contenu de six thématiques a été réalisé en 2024 (espaces publics, mixité fonctionnelle, paysage et éléments d'intérêt paysagers, infrastructure verte, abordabilité du logement, éco-mobilité et stationnement). La septième thématique (opérations de densification résidentielle) sera traitée en 2025.

Une introduction à ces sept thématiques contribuant à l'intensification qualitative sera également proposée. Il s'agit du chapeau qui présente les sept clés pour l'intensification qualitative des centralités et cœurs excentrés.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.3 Fiches thématiques – *L'intensification qualitative*

Des pages web interactives

Format interactif et 'cliquable'

- Les "fiches" thématiques ne seront pas présentées sous forme de documents PDF linéaires
- >> *pages web dynamiques permettant une navigation intuitive et fluide*

Accès ciblé à l'information

- Chaque thématique est accessible via un menu interactif
- >> *l'utilisateur navigue en fonction de ses besoins spécifiques (introduction, vision et cadrage, points d'attention, indicateurs clés, inspiration, références, glossaire)*

Exploration modulaire

- L'utilisateur peut approfondir chaque partie à son rythme, sans avoir à lire le document en entier.

Liens vers des ressources pratiques

- Des références, indicateurs et exemples concrets sont intégrés dans les sections pertinentes
- >> *offre un accès direct à d'autres sections du site référentiel comme « L'intensification outillée » ou « L'intensification illustrée »*

Les thématiques prendront la forme de pages web interactives logées au sein du référentiel en ligne.

Pensées pour être interactives et permettre une navigation fluide, celles-ci ne sont pas présentée sous forme de documents PDF linéaire. Un menu de navigation similaire à chaque thématique permet à l'utilisateur de naviguer selon ses besoins spécifiques étant donné que chaque partie est autonome et peut ainsi être explorée indépendamment des autres.

De nombreuses références, indicateurs et exemples concrets sont proposés au travers de ces thématiques.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.3 Fiches thématiques – l'intensification qualitative

Structure - Menu de navigation

01 – INTRODUCTION

Recadrer la thématique au regard de la densification résidentielle.
Comment la thématique contribue à l'amélioration du cadre de vie via les projets de densification ?

02 – VISION ET CADRAGE

Mettre en avant les aspects officiels à considérer en lien avec la thématique + éventuels autres documents.

- 02.1 Principes clés du SDT relatifs à la thématique
- 02.2 Outils prévus par le CoDT pour formaliser la thématique
- 02.3 Autres outils utiles

03 – POINTS D'ATTENTION

Objectifs : aider les professionnels de l'AT & U à concevoir des projets de densification qui intègrent de manière optimale les éléments liés à la thématique.

Structure :

- Éléments liés directement au site du projet // Éléments relevant de son environnement plus large.
- Points d'attention spécifiques aux projets situés en centralité // en cœur excentrés.

04 – INDICATEUR

Indicateur à prendre en compte lors de l'élaboration d'un projet de densification résidentielle pour l'évaluer, suivre et améliorer l'impact de celui-ci.

05 – INSPIRATION

Projets illustrant la thématique + calcul de l'indicateur

06 – REFERENCES

Références



07 – GLOSSAIRE

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.3 Fiches thématiques

FICHE 6 – ECO-MOBILITE ET STATIONNEMENT

01 – INTRODUCTION

Visant la mise en place d'alternatives aux voitures individuelles, camionnettes, camions pour le transport de personnes et de marchandises via des dispositifs promouvant les modes de déplacements actifs* (marche, vélo), l'écomobilité* représente une opportunité pour améliorer le cadre de vie en centralité et cœur excentré. (...)

02 – VISION ET CADRAGE

Siens qu'ils n'aient pas de portée juridique directe sur l'octroi des permis, les principes du SDT constituent des lignes directrices utiles aux porteurs de projets de densification. Le Code du Développement Territorial (CoDT), quant à lui, énonce des objectifs liés à la maîtrise de la mobilité et prévoit dans les schémas l'intégration de réflexions liées.

03 – POINTS D'ATTENTION

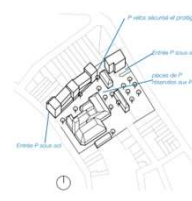
Afin de proposer un projet de densification contribuant à la qualité du cadre de vie, où les espaces sont conçus en faveur de l'écomobilité et afin de répondre aux attentes en matière de stationnement, quelques points d'attention sont à prendre en compte.

04 – INDICATEUR

04.1. Ratio du nombre de places de stationnement

L'évaluation du nombre de places de stationnement souhaité pour les voitures, motos et vélos sur terrain privé peut se faire via différents ratios : un nombre défini de places de stationnement par logement, par nombre de chambres, par mètre carré d'activité (bureaux ou commerces) ou par employé (dans les fonctions de bureau, commerce, production). (...)

Exemple de calcul du ratio du nombre de places de stationnement :



A noter que ce ratio recommandé par la Ville semble élevé dans ce cas-ci : les places invendues ont été mutualisées avec un autre projet de densification à 150 m du site des abattoirs de Bomef.

Projet mixte des abattoirs de Bomef :

Le ratio initial est de ~ 1,3 place de stationnement / logement sur domaine privé.

- ✓ Places de stationnement privées aménagées en sous-sol : ~ 60
- ✓ Places de stationnement sur le domaine public : 16 dont 2 PMR
- ✓ Stationnement vélo sur le domaine privé : 1 local privé sécurisé
- ✓ Stationnement vélo sur le domaine public : ~ 12 râteliers vélo
- ✓ Ratio du nombre de place de stationnement de 1,3 place de stationnement / logement sur domaine privé (sous-sol).

- 02.1 Principes clés du SDT relatifs à la mixité fonctionnelle
- 02.2 Outils prévus par le CoDT
- 02.3 Autres outils utiles
- 03.1. Un projet accessible
- 03.2. Des alternatives à la voiture individuelle attrayantes

Ci-contre, exemple du contenu de la thématique « Ecomobilité et stationnement ».

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.3 Fiches thématiques

FICHE 6 – ECO-MOBILITE ET STATIONNEMENT

05 – INSPIRATIONS

! L'idéal ici serait de pouvoir cliquer sur l'ensemble des projets qui mentionnent l'écomobilité et le stationnement dans les éléments clés de la fiche projet (renvoi à générer automatiquement).

Mise ne pratique et comparaison de l'indicateur (à venir)

Namur, Abattoir de Bomei

La gare de Namur est localisée à 750 m du site ; tandis que plusieurs lignes de bus desservent celui-ci (arrêts à ± 300 m, 400 m et 550 m). Environ 60 places de stationnement privé sont aménagées en sous-sol et 16 dans l'espace public. Un local vélo sécurisé privé est complété d'une douzaine de râteliers vélo sur le domaine public.

Nivelles, restructuration d'un chancre en centre-ville :

La gare de Nivelles est localisée à 400 m du site ; tandis que plusieurs lignes de bus desservent celui-ci (± 300 m, ± 350 m, ± 450 m). Un parking public de 170 places est accessible depuis la rue Roblet.



06 – POUR ALLER PLUS LOIN

- Des projets d'urbanisme pour renforcer le territoire. Hors-séries CPDT, 2019
- Le point sur certaines questions fondamentales en matière de stationnement. UVCW. <https://www.uvcw.be/mobilite/articles/art-5181>
- Aménagement durable des parkings. Guide bâtiment durable. <https://www.guidibatimentdurable.brussels/amenagement-durable-parkings>
- Stationnement vélo. Fiche pratique GRACQ. <https://www.gracq.org/sites/default/files/fichestationnementcommerce.pdf>
- Stratégie de stationnement - vélos cargo en Région Bruxelles-Capitale. Benchmark, analyse de la distribution géographique et des besoins, recommandations. parking.brussels

07 - GLOSSAIRE

! L'ensemble des définitions des « fiches » thématiques intégreront le glossaire du référentiel.

- L'**écomobilité** regroupe les modes de transport respectueux de l'environnement, tels que la marche, le vélo, les transports en commun, et les solutions partagées comme l'auto-partage ou le vélo-partage. L'objectif est de réduire la dépendance à la voiture individuelle et de promouvoir des déplacements plus écologiques.
- L'**accessibilité** est la capacité pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite, d'accéder facilement et de manière autonome aux espaces, services et infrastructures d'un territoire. Elle englobe l'aménagement physique pour des déplacements sécurisés et l'organisation fonctionnelle pour une connexion efficace aux services essentiels et aux réseaux de transport.
- (...)

Ci-contre, exemple du contenu de la thématique « éco-mobilité et stationnement ».

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.3 Fiches thématiques – *L'intensification qualitative*

Fiche Introduction *L'intensification qualitative des centralités et cœurs*

Thématique 01	Espaces publics
Thématique 02	Mixité fonctionnelle
Thématique 03	Paysage et éléments d'intérêt paysagers
Thématique 04	Infrastructure verte
Thématique 05	Abordabilité du logement
Thématique 06	Eco-mobilité et stationnement
Thématique 07	Types d'opération de densification résidentielle

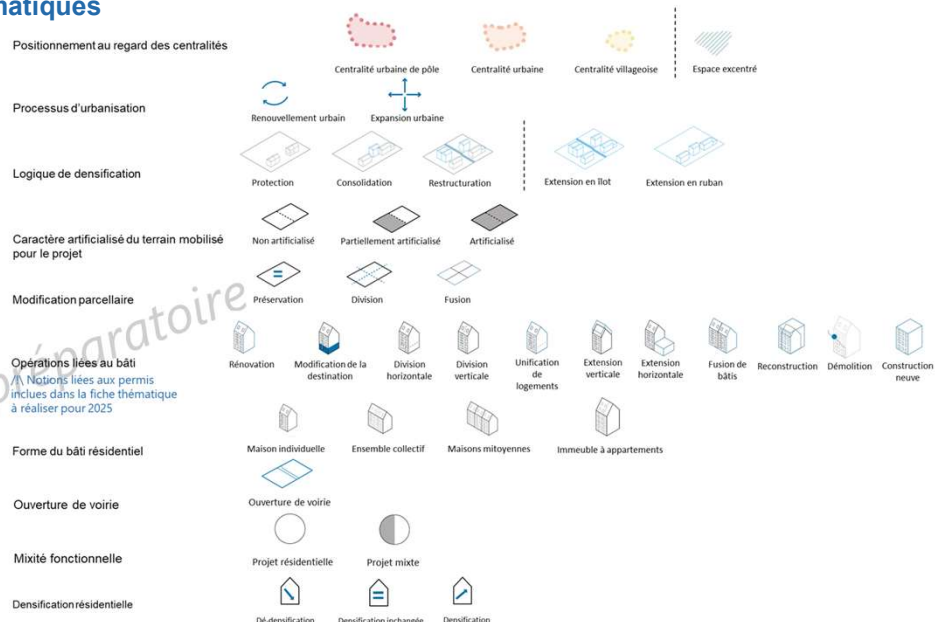
*La fiche 07 – « **Opérations de densification résidentielle** » fait partie du programme de travail 2025.*

Un travail préalable à la rédaction de cette fiche a été réalisé lors de cette première année de recherche.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.3 Fiches thématiques

Thématique 07 Opérations de densification résidentielle



Le travail préalable à la rédaction de cette fiche a été réalisé sur base d'études CPDT antérieures.

Ce travail a permis de relever les types d'opérations de densification résidentielle sur le parcellaire et le bâti. Ces opérations ont été illustrées afin de proposer une carte d'identité illustrative pour chaque projet/cas d'étude. Ces notions sont définies dans le glossaire. Ces modes opératoires de densification pourront constituer un critère de recherche sur le site web.

TRAVAIL EN COURS – remarques :

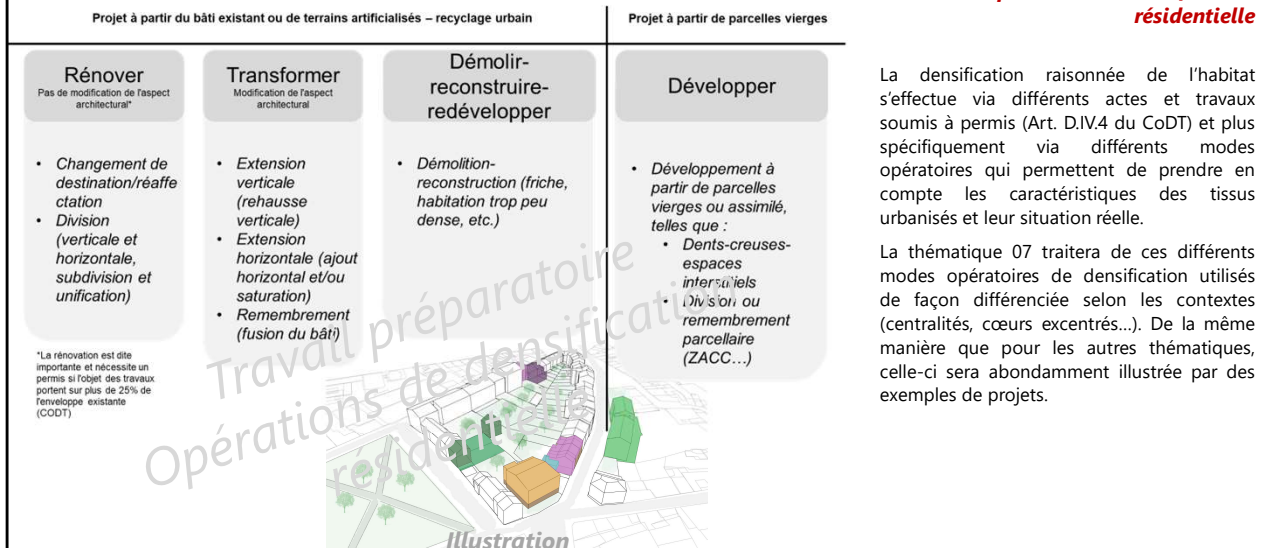
Nous avons différentes sources d'interprétation de ces notions :

- Le positionnement au regard des centralités, le processus d'urbanisation et le caractère artificialisé du terrain mobilisé sont définis dans le SDT.
- Les opérations liées au bâti sont liées aux **types de permis et motifs de l'article D.IV.4 du CoDT**.
- D'autres notions restent encore à clarifier.

B2. Définition du contenu du référentiel

B2.3 Fiches thématiques – Opérations de densification résidentielle

Travail préparatoire pour la thématique 07
– Opérations de densification résidentielle



La densification raisonnée de l'habitat s'effectue via différents actes et travaux soumis à permis (Art. D.IV.4 du CoDT) et plus spécifiquement via différents modes opératoires qui permettent de prendre en compte les caractéristiques des tissus urbanisés et leur situation réelle.

La thématique 07 traitera de ces différents modes opératoires de densification utilisés de façon différenciée selon les contextes (centralités, cœurs excentrés...). De la même manière que pour les autres thématiques, celle-ci sera abondamment illustrée par des exemples de projets.

Nous avons divisé les projets en plusieurs catégories directement liées au type de permis demandé (CoDT). Un travail sur les notions a ensuite été réalisé.

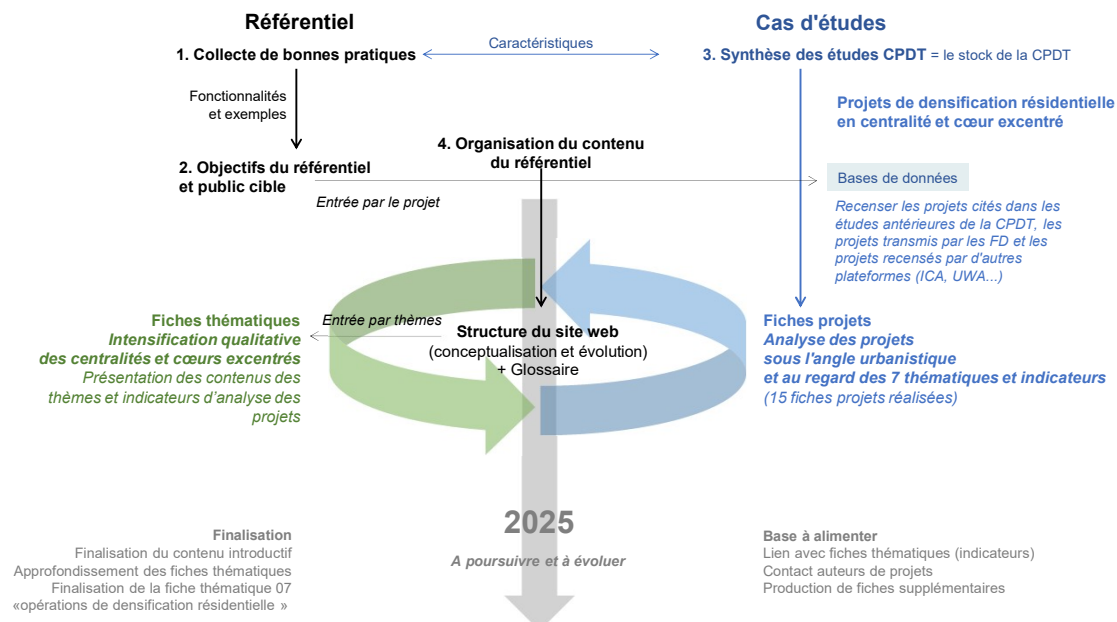
/!\ La poursuite du travail sur ces notions liées aux permis fera partie du travail sur la fiche thématique « opération de densification résidentielle » à réaliser en 2025.

C. Perspectives 2025-2026



C. Perspectives 2025-2026

2024



Perspectives 2025-2026

La poursuite du travail devrait permettre l'implémentation des premiers résultats produits en 2025 par le SPW-TLPE. Le travail consistera à créer le site web et ses sections, implémenter les contenus des thématiques finalisées et les fiches projets finalisées, et à créer le glossaire pour y charger les concepts et définitions.

La CPDT sera chargée en parallèle de poursuivre l'élaboration du contenu du référentiel.

- Finaliser l'introduction du référentiel,
- Finaliser le contenu de la thématique 07 « Opérations de densification résidentielle »,
- Corriger et finaliser les fiches thématiques déjà produites en 2024
- Poursuivre la production de fiches projets et l'adaptation des fiches produites en 2024. Collecte des informations manquantes auprès des auteurs de projets
- En parallèle, l'alimentation de la base de données avec de nouveaux projets répartis sur le territoire wallon sera poursuivie.

Enfin, la réflexion sur l'évolution technique de l'outil devra être poursuivie afin de pouvoir implémenter les différentes fonctionnalités souhaitées pour le référentiel (carte dynamique, fiches dynamiques, pages liées, encodage des projets et recherche avancée, etc.). Ce travail impliquera conjointement le SPW et la CPDT.

D. Annexes



D. Annexes

Annexe 01: Fiches projets

CPDT_RI_Decembre_2024_Annexe_R3.2_FichesProjets

Annexe 02: Fiches thématiques

CPDT_RI_Decembre_2024_Annexe_R3.3_FichesThématiques

Annexe 03: Liste des 52 projets

CPDT_RI_Decembre_2024_Annexe_R3.4_ListeProjets